UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01581177 1

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/forestiersetvoya00tach

BIBLIOTHÈQUE

RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE

PAR Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

—

3e SÉRIE IN-8

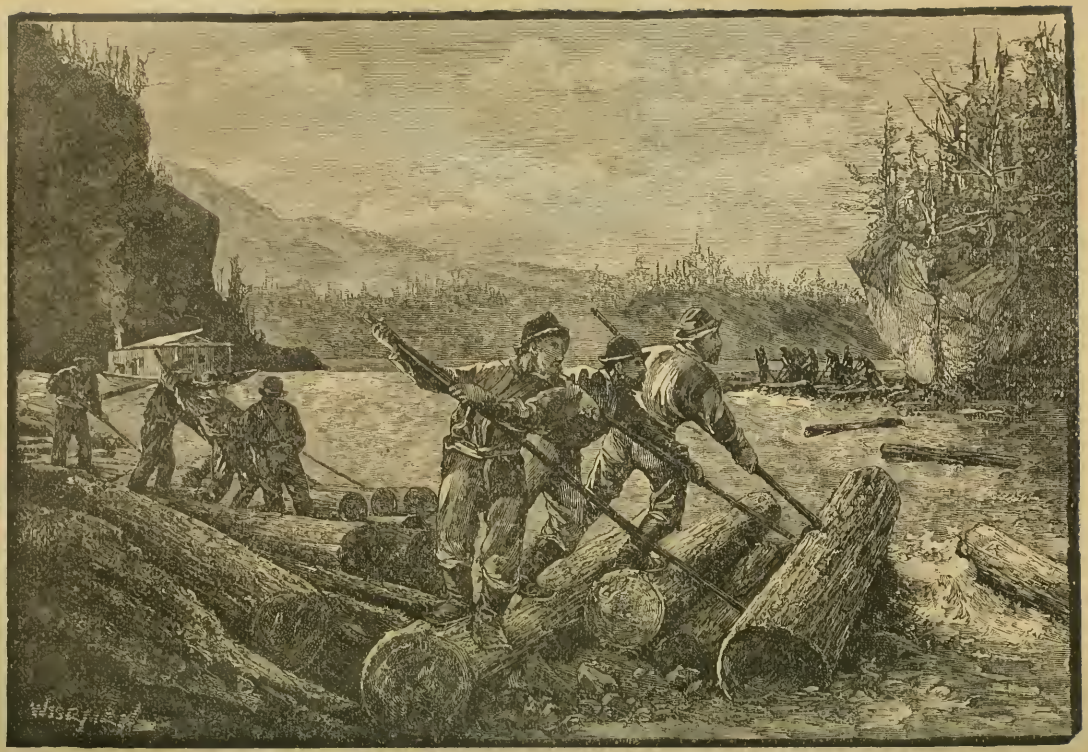

LA DESCENTE DU BOIS VERS LE MOULIN A SCIE.

FORESTIERS ET VOYAGEURS

MŒURS ET LÉGENDES CANADIENNES

PAR

J. C. TACHÉ

EDITION POPULAIRE.

189471
15. 5. 24

MONTRÉAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME

1884

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada en l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre, par CADIEUX & DEROME, au bureau du Ministre de l'Agriculture à Ottawa.

FORESTIERS ET VOYAGEURS.

ÉTUDE DE MŒURS.

Qu'il est doux d'écouter des histoires,
Des histoires du temps passé,
Quand les branches d'arbres sont noires,
Quand la neige est épaisse et charge un sol glacé.

ALFRED DE VIGNY.

AU LECTEUR.

Peu de populations présentent, dans leurs caractères typiques, plus d'intérêt que la population française des bords du Saint-Laurent. Elle tire ce fonds de poésie du tempérament de la race qui lui a donné origine, du genre et de la multiplicité des occupations auxquelles elle a dû se livrer dans un pays sauvage, des aventures de voyage, de chasse et de guerre qui lui sont arrivées, dans ses rapports avec des peuplades barbares aux mœurs et aux idées étranges. Notre population tire encore ce fonds de poésie de ses souvenirs de la poétique Bretagne, transportés au sein de cette vaste et grandiose nature de notre sol d'Amérique.

Parmi les types qui se sont ainsi développés, celui du *Forestier*, à cause même du caractère de nos grands bois canadiens, est nécessairement

un des plus curieux à étudier ; mais il en est un autre plus curieux encore, parce qu'il semble résumer tous les autres, c'est celui du *Voyageur*. Pittoresque entre tous, ce type a plus contribué à faire connaître notre petit peuple que tous les événements de notre histoire. Ce sont ces deux types, et surtout le dernier, que j'essaierai de tracer ici, avec leurs accessoires et dans les conditions où ils se produisent.

Voyageur, dans le sens canadien du mot, ne veut pas dire simplement un homme qui a voyagé ; il ne veut pas même dire toujours un homme qui a vu beaucoup de pays. Ce nom, dans notre vocabulaire, comporte une idée complexe.

Le voyageur canadien est un homme au tempérament aventureux, propre à tout, capable d'être, tantôt, successivement ou tout à la fois, découvreur, interprète, bûcheron, colon, chasseur, pêcheur, marin, guerrier. Il possède toutes ces qualités, *en puissance*, alors même qu'il n'a pas encore eu l'occasion de les exercer toutes.

Selon les besoins et les exigences des temps et des lieux, il peut confectionner une barque et la conduire au milieu des orages du Golfe, faire un canot d'écorce et le diriger à travers les rapides des rivières, *lacer* une paire de raquettes et parcourir dix lieues dans sa journée, porté par elles sur les neiges profondes. Il sait comment on prend chaque espèce de poisson dans chaque saison ; il connaît les habitudes de toutes les bêtes des bois qu'il sait ou poursuivre ou

trapper. La forêt, les prairies, la mer, les lacs, les rivières, les éléments et lui se connaissent d'instinct.

Le voyageur canadien est l'homme aux expédients, par excellence ; aussi, est-il peu de situations qui le prennent au dépourvu. Les quatre points cardinaux lui sont égaux. Le clocher de sa paroisse est à ses courses, ce qu'est le grand pilier du portique de Notre-Dame de Paris au système milliaire de France, le point central. Il partira aussi volontiers pour le fond de la Baie d'Hudson que pour le Golfe du Mexique, pour la chasse aux loups marins dans les glaces de l'Atlantique, que pour la chasse à la baleine dans les eaux du Pacifique. Rarement, cependant, il laissera sa paroisse avec l'intention de n'y pas revenir tôt ou tard ; quand il prend congé de ses proches et de ses amis, son dernier mot est toujours : " *A la revue !* Que Dieu vous conserve " jusqu'à ce que je revienne ! "

Les voyageurs canadiens ont découvert ou parcouru tout le nord de l'Amérique, des bouches du Meschacébé à celles du Mackenzie, de Terreneuve à Quadra et Vancouver. Ils ont battu leurs briquets et allumé leurs feux sur tous les points de ce vaste continent, et traversé pendant plus de deux siècles les pays de chasse de toutes les tribus sauvages.

Le Père de Smedt, ce voyageur du Bon Dieu, raconte qu'il était un jour arrivé, d'aventure, dans un des endroits les plus écartés et les plus sauvages des montagnes Rocheuses. A l'aspect

des lieux, il se croyait bien le seul homme de race blanche qui eût foulé les rochers et les mousses de ce quartier désolé du Nouveau-Monde, lorsque la fumée d'un campement, apparaissant à peu de distance devant lui, attira ses regards et ses pas. C'était le campement d'un voyageur canadien, qui reçut le missionnaire comme un vrai canadien reçoit toujours ceux qui sont chargés de porter la bonne nouvelle.

Le Père de Smedt, après avoir décrit cet incident de ses voyages, s'écrie : " Et dans quel " endroit du désert les canadiens n'ont-ils pas " pénétré !"

Le voyageur canadien est catholique et français ; la légende est catholique et le conte est français ; c'est assez dire que le récit légendaire et le conte, avec le *sens moral* comme au bon vieux temps, sont le complément obligé de l'éducation du *voyageur* parfait.

Je suis, moi aussi, avant tout catholique, un peu voyageur et beaucoup canadien : j'ai campé sur les bords de nos lacs et de nos rivières ; j'ai vécu avec les hommes de la côte et de la forêt, avec les sauvages ; j'ai recueilli plusieurs de leurs récits, et je les écris pour tâcher de faire qu'on puisse les lire quand on ne pourra pas les entendre raconter.

Ces légendes et ces contes, dans lesquels les peuples ont versé leur âme, avec lesquels ils ont cherché à satisfaire, dans de certaines limites, ce besoin du merveilleux qui est le fond de notre nature ; ces souvenirs réels ou fictifs, attachés à

tel ou tel endroit de chaque pays habité, constituent une portion notable, le fond on peut dire, de toute littérature nationale.

Pourquoi cela ? Parce que, d'abord, l'homme a besoin de se souvenir de ce qui a été ou de ce qu'on a cru, et encore parce que l'esprit de l'homme, à le considérer comme intelligence exilée loin de l'essence du vrai, du bon et du beau, ne peut pas plus vivre de réalisme que son âme des vérités naturelles qu'elle perçoit : il faut à l'un voyager dans l'inconnu, à l'autre se reposer dans la foi à des mystères.

De là vient, pour notre imagination, le besoin de se nourrir de conceptions enchantées. La légende et le conte tirent de là leur charme ; l'homme qui n'a pas conservé en lui assez de naïve candeur pour goûter ce charme est, à mon avis, bien malheureux.

Le bon Lafontaine s'écriait, dans un de ces moments de rêveries qui font miroiter devant soi les souvenirs des premières années :

> Si Peau d'Ane m'était conté,
> J'y prendrais un plaisir extrême !

Je n'ai malheureusement pas le talent admirable de Perrault, l'immortel auteur des *Contes de Fées* : aussi tâcherai-je de mettre le moins possible de ce qui m'est propre dans ces histoires que je transcris : je voudrais pouvoir leur laisser ce ton de franche gaieté, de naïveté charmante, de philosophie primitive et d'allégorisme souvent

profond que prennent, tour à tour, les récits populaires.

C'est, avec tout juste ce qu'il faut de poli à une œuvre du genre, l'homme du peuple que je voudrais peindre dans les lignes suivantes, tel qu'il se montre dans la vie intime, laissé à lui-même dans ses bons instincts, sa bonne humeur, et sa poésie naturelle, tirant de ses erreurs mêmes des leçons de bien, gardant, au milieu de ses faiblesses, le souvenir de ce que la religion et la famille l'ont fait, avant de le laisser affronter les dangers du monde *à la grâce de Dieu.*

Dans la première partie de ce récit, *Les Chantiers*, j'ai tâché de retracer quelques scènes de notre grande et belle nature du Canada, avec les mœurs de la forêt.

Dans l'*Histoire du Père Michel*, j'ai réuni sur la tête d'un seul acteur plusieurs aventures qui sont réellement advenues, à divers personnages que j'ai connus. J'ai encore pris occasion de mentionner quelques noms bénis de nos populations, de narrer quelques légendes et contes populaires, et de rappeler quelques souvenirs qui se rattachent aux endroits parcourus par mon héros.

Beaucoup de mes lecteurs, qui ont déjà entendu parler de ces histoires, qui ont visité les lieux témoins des scènes que je raconte, retrouveront dans ces récits des réminiscences qui, j'en suis bien certain, ne seront pas pour eux sans charmes.

I

LES CHANTIERS.

LA FORÊT.

I

LA MONTÉE AUX CHANTIERS.

Il y a de cela déjà longtemps : *les fêtes* étaient passées ; l'Eglise avait redit ses *Noëls* si beaux et si touchants ; les jeunes gens de la paroisse avaient, au jour de l'an, fait la quête des pauvres par les maisons, en chantant *La Ignolée*, (1) que

(1) Ce mot *La Ignolée* désigne à la fois une coutume et une chanson : apportées de France par nos ancêtres, elles sont aujourd'hui presqu'entièrement tombées dans l'oubli.

Cette coutume consistait à faire par les maisons, la veille du jour de l'an, une quête pour les pauvres (dans quelques endroits on recueillait de la cire pour les cierges des autels), en chantant un refrain qui variait selon les localités, refrain dans lequel entrait le mot *La Ignolée, guillonée, la guillona, aguilonleu*, suivant les dialectes des diverses provinces de France où cette coutume s'était conservée des anciennes mœurs gauloises.

M. Ampère, rapporteur du *Comité de la langue de l'histoire et des arts de la France*, etc., a dit, au sujet de cette chanson : " Un refrain peut-être la seule trace de souvenirs qui remontent " à l'époque druidique."

Il ne peut y avoir de doute sur le fait que cette coutume et ce refrain aient pour coutume première la cueillette du gui,

j'entendis alors probablement pour la dernière fois ; les souhaits de bonne année étaient terminés ;... la besogne ne m'accablait pas, je résolus d'aller visiter les chantiers à bois d'une de nos grandes rivières du bas du fleuve.

Je me joignis donc à des conducteurs de voitures, chargés d'aller porter des approvisionnements à l'un de ces établissements. Notre petite caravane se composait d'une vingtaine de traîneaux, portant des balles de foin pressé, des barils de lard, de farine, de melasse, de poisson, des sacs d'avoine, du sucre, du thé et d'autres articles de consommation qu'on expédie, pendant

sur les chênes des forêts sacrées, et le cri de réjouissance que poussaient les prêtres de la Gaule Druidique : *Au gui l'an neuf*, quand la plante bénie tombait sous la faucille d'or des druides.

Dans nos campagnes c'était toujours une quête pour les pauvres qu'on faisait, dans laquelle la pièce de choix était un morceau de l'échine du porc, avec la queue y tenant, qu'on appelait l'*échignée* ou *la chignée*. Les enfants criaient à l'avance en précédant le cortége : *La Ignolée qui vient !* On préparait alors sur une table une collation pour ceux qui voulaient en profiter et les dons pour les pauvres.

Les Ignoleux, arrivés à une maison, battaient devant la porte avec de longs bâtons la mesure en chantant : jamais ils ne pénétraient dans le logis avant que le maître ou la maîtresse de la maison, ou leurs représentants, ne vinssent en grande cérémonie leur ouvrir la porte et les inviter à entrer. On prenait quelque chose, on recevait les dons, dans une poche qu'on allait vider ensuite dans une voiture qui suivait la troupe ; puis on s'acheminait vers une autre maison, escortés de tous les enfants et de tous les chiens du voisinage, tant la joie était grande.... et générale !

Voici la chanson de *La Ignolée*, telle qu'on la chantait encore

tout l'hiver, pour les hommes et les chevaux employés dans cette industrie.

Le départ avait lieu dans l'après-midi ; car nous allions coucher dans les dernières concessions de la paroisse, sur les confins de la forêt, afin de pouvoir arriver, dans la journée du lendemain, au but de notre destination.

Plusieurs jeunes gens des chantiers, qui

en Canada, il y a quelques années, dans les paroisses du bas du fleuve :

Bonjour le maître et la maîtresse
Et tous les gens de la maison,
Nous avons fait une promesse
De v'nir vous voir une fois l'an.
Une fois l'an ce n'est pas grand'chose
Qu'un petit morceau de chignée.

Un petit morceau de chignée,
Si vous voulez.
Si vous voulez rien nous donner,
Dites nous lé.
Nous prendrons la fille aînée,
Nous y ferons chauffer les pieds !
La Ignolée ! La Ignoloche !
Pour mettre du lard dans ma poche !

Nous ne demandons pas grand'chose
Pour l'arrivée.
Vingt-cinq ou trente pieds de chignée,
Si vous voulez.
Nous sommes cinq ou six bons drôles,
Et si notre chant n'vous plait pas
Nous ferons du feu dans les bois,
Etant à l'ombre,
On entendra chanter l'coucou
Et la Coulombe !

Le christianisme avait accepté la coutume druidique en la

n'avaient pas voulu passer les fêtes dans les bois, devaient nous rejoindre de grand matin, pour faire route avec nous et charmer ainsi les heures et les fatigues du voyage.

Nous nous distribuâmes dans les maisons voisines de l'entrée du chemin des bois, nous arrangeant de notre mieux pour passer la nuit sans trop gêner nos hôtes, dont l'hospitalité était telle qu'on se fût volontiers privé de tout pour ajouter à notre bien-être.

A l'heure convenue du lendemain, nous vîmes arriver nos jeunes compagnons de route. Ils venaient *piquant au plus court*, à travers la neige des champs, montés sur leurs raquettes. Ils chantaient, sur un air aussi dégagé que leur allure de voltige, le gai refrain des bûcherons canadiens :

Voici l'hiver arrivé,
Les rivières sont gelées,
C'est le temps d'aller au bois
Manger du lard et des pois !
Dans les chantiers nous hivernerons !
Dans les chantiers nous hivernerons !

Je serais bien empêché, ami lecteur, de vous

sanctifiant par la charité, comme il avait laissé subsister les *menhirs* en les couronnant d'une croix. Il est probable que ces vers étranges,

Nous prendrons la fille aînée,
Nous y ferons chauffer les pieds !

sont un reste d'allusions aux sacrifices humains de l'ancien culte gaulois. Cela rappelle le chant de Velléda dans les Martyrs de Châteaubriand :—" Teutatès veut du sang... au premier " jour du siècle..... Il a parlé dans le chêne des druides!"

donner les autres couplets de cette chanson, attendu que, sauf ce prélude obligé et le couplet de *fin finale* que je vais incessamment vous faire connaître, tout le reste s'improvise pour répondre aux besoins des circonstances.

Il est cependant une stance qu'on chante presque toujours pour clôture de la saison des chantiers ; mais celle-ci sur un ton quelque peu ennuyé, avec une apparence affectée de fatigue ; la voici :

Quand ça vient sur le printemps,
Chacun craint le mauvais temps ;
On est fatigué du pain,
Pour du lard on n'en a point.
Dans les chantiers, ah ! n'hivernons plus !
Dans les chantiers, ah ! n'hivernons plus !

Le chemin dans lequel nous allions nous engager était bien battu, comme le sont forcément tous les chemins de chantiers (1) en activité. Il y avait, au départ, une longue suite de montées assez raides, que les chevaux chargés ne franchissaient qu'en tirant à plein collier et par reposades.

Il faisait beau : les jeunes gens et moi, qui n'avions pas de voitures à conduire, déposâmes nos capots et nos raquettes sur les charges des traîneaux et prîmes les devants.

(1) Le mot *chantier* a diverses acceptions : c'est ainsi qu'il signifie quelquefois l'ensemble d'un établissement, ou l'industrie de l'exploitation des bois elle-même ; quelquefois le logement des ouvriers. C'est de cette dernière acception que les anglais font usage dans le mot *shanty* (corruption de *chantier*), par lequel ils désignent une hutte de colon.

J'avais du plaisir à écouter les lazzis de mes compagnons de route, et à prendre ma part de leur bonne et franche gaieté. Je notais de plus, avec intérêt, toutes les empreintes laissées sur la neige, aux bords du chemin, par les habitants de ces bois giboyeux.

C'est quelque chose de vraiment curieux que d'étudier toutes ces *pistes*, et de suivre, par l'imagination, dans leurs courses, leurs chasses et leurs ébats, ces animaux petits et grands de la forêt.

Ici les lièvres peureux ont sauté toute la nuit ; là une perdrix a dormi dans la neige ; il vous semble la voir s'y blottir, s'arranger dans sa couverture blanche, pour ne laisser sortir que sa tête de son lit mollet. Ailleurs se montre la piste régulière d'un coquin de renard, puis celle d'un vagabond de loup-cervier.

Et ainsi de suite, à mesure que vous avancez :—une *glissée* de loutre dans le voisinage d'un petit lac ; la trace profonde d'un orignal, ou l'empreinte plus large mais plus superficielle d'un caribou ; autour des arbres le trotte menu timide des souris des bois, ou la marque de la patte soyeuse mais perfide d'une marte.

Enfin toute une histoire, tantôt joyeuse, tantôt lugubre : des fêtes, des festins, des embûches, des luttes sanglantes : un drame réel est écrit sur les blanches pages qui se déroulent devant vous !

Ce lisant ainsi sur la neige, nous arrivâmes au haut des montées, où nous fîmes halte et d'où

les voitures ne tardèrent pas longtemps à se faire voir, gravissant la dernière côte au bruit joyeux des nombreux grelots fixés aux attelages.

Comme les caravanes des déserts de l'Afrique, comme celles des prairies de l'Ouest de l'Amérique, ces conduites de voitures de chantiers ont leur physionomie pittoresque et leurs allures propres, quand elles glissent sur cette longue *traînée* que forme un chemin d'hiver à travers la forêt primitive.

Lorsque les charretiers nous rejoignirent, un grand feu, allumé par nos jeunes gens, brûlait au bord du chemin. On ne s'arrête guère dans les bois sans allumer du feu, et personne n'est plus ami du feu que le Canadien, qui a pour proverbe : *Bon feu, bonne mine, c'est la moitié de la vie !*

Pendant que les chevaux reprenaient haleine, les hommes babillaient et fumaient autour du brasier.

Devant nous le terrain s'inclinait par une pente longue et douce, c'était la contre-partie des côtes que nous venions de gravir ; les chevaux descendaient cette rampe au trot, presque sans efforts, et pouvaient, par conséquent, souffrir le poids des hommes en sus de leur charge ; aussi, devions-nous tous monter sur les traîneaux, ou, pour être dans le vrai, *embarquer sur les charges*, comme me dirent nos gens, dignes descendants des marins *embarqués* à Saint-Malo, à LaRochelle ou à Dieppe, pour venir en Canada.

Quand le chef de brigade donna le signal du

départ, chacun endossa son capot, *pour ne pas refroidir*, et nous jetant en travers des balles de foin et des sacs d'avoine, deux par deux, tant qu'il y en eut, nous commençâmes à glisser sur le plan incliné de notre chemin.

Puis, tantôt marchant, tantôt *traînant*, nous allions, qui chantant, qui songeant, qui conversant à tue-tête d'un bout à l'autre du convoi, et admirant comment est grande et belle la Forêt Canadienne !

Oh ! vous qui ne l'avez pas vue, allez voir la forêt. Allez la voir surtout quand elle est drapée dans son manteau de neige. Allez voir s'élever, à travers les arbres séculaires, la fumée du campement et prendre, à la suite d'une journée de fatigues et de plaisir, votre part d'un bon lit de sapin !

Sur le midi nous arrivâmes à un *camp* (1) où nous devions nous arrêter, pour prendre un repas que la meilleure des sauces, l'appétit, allait assaisonner.

Je profiterai de cette halte pour faire, au profit des lecteurs qui n'ont point pratiqué la forêt, une courte description d'un chantier dans les bois. Tous se ressemblent et, à part quelques différences de détails, la description générale qui convient à l'un convient également à tous les autres.

(1) On appelle *camp* (le *p* se prononce ici), dans le langage des forestiers et des voyageurs canadiens, l'habitation, toujours plus ou moins temporaire, qu'on élève dans le bois. La signification s'étend aussi aux dépendances du logement, s'il en existe, et, par extension figurée, au personnel qui l'habite.

II

LE CAMP D'UN CHANTIER.

Le site du *camp* occupe un petit plateau, pas assez élevé pour être trop exposé, mais assez pour n'être pas incommodé par l'eau dans les dégels : dans le voisinage immédiat coulent les eaux saines et abondantes d'une rivière ou d'un ruisseau.

L'emplacement nécessaire a été soigneusement *débarrassé :* sur le sol de cette petite trouée faite au milieu de la forêt s'élèvent les édifices de l'établissement. C'est d'abord le *camp* proprement dit, maison, case ou cabane, destiné au logement du personnel, puis une écurie pour les chevaux, et enfin des *abris*, faits pour recevoir et protéger des objets de consommation, des ustensiles, &c., &c.

Autour de ces constructions sont épars des barils vides, des tas de bois ; auxquels s'ajoutent, quand les hommes sont entrés le soir et les jours de dimanches et fêtes, des traîneaux renversés sur le côté, des raquettes et autres instruments, plantés dans la neige ou disposés près de la porte du *camp* et de l'écurie.

Les édifices d'un chantier sont construits de troncs d'arbres non équarris ; ces morceaux de bois ronds sont ajustés aux angles au moyen d'entailles, pratiquées aux faces supérieure et

inférieure des deux extrémités de chaque pièce : d'où vient à cette espèce de construction le nom de *charpentes à têtes*. Les interstices entre les pièces sont calfeutrées avec de la mousse ou de l'écorce de cèdre. Le toit est formé de planches fendues et dressées à la hache, lesquelles, dans le vocabulaire de nos forestiers, portent le nom d'*éclats*. Les planchers de haut et de bas sont faits de petites pièces grossièrement équarries.

L'intérieur du logement des hommes de chantiers se compose d'ordinaire d'une seule pièce. Tout autour de cette pièce règne une rangée de lits ou *couchettes*, dont les ais sont fixés aux lambris. Le plancher des couchettes est formé de petits barrotins, recouverts d'une couche plus ou moins épaisse et plus ou moins bien arrangée de branches de sapin, selon le *sybarisme* de l'occupant : un oreiller, dont ni la matière ni la forme ne sont prescrites par le règlement, et des couvertures de laine complètent la literie des *hommes de chantier*.

Un poèle, dont le tuyau traverse le toit, occupe d'ordinaire le centre du logis, entouré le soir de *mitasses*, de chaussettes, de mitaines qu'on fait sécher pour le lendemain. Dans les chantiers de l'Ottawa, le poèle est remplacé par un âtre de sable encaissé, qu'on élève au centre du logis : la fumée s'échappe par une ouverture carrée ménagée dans le toit. Une table à tréteaux, quelques sièges rustiques, des ustensiles de cuisine et de table, quelques outils, une meule et des pierres à aiguiser, un miroir, quel-

ques montres, un ou deux fusils et le modeste nécessaire de toilette de chacun complètent tout l'ameublement du *camp*.

J'ai parlé des sièges : il en est une espèce particulière aux chantiers, laquelle prête aux formes les plus variées et les plus pittoresques : je connais certains ébénistes forestiers qui possèdent un talent remarquable dans ce genre de travail. Ces sièges sont confectionnés sans tour, et sans avoir recours au système coûteux et peu sûr des mortaises, clous, chevilles, vis et colle forte. Les branches d'un sapin en forment les pieds (quelquefois les bras et le dossier) ; partie du tronc de l'arbre, façonné selon le goût et la patience de l'ouvrier, en constitue le siège. La chronique rapporte que le premier siège, *style chantier*, qui fut produit, avait quatre pieds ; il était ainsi fait que quelqu'un, entrant le soir dans le *camp*, le prit tout bonnement pour la chienne du contre-maître : de là vient qu'on nomme ce siège une *chienne*, et qu'il est, par conséquent, fort comme il faut de dire dans les chantiers, à celui qui se trouve de service à l'arrivée d'un étranger :—" Présente donc une chienne à monsieur ",—ou à l'étranger lui-même :—" Monsieur, veuillez vous asseoir sur cette chienne. "

Disons un mot, maintenant, du personnel des chantiers et de l'organisation sociale et hiérarchique de cette société des bois. Naturellement, le chiffre de la population varie selon l'importance de l'exploitation et la richesse de la por-

tion de forêt soumise à cette exploitation ; mais si la population d'un chantier, quel que fût son chiffre, défilait devant vous dans l'ordre des préséances, voici le rang relatif que chacune de ses diverses classes occuperait : 1o le Contre-maître ; 2o les *bûcheurs ;* 3o les charretiers ; 4o les *claireurs ;* 5o le *Couque.*

Le contre-maître et le *couque* sont des fonctionnaires uniques dans leurs attributions ; les autres sont des travailleurs, dont le nombre proportionnel varie selon les circonstances de temps et de lieux.

Le *Contre-maître* est le dépositaire absolu, par la volonté du *Bourgeois* propriétaire, de l'autorité sociale de la communauté : il pose et résout les questions, donne des ordres, tranche et agit selon son bon plaisir, et ne doit compte de son administration qu'à celui qui l'a envoyé.

Le *Couque*, bien que venant en dernier lieu dans l'ordre hiérarchique, sert véritablement sans préjudice à ses fonctions de cuisinier, de ministre de l'intérieur au contre-maître.

Les *bûcheurs* abattent les arbres propres à l'exploitation, et séparent du reste les parties qui ne conviennent pas comme bois de commerce. Dans les chantiers où l'on manufacture du *bois carré*, les *bûcheurs* se partagent en trois catégories ; ceux qui abattent les arbres, ceux qui les dégrossissent, qu'on appelle *piqueurs*, et ceux qui finissent l'équarrissage, lesquels reçoivent le nom de *doleurs* ou de *grand'haches.*

Les *charretiers* chargent les pièces de bois sur

leurs traîneaux, de forme particulière, et les conduisent à la *jetée*, sur le bord de la rivière flottable la plus voisine. La *jetée* est ainsi appelée, parce que les pièces de bois, amassées dans cet endroit, sont précipitées toutes ensemble dans la rivière au printemps, quand la fonte des glaces et de la neige permet de commencer *la descente* vers le moulin à scie, ou le lieu de départ pour le port d'embarquement.

Les *claireurs* débarrassent les endroits de *hâlage* des arbres et branches qui font obstacle ; ils établissent les chemins, les *foulent* avec les pieds, les arrangent avec la pelle et les entretiennent ainsi, tout l'hiver, dans le plus parfait ordre.

Les devoirs et les attributions de ces divers états, les droits et les prérogatives qui en découlent sont réglés et définis par les *Us et coutumes* des chantiers, sans constitution écrite et toujours sous le bon plaisir législatif, administratif et judiciaire du Contre-maître.

Tous les détails, que je viens de résumer en peu de mots, je les avais étudiés au *camp* où nous avions fait étape, avec l'aide de notre excellent hôte, le contre-maître, pendant que le *couque* nous préparait un de ses meilleurs dîners, avec un zèle que je dois à la justice de reconnaître.

Je constate que nous dinâmes, que le dîner, fait en conscience et libéralement offert, fut accepté et mangé de même.

Ce dîner fut suivi d'un petit quart-d'heure

de récréation, après lequel notre caravane se remit en route.

Je ne cheminai pas longtemps dans la société de mes compagnons ; car notre destination n'était pas la même. Tout le convoi prit bientôt une *fourche de chemin* qui devait le conduire à un *camp*, où l'on devait arriver tard le soir ; et moi je continuai seul ma route, vers un établissement que j'avais de bonnes raisons de préférer aux autres.

III

FRANÇOIS-LE-VEUF.

J'arrivai au terme de ma course bien avant l'heure ordinaire du retour de l'ouvrage et de la rentrée des travailleurs au *camp*. En approchant du logis, mes oreilles furent frappées par un chant d'une mélancolie douce, que modulait une voix dont les accents avaient des larmes et allaient au cœur.

Je reconnus cette voix, qui partait de l'intérieur de la cabane du chantier, pour l'avoir entendue dire le même air d'un lit de douleur, au milieu des enivrements délirants de la fièvre.

Après le prêtre, le médecin est celui de tous qui est le plus à même de comprendre les joies et les douleurs de la sensibilité. Il est peu des souffrances de la pauvre humanité qui ne s'étalent devant ses yeux et peu, par conséquent, auxquelles il ne participe, s'il est digne de l'espèce de sacerdoce qu'il exerce.

Si tout était peine dans cette communion de souffrances, l'homme sensible serait bientôt brisé à ce contact de tous les jours ; mais il y a, dans ce partage des angoisses de ceux qui souffrent, des consolations qui font plus de bien encore à celui qui donne sa sympathie qu'à celui qui la reçoit. Et, pour ce qui est des peines morales, notre nature est ainsi faite que

toute douleur légitime porte en elle comme un baume qui en adoucit l'amertume. Le poète a dit :

La peine a ses plaisirs, la douleur a ses charmes !

Dans un ordre supérieur d'idées, en dehors de cette sensibilité purement humaine qui a ses périls, il y a cette parole du sermon sur la Montagne : "Heureux ceux qui pleurent." Tant il est vrai que si l'on descend au fond de soi-même, on ne tarde pas à découvrir qu'il n'est pas une seule corde de l'âme humaine qui ne résonne à l'unisson de la véritable doctrine, même dans le sens naturel des choses.

Celui dont j'avais reconnu la voix au milieu des bois, et que j'appellerai François, souffrait d'une douleur dont *le charme* menaçait de lui devenir funeste. C'était une de ces natures d'élite qui semblent comme dépaysées au milieu du monde tel qu'il se présente d'ordinaire : il y avait, dans son organisation, d'immenses ressources à côté de très grands dangers. Jeune encore, il avait pendant plusieurs années vécu du bonheur d'une union parfaitement assortie : l'idée que ce bonheur pouvait ne pas durer ne lui était pas même encore venue à la pensée, lorsqu'une maladie soudaine lui enleva sa femme, le laissant seul chargé du soin de trois jeunes enfants.

La douleur que François ressentit fut aussi profonde qu'elle était sincère ; le changement opéré dans son caractère fut tel que ses parents et amis ne crurent rien voir de mieux à faire,

une fois la première année de veuvage passée, que de lui conseiller de se remarier. Cette proposition n'eut pour résultat que d'aggraver son mal, et de l'irriter à peu près contre tout le monde. Il se ressouvint alors que sa femme lui parlait souvent de secondes noces assez malheureuses, arrivées dans leur voisinage, et qu'elle déplorait le sort de pauvres petits enfants, traités dans le nouveau ménage, comme des étrangers fort mal vus.

Il se ressouvint que sa jeune femme était tellement préoccupée du sort de ces pauvres petits, qu'elle avait adopté pour chanson favorite une mélodie populaire fort touchante, dont les paroles ont trait au sort de petits orphelins confiés aux soins d'une marâtre.

François avait entendu tant de fois chanter cette mélodie à sa femme, alors qu'elle faisait tourner son rouet ou berçait ses enfants, qu'il la savait par cœur. Du reste, il ne faisait pas grande attention au sujet, au temps de son bonheur ; ces couplets étaient bien connus dans le pays, et ce à quoi François prenait alors le plus de plaisir dans une chanson, c'était à la voix de sa femme.

Mais l'air et les mots de cette mélodie lui revinrent en mémoire à la proposition d'un nouveau mariage, et avec eux les propos de sa femme et le sort des enfants qu'elle plaignait tant. Il voyait dans cette conduite de celle qu'il avait tant aimée quelque chose de prophétique. Tout cela fit un tel ravage dans le cœur

et la tête du pauvre veuf, déjà fort fièvreux, qu'il en contracta une maladie assez sérieuse, à laquelle, cependant, sa forte constitution l'arracha bientôt.

C'était donc ce chant de sa femme, ou plutôt cette *complainte*, comme le peuple a si bien nommé ces compositions naïves et mélancoliques, que François-le-veuf chantait lorsque j'arrivai au chantier. Appuyé sur les pièces de la cabane à l'extérieur, près de l'une des petites fenêtres de ce rustique logement, dans le demi-jour de la forêt, je l'écoutai jusqu'au bout, avec un intérêt plein du charme douloureux que savait rendre le chanteur.

La complainte des trois petits enfants a dû être composée par quelque jeune mère, allant s'éteindre dans la dernière période d'une douce consomption. Elle raconte que trois petits orphelins voyaient la maison de leur père régie par la verge de fer d'une marâtre ; qu'un jour, maltraités outre mesure, ils quittèrent le toit paternel pour aller à la recherche de leur mère absente. Ils n'avaient pas fait long de chemin qu'un messager céleste les accoste, au pied d'une croix plantée près de la route, et leur dit :

Où allez-vous mes anges,
Trois beaux anges du Ciel !

Les enfants répondent ingénument qu'ils cherchent leur mère, et demandent au Chérubin s'il ne l'a pas vue.—Oui, répond celui qui est sans cesse au pied du trône de l'Agneau, et allez

dire à votre père de venir ici avec votre belle-mère pour la voir, elle veut vous parler à tous.

Les enfants obéirent, et il est dit qu'après l'entrevue du père, des deux mères et des enfants, au pied de la croix, en présence des anges, les orphelins n'eurent plus à se plaindre.

Ce petit drame, si poétique, est rendu dans un langage tellement naïf que la musique seule peut en faire passer les mots ; ce qui est le cas, du reste, pour beaucoup de cantates autrement prétentieuses et moins belles de librettistes célèbres.

Dans le moment dont je parle, *la complainte des trois petits enfants* était chantée loin du foyer domestique, en l'absence de toute femme et de tout enfant, par un hercule du travail qui se croyait seul à s'entendre, ou plutôt chantait pour les absents ; et ce chant, passant par cette forte poitrine, n'avait rien perdu de sa candeur et de sa tristesse.

Il était évident qu'il y avait là un grand service à rendre, ou du moins à tenter de rendre à cet infortuné jeune homme ; car les choses ne pouvaient pas aller longtemps ainsi sans affecter la santé ou la raison, peut-être les deux à la fois.

François avait une intelligence supérieure, un grand bon sens naturel et un profond sentiment du devoir ; il était attaché à la religion et avait une honnête détermination d'en accomplir les préceptes. Avec cela tout est possible.

J'entrai dans la cabane du Chantier, et, don-

nant la main au vigoureux garçon qui s'y trouvait seul, et que ma brusque apparition avait évidemment décontenancé, je lui dis :

—Mon pauvre François, toujours triste et pas encore raisonnable ! Et pourquoi avoir abandonné la hache que tu manies si bien et qui te rapporte de gros gages, pour accepter le poste de cuisinier qui ne va pas à tes habitudes et pour lequel tu es moins payé ?

—Docteur, vous m'avez découvert ! Vous savez bien que je n'ai pas peur des gros travaux ; mais j'aime à être seul, et le *couque* est presque toujours seul au *camp*.

—Oui, le *couque* du *camp* des Deux-Rivières aime à rester seul, pour chanter sa tristesse et nourrir sa douleur ; en attendant que cette douleur le tue, et que sa mort prive de père trois enfants qui ont déjà perdu leur mère... Tu te rappelles ce que je t'ai dit, pendant ta convalescence l'été dernier. Eh bien ! ne t'aperçois-tu pas que tu es pâle ? ta santé ne résistera pas, et tes enfants ont besoin de toi, pourtant... Voilà deux ans que ta femme est morte ; il est temps que, sans l'oublier, tu songes surtout aux enfants qu'elle t'a laissés.

—Je comprends cela, me répondit François ; mais si j'ai l'air un peu moins triste, si je me mêle aux autres, ils sont tous là qui me guettent, me parlent de me remarier... Ils sont sans cesse à me dire : "les morts avec les morts, les "vivants avec les vivants"... Et si j'aime mieux

les morts, moi ; et si j'ai peur des belles-mères pour les petits enfants ?

—Ne sois pas injuste envers toutes les femmes, parce qu'il y en a de mauvaises, François, tu en as d'autant moins le droit que la tienne était excellente : d'ailleurs, tu n'es pas obligé de te remarier si cela ne te convient pas. Je serais indigne de te donner des conseils, si je ne comprenais pas tout ce que ta peine a de légitime et d'honorable pour toi ; mais il ne nous est pas permis de tout donner au sentiment, le devoir a ses droits et la raison les siens : tu n'as pas oublié ce que M. le Curé t'a dit à ce sujet... Ah ! si ta femme pouvait te parler, du haut du Ciel où Dieu l'a reçue bien sûr, elle se joindrait à tous ceux qui s'intéressent à toi pour te donner les mêmes avis. Si tu ne te rendais pas enfin, tu serais coupable et ta douleur même n'aurait plus le même droit à l'intérêt de Dieu et des hommes. Il faut se soumettre aux décrets de la Providence.

Et puis, tu dois comprendre qu'il n'est pas juste d'imposer ainsi ta tristesse à tout le monde. Tes compagnons de labeur ont besoin de leur gaieté pour les aider à supporter leurs durs travaux : tu n'as pas le droit de mettre ainsi ceux que le sort amène sur ton chemin dans l'alternative d'épouser une douleur, qui dépasse les bornes prescrites, ou d'encourir ta mauvaise grâce... Tu ne peux pas ainsi faire ton devoir.

Allons, sois sage, ajoutai-je, en tendant de

nouveau la main à mon brave ami ; car on entendait le bruit de quelqu'un à la porte.

François s'arrêta, me regarda en face comme pour me lire au fond de l'âme, puis il dit :—Je serai sage, et cela avec un air de décision et de calme énergie qui me fit plaisir.

François a tenu parole ; mais jamais il ne voulut suivre l'avis de ses proches qui voulaient le faire remarier.

Au moment où François achevait de parler, on entendit *battre des raquettes ;* un instant après la porte s'ouvrit, laissant pénétrer dans la cabane un vigoureux vieillard, chargé d'un loup-cervier et de quelques lièvres pris *au collet.*

IV

LE PÈRE MICHEL.

—Bonjour, Père Michel, m'écriai-je en reconnaissant le nouveau venu, je vois que vous faites ici la guerre au gibier et que vous ne réussissez pas mal, comme d'ordinaire.

—Bonjour, docteur, bonjour ! Mais je ne peux pas me plaindre depuis que je fais la gargotte avec François. Pourtant les loups-cerviers sont donc futés cet hiver !... Sapristi, si j'avais su que vous veniez nous voir, je vous aurais bien fait dire de m'apporter *de la drogue*. J'ai du *rognon de castor*, ah ! pour ça, je n'en manque jamais ; mais j'aurais besoin de *Sartifida* et *d'Huile d'Aspic* (1). Tenez, j'en avais composé *une* il y a deux ans, que les loups-cerviers me suivaient à la piste ; si bien, que je ne tendais presque plus au *parc*, je les prenais quasiment tous *à la passée* (2) !

(1) Mots consacrés par les chasseurs pour désigner l'Assafoetida et la Lavande, qui entrent dans certaines *drogues* faites pour attirer le gibier.

(2) Ces termes canadiens de chasse expriment deux façons de tendre les collets pour la capture des bêtes sauvages. *Tendre au parc*, c'est placer le collet à l'entrée d'un petit enclos soigneusement fait de branches et au fond duquel est déposé l'appât. *Tendre à la passée*, c'est tendre un collet sans enclos ni appât, sur un chemin que l'animal a coutume de suivre, ou qu'on lui fait prendre par quelqu'expédient de chasseur.

Le Père Michel était un beau vieillard d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, chez qui la force de la constitution se révélait dans toute l'habitude du corps. Ses larges épaules et son cou nerveux portaient une tête magnifique, dont la chevelure, toute blanche, était encore aussi touffue que celle d'un jeune homme. L'ensemble de sa personne avait cet air de négligence, ce chiffonné qui plaisent tant aux artistes. La vivacité de son regard et de sa parole contrastait avec cette allure lente et mesurée, qu'acquièrent les hommes que n'ont point épargnés les fatigues et les aventures. Gai d'ordinaire, il tombait quelquefois dans des rêveries silencieuses, dont il n'était pas toujours facile de le faire sortir. C'était un grand conteur : comme il avait beaucoup vu, beaucoup entendu et un peu lu, son répertoire n'était jamais épuisé : il aimait, du reste, autant à conter qu'on aimait à l'entendre. Il savait, sur le bout du doigt, l'histoire de l'*Oiseau Figuelnousse*, *Le Conte du Merle Blanc*, beaucoup des histoires de la littérature populaire, des légendes, des récits de chevalerie, et, surtout, son histoire à lui, qui n'était pas le moins prisé de ses récits. Le vieux diseur avait une excellente éducation domestique, une assez bonne instruction élémentaire, une coupe heureuse d'esprit : aussi l'écoutait-on avec un intérêt plus qu'ordinaire.

Le Père Michel ne faisait pas partie du personnel du chantier, il se trouvait là en qualité de chasseur. C'est assez l'habitude des anciens

trappeurs, qui n'osent plus entreprendre de longues et pénibles chasses et qui redoutent la solitude, comme presque tous les vieux, de s'aller loger dans un chantier, autour duquel, à quelques lieues à la ronde, ils établissent leurs chemins de *plaques* et leurs *tentures*. Ils n'attrapent guère que des lièvres, des perdrix et des loups-cerviers, qui sont comme les reliefs de leurs anciens festins. Si, par hasard, un castor ou une loutre leur tombe entre les mains, il faut voir avec quelle joie ils s'en emparent, avec quelles précautions oratoires d'apparente insouciance ils en parlent à tous ceux qu'ils rencontrent, *quand ce ne serait qu'un castor errant* (1) !

Après avoir déposé, en entrant, son gibier dans un coin, le Père Michel était venu me donner la main et s'était assis près de moi, pour entamer, en avancement d'hoirie, un bout de conversation.

—Mais, dites donc, quelle bonne idée vous

(1) Les chasseurs appellent *castor errant* un castor qui, privé de son associé ou de ses compagnons par un accident quelconque, mène une vie complètement solitaire : sans *chaussée* et, par conséquent, sans *étang*, sans *cabane* et sans *amas*, il cherche, dans les berges des rivières, dans les tas de bois charroyés par les courants et arrêtés sur les îles ou en travers des ruisseaux, un abri où l'eau pénètre.

Ainsi placé seul en un coin, il est facile de voir que ses moyens de garde et de fuite sont réduits à peu de chose : d'ailleurs, comme l'habileté d'un chasseur de castor consiste à prendre, les uns après les autres, ces intéressants animaux, sans alarmer le reste de la troupe, on conçoit pourquoi la capture d'un *castor errant* n'est pas comptée pour une très grande prouesse.

avez eue de venir nous voir. Si j'avais su ça, je vous aurais conservé une queue de castor pour vous régaler : avec ça qu'ils sont gras *les* castors cet hiver, *celui* que j'ai pris il y a quinze jours faisait envie à voir.

—Vous ne ferez donc jamais votre paix avec les castors, Père Michel ?

—Que voulez-vous ? A dire le vrai, je crois que je ne serais pas bien reçu si je me présentais dans le *paradis des castors*, comme disent les sauvages. Enfin, *dans la peau mourra le renard* comme dit le proverbe !... Mais à propos, vous souvenez-vous de notre pêche aux *flétans* (1), de votre gros flétan de sept pieds... et du mirage ?

Ici le Père Michel me rendait des points : mon flétan de sept pieds (il n'en avait réellement que six et demi) valait bien son castor, *si gras* qu'il fut. *Que voulez-vous ?* J'avais fait mes *premières lignes* de pêcheur de flétans avec le Père Michel : en rappelant la journée que nous avions passée ensemble sur *les fonds* (2), il touchait à un souvenir agréable pour tous deux.

(1) Ce poisson plat, qui atteint quelquefois une longueur de dix pieds et un poids de deux à trois cents livres, est abondant dans certains endroits du bas Saint-Laurent. Sa pêche est une lutte pleine de sensations et d'intérêt.

(2) Les *fonds* sont les endroits du fleuve où l'on pêche. Il y a les *grands* et les *petits fonds ;* sur les grands fonds on pêche *dans* les quinze à vingt brasses d'eau, sur les petits fonds dans les cinq ou huit brasses.

V

UNE DIGRESSION.

Aussi, était-ce une belle et tiède journée du mois de juillet que celle dont mon vieil ami venait de me parler. Au moment où il en évoquait le ressouvenir, nous étions au mois de janvier, au milieu de la forêt enveloppée de neiges ; l'hiver charroyait avec fracas d'énormes glaçons sur le fleuve, à l'endroit même où le jour dont il s'agit notre berge reposait mollement sur l'onde, retenue par son grappin.

Oui, c'était une belle journée et nous fîmes une bonne pêche ! J'ai tant de plaisir à me les remémorer, que je veux un instant oublier que je suis dans les chantiers, pour en parler un peu.

La pêche au flétan est bien une des pêches les plus intéressantes que je connaisse ; une véritable guerre qui demande une tactique particulière.

Les engins de cette pêche consistent en une ligne d'une quarantaine de brasses au moins, soigneusement roulée sur un cadre de bois qu'on nomme *carrette*, un harpon, une hache et une gaffe. La ligne, semblable à celles dont on se sert pour la pêche à la morue, porte une cale de plomb, dont le poids varie selon la force des ourants au milieu desquels on pêche ; de l'ex-

trémité de cette cale partent deux avançons, armés chacun d'un gros haim ou croc.

Le flétan est difficile, il faut lui servir pour *bouete* du poisson très frais, autrement il ne donne pas. Il mord, d'ordinaire, fort doucement, en produisant sur la main du pêcheur la sensation d'un poids considérable ajouté à la ligne.

Dès qu'un flétan a mordu à l'une des lignes de ceux qui pêchent dans la même embarcation, l'heureux pêcheur donne avis aux autres, qui tous retirent promptement leurs lignes ; car autrement il y aurait danger de voir toutes ces lignes se mêler pendant la lutte avec l'animal. Ceci fait, on *accroche*, c'est-à-dire qu'un coup sec fait entrer le croc dans la gueule du flétan. Alors le poisson *part* et il faut, en ménageant cependant une certaine résistance, lui *donner de la ligne ;* autrement il briserait tout, ou vous seriez obligé de tout laisser aller, comme cela arrive quelquefois ; puisque l'on prend des flétans qui ont des crocs attachés aux cartilages des mâchoires. Un pêcheur m'a même dit qu'il avait pris un flétan de neuf pieds, lequel avait sept crocs dans la gueule ; mais je ne garantis pas l'exactitude du fait.

On donne donc de la ligne, mais avec parcimonie, jusqu'à ce que la traction opérée par le flétan diminue ; alors, on *reprend la ligne*, sans secousses. Toute cette opération se renouvelle autant de fois qu'il est nécessaire, pour fatiguer l'énorme poisson, *noyer le flétan*, en terme du métier.

Enfin, on attire doucement l'animal près de l'embarcation ; s'il résiste encore, à cinq ou six pieds dans l'eau on le harponne, sinon de suite *on le gaffe* par la tête. Au besoin, on lui sépare l'épine dorsale en deux, d'un coup de hache.

Une fois l'animal embarqué, il *se débat* et frappe l'intérieur de la chaloupe à coups redoublés de sa puissante queue : si alors le flétan menace de devenir trop incommode, on l'assomme d'un coup de tête de hache entre les deux yeux.

Voici, en peu de mots et en gros, ce que c'est que la pêche au flétan, pleine d'émotions, de fatigue et d'entrain, pour peu qu'on soit *chanceux ;* tout cela ayant lieu sur les grandes eaux salées du Saint-Laurent, à une ou deux lieues au large, par un temps calme et dans la plus belle saison.

Notre pêche avait été heureuse *cette fois-là* : à une heure de l'après-midi, nous avions pris cinq beaux flétans, tous vigoureux et que, par conséquent, nous avions eu le plaisir de *ligner* chacun plusieurs fois. Le dernier capturé venait de cesser de *se débattre* au fond de la berge ; le bruit des derniers coups frappés sur le vaigrage, par sa large queue, s'était éteint dans le silence qui régnait en ce moment.

Il faisait un calme parfait ; *la mer* (1) *était*

(1) Dans le bas du fleuve on dit toujours *la mer* en parlant des eaux du fleuve, qui, étant salées, soumises au flux et au reflux et formant une vaste nappe, affectent en effet tous les caractères des eaux océaniques.

comme de l'huile : de petites vapeurs déliées et légères s'élevaient de la surface des eaux. A la douce tiédeur de l'air, au calme des ondes, tout autour de nous semblait enseveli dans un demi-sommeil plein de douce langueur, vraie sieste de la nature au milieu d'un beau jour d'été.

A notre droite se déroulaient à l'horizon, comme un ruban bleu, les côtes du nord : à notre gauche étaient l'Ile Saint-Bernabé, et, plus loin, l'amphithéâtre que forment les contreforts des montagnes de la côte sud ; en avant de nous, l'Ile du Bic et le Biquet ; en arrière, les eaux à perte de vue ; à distance autour de nous, quelques berges de pêcheurs, des canots de chasseurs à la pourcie, et quelques grands navires à l'accalmie au large.

Le phénomène du mirage est fréquent sur le fleuve Saint-Laurent ; mais quelquefois il se présente avec des splendeurs qui défient toute description : c'est un spectacle de ce genre qui commençait, en ce moment, à se dérouler devant nous.

Les Napolitains, à qui on voudrait enseigner à se vendre, à s'enivrer et à se déchirer dans les élections, ou bien à s'ensevelir dans les mines pour la plus grande gloire du régime constitutionnel, et qui ont le mauvais goût de trouver plus agréable de se chauffer au soleil, comme du temps du bon roi Ferdinand II, les Napolitains appellent poétiquement le mirage *Les enchantements de la Fée Morgane.*

La Fée Morgane vint donc, ce jour-là, étendre

avec une complaisance extraordinaire sa baguette enchanteresse sur le grand fleuve qu'elle visite souvent. Alors tous les objets commencèrent à se mouvoir lentement, en changeant de forme et d'aspect. Les uns s'élevaient au-dessus de l'eau en prenant des contours fantastiques, les autres semblaient descendre dans des ondes d'une transparence extrême, où ils apparaissaient comme autant de fantaisies de dimensions colossales, au fond d'un *aquarium* géant.

Les navires du large se montraient, tantôt avec une coque immense surmontée de toutes petites mâtures, tantôt avec d'énormes antennes portées sur une charpente à peine visible.

Quelquefois, dans ces changements incessants d'effets scéniques, l'image des objets apparaissait dans les airs et renversée ; quelquefois deux figures du même objet se montraient, juxtaposées l'une à l'autre, de telle façon que deux images d'un navire, par exemple, se dessinaient, l'une portée sur la surface de l'onde et droite sur sa quille, l'autre flottant dans l'air et la voilure en bas. Dans cet effet d'optique, deux embarcations se touchaient par l'extrémité des mâts, deux îlots couverts de verdure, par le sommet des arbres.

Les îles voisines prenaient les contours les plus variés et les plus féeriques ; des clochers, des dômes, des minarets, des palais, des tours, des murailles, s'élevaient graduellement dans un lointain vaporeux, pour de suite faire place aux dessins les plus bizarres.

Tout cela était baigné dans une atmosphère d'une douceur délicieuse, qui fondait les contours de tous les objets et leur prêtait une couleur particulière, dans des tons si chauds qu'il semble impossible de les voir jamais reproduits par le pinceau des artistes.

Il y avait des instants où tout disparaissait ; alors nous demeurions comme suspendus dans un milieu indéfinissable, espèce de vide apparent, à travers lequel nulle forme, à nous étrangère, ne se laissait voir. " *C'est comme une vision de rien !* " disait un de mes compagnons de pêche, dans son langage pittoresque. Il y eut un moment où cet isolement de tout fit soudainement place à une apparition réellement fantasmagorique.

Un petit canot de chasse, monté de deux hommes nageant debout à l'aviron, s'était approché tout près de nous, sans nous voir et sans être vu. Le mirage nous le découvrit tout à coup arrivant sur notre embarcation ; mais dans des proportions telles que les chasseurs faisaient l'effet de deux géants, dominant notre esquif de leur taille et semblables à des ogres prêts à faire de nous leur proie. L'apparition fut si subite et si étrange que tous nous poussâmes une exclamation, ne nous rendant pas de suite compte de ce qui nous menaçait ainsi.

Ces effets de mirage, se produisant comme dans un kaleïdoscope, durèrent, avec une intensité qui variait d'un moment à l'autre, pendant environ une demi-heure. La science explique

plus ou moins ce phénomène ; mais rien de ce que peut faire ou imaginer l'homme n'est capable de donner une idée de sa magnificence.

Jamais, pour ma part, je ne l'avais vu se manifester dans les conditions de splendeur qu'il affecta cette fois : le Père Michel était tellement de cet avis, lui aussi, que je ne l'ai presque pas rencontré de fois depuis qu'il ne m'en ait parlé.

VI

LA CUISINE AU CHANTIER.

Un temps de calme, assez long pour se remettre en mémoire ce que je viens de décrire, avait suivi les derniers mots du Père Michel. Le silence était venu de ce que, comme moi sans doute, il aimait à faire passer en revue devant son imagination les visions de cette délicieuse journée.

Dis donc, François, exclama le Père Michel, en revenant de sa courte rêverie, je m'aperçois que tu t'es mis à faire quelque chose d'extra pour le souper. On ne mangera pas de *catalognes* (1) ce soir. M'est avis que ton civet ne sera pas trop chétif : du lièvre, de la perdrix et du lard bien mitonnés ensemble, ça n'est pas à jeter aux chiens ; mais il faudrait avec cela quelque chose de fine bouche, pour servir comme qui dirait de dessert. Tiens, ajouta le vieux, en décochant de mon côté un coup-d'œil narquois, je vais faire un *Rat-musqué.*

Or je dois d'apprendre à mon lecteur, comme je l'appris alors moi-même, ce que c'est qu'un

(1) On connait ce gros tapis de manufacture domestique qu'on appelle *catalogne* : nos gens des chantiers ont donné ce nom de bonne humeur à des crêpes au lard qu'ils aiment assez à manger, de temps en temps, mais qui ne font pas partie de leurs mets d'apparat.

Rat-musqué à la Père Michel, selon que dirait le menu de tous les restaurants de quelqu'importance, si les restaurateurs savaient préparer ce mets succulent.

Le meilleur moyen, sans aucun doute, d'initier à ce secret culinaire ceux qui liront ces lignes, c'est de décrire le procédé, tel que je le vis pratiquer sous mes yeux par un grand maître, dans le *camp* du chantier des Deux-Rivières.

D'abord le Père Michel se lava consciencieusement les mains ; ce qui n'était pas de luxe, après avoir toute la journée *manigancé la drogue* à loup-cervier, comme il nous le dit avec une franchise qui lui fait honneur.

Ceci fait, le Père Michel mit dans un grand plat de la farine dont, avec addition d'eau chaude, il fit une pâte solide ; laquelle pâte, une fois à peu près confectionnée, fut étendue sur la table au moyen d'une bouteille vide. Je dois dire, pour être exact et pour être juste, que la table avait été, préalablement, recouverte d'un linge parfaitement net et saupoudré de fine fleur de farine.

L'habile artiste assaisonna de beurre cet appétissant feuillet de pâte, puis il roula le tout, avec le soin qu'un noble prend à plier ses parchemins, enveloppant dans les replis de la pâtisserie la copieuse couche de beurre qu'il y avait déposée. La masse fut ensuite pétrie, incorporée et arrangée dans la forme voulue ; c'est-à-

dire, en un gros cylindre arrondi des bouts, ressemblant au tronc d'un rat-musqué.

A cette phase du procédé, le Père Michel mit sur le feu un grand chaudron dans lequel il versa un peu d'eau, pour y déposer l'énorme gâteau de pâte qu'il arrosa incontinent d'un grand pot de melasse.

Le tout n'avait point été longtemps sur le feu qu'une odeur de *tire* se répandit dans la cabane, en un fumet délicieux.

La cuisson terminée, le Père Michel leva le *couvert* et nous montra, s'élevant triomphalement au-dessus d'une mare de melasse à demi candie, le dos brun marron de son *Rat musqué.*

Or le *Rat musqué* du Père Michel avait, je vous l'affirme, une apparence superbe et, je puis ajouter, un goût délicieux, comme j'eus l'occasion de le constater un peu plus tard

VII

LA RENTRÉE AU CAMP.

Les apprêts du repas n'étaient pas encore tout à fait terminés que le Contre-maître arriva. Après avoir donné ses derniers ordres pour clore les travaux de la journée, il revenait au *camp*, afin de s'assurer que tout était bien de ce côté, et présider à l'arrivée des travailleurs et des voitures.

Je n'ai pas besoin de dire que j'offris mes devoirs au maître du logis, et que j'en fus reçu, avec cette politesse et cette hospitalité faciles, qui distinguent l'homme *de bon sang* faisant les honneurs de sa maison.

Bientôt arrivèrent, par petites escouades, les travailleurs fatigués, affamés, bruyants et joyeux. Ils déposaient les haches, les pelles et les raquettes en bon ordre autour du camp, dételaient les chevaux, et les menaient à l'écurie pour leur donner les premiers soins ; puis enlevant, avec leurs couteaux de poche, la neige attachée à leurs habits, ils entraient les uns après les autres dans le *camp*.

J'échangeai des poignées de main avec tous ces braves gens, et, pendant que François, aidé de quelques-uns des plus jeunes, achevait de préparer la table, je répondais aux mille questions qui m'étaient faites. La conversation rou-

lait sur les nouvelles de *la Paroisse*, sur les fêtes de Noël et du jour de l'an, les mariages et les morts.—" Y a-t-il longtemps que vous avez vu " mes gens " ? était une question que chacun me posait à son tour, aussitôt qu'il en trouvait la chance sans interrompre personne. Puis on *jâsait* d'affaire et d'autres.

Il y a vraiment du plaisir à prendre ainsi sa part de la vie intime de notre population des campagnes. Je ne veux pas d'autre preuve de l'amabilité du caractère de nos campagnards, en général, que l'affection qu'ils savent inspirer à tous les *étrangers bien élevés* qui ont vécu dans nos paroisses : il n'y a pas un gentilhomme de bon aloi, de quelque nation qu'il soit, qui, ayant fréquenté nos habitants, n'en ait conservé un bon souvenir.

Tâchons que ce cachet de distinction ne se perde pas... Le canadien doit rester ce qu'il est, à peine de descendre au dernier rang ; car c'est la loi... On tombe de sa hauteur !

Veut-on savoir ce qui arrive, quand on perd de vue cette vérité ? Comparons le vrai canadien qui se souvient de son catéchisme, et qui respecte et écoute le prêtre, avec cet extérieur honnête, cette politesse aisée, cette réserve de bon goût, ce savoir-vivre qui devine ce qui est convenable, ce respect des hommes et des choses... Comparons-le avec cet être, que je nomme à regret un canadien *yankéfié*, qui a changé son nom, qui affecte de ne parler qu'anglais, ne salue plus les ecclésiastiques, prend la grossièreté

pour de l'indépendance, l'ânerie bruyante pour du savoir, le nasillement pour un parler aimable, la vulgaire audace pour de l'importance ; qui bavasse à tous et de tout, avec un ton détestable de prétentieuse contention... En un mot, un vrai Gros Jean qui veut en montrer à son curé, l'être le plus sot et le plus maussade !

Ah ! disons-le souvent, et que Dieu garde notre peuple de cette contamination !

Quand le repas fut servi, le Contre-maître s'alla mettre debout à la tête de la longue table, et, s'adressant à ses deux hôtes le Père Michel et moi, il nous invita à prendre place à ses côtés ; puis jetant le dernier regard du maître sur les apprêts du repas, il dit à ses hommes : " Approchez tous. " Se recueillant un peu, il ajouta : " Nous allons dire le *Bénédicité.* "

L'appétit ne manquait à personne, les mets étaient excellents, la bonne humeur ne fit pas défaut, en sorte que tout alla pour le mieux. S'il resta quelque chose de ce qu'avait préparé le pauvre François, il n'en resta guère. Quant au *Rat-musqué* du Père Michel, il y passa tout entier.

Le repas fut suivi de ce temps de demi-repos que la nature exige, en faveur de l'estomac, pendant les premiers moments de la digestion.

Chacun savourait à loisir les délices d'une bonne pipe après le souper, et les rêveries de chacun, voltigeant comme les nuages de la fumée, étaient à peine troublées par les rares paroles d'une conversation que personne n'avait l'air de vouloir entretenir pour le moment.

Au bout d'une demi-heure à peu près, le Contre-maître se leva : " Allons, mes enfants, dit-il, il faut aller soigner nos chevaux pour la nuit. "

Il alla lui-même présider à cette dernière opération, fit le tour du *camp*, regarda les étoiles et rentra, en nous prédisant du *temps sec* pour le lendemain.

De rechef réunis dans la cabane et le feu ayant été ranimé par une nouvelle *attisée*, quelqu'un de la compagnie qu'on avait chargé de cette mission se mit à dire :

—A cette heure, c'est le temps de conter des contes.

Alors tous, d'une voix unanime, s'écrièrent :

—Père Michel, Père Michel, contez-nous quelqu'histoire !

II

HISTOIRE DU PERE MICHEL.

I

UN COMPÉRAGE.

Le Père Michel, qui n'avait dit mot depuis le repas et qui semblait absorbé dans ses pensées, prit alors un poste convenable et commença ainsi.

Il y a juste ce soir soixante-cinq ans de cela, un seizième enfant venait de naître chez un des *gros habitants* (1) de la paroisse de Kamouraska, dans la concession de *l'Embarras*.

C'était dans le temps des *bonnes années*, il y avait plus de blé alors qu'il n'y a d'avoine aujourd'hui ; les *habitants de huit cents minots* n'étaient pas rares. Mais un bon nombre abusaient de cette abondance, ne pensant qu'à manger, à boire et à s'amuser : ils croyaient que ça durerait toujours et n'avaient pas l'air à s'occuper d'autre chose. J'ai connu des habitants qui achetaient une tonne de rhum et un baril de

(1) Il est bon que les étrangers qui pourraient lire ces lignes sachent qu'en Canada ces mots, *un gros habitant*, veulent dire un cultivateur à l'aise.

vin pour leur provision de l'année : la carafe et les verres avec les *croxignoles* étaient toujours sur la table, tout le monde était invité, on ne pouvait pas entrer dans une maison sans *prendre un coup*. On avait même fait un refrain, que le maître de la maison chantait dès que ses visiteurs faisaient mine de partir :

Les canadiens sont pas des fous :
Partiront pas sans prendre un coup !

C'est pour cela qu'on dit aujourd'hui d'un homme ivre et sans raison : "*il est soûl comme dans les bonnes années.*"

Les fêtes étaient presque continuelles, il n'y avait, pour ainsi dire, que dans les saisons des semences et des récoltes qu'on travaillait. J'ai vu des habitants, pour n'avoir pas réparé les ponts des fossés de traverse dans la *morte-saison*, jeter dans le fossé la première charge de gerbes pour passer les autres par-dessus.

Ça ne pouvait pas durer ; mais aussi plusieurs se sont ruinés et, si les vieux de ce temps-là revenaient, il y en a beaucoup qui trouveraient des faces étrangères dans leurs maisons.... C'est malheureux qu'on n'ait pas plus tôt établi les sociétés de tempérance !

Les bonnes années sont rares depuis ce temps-là : presque tous les ans depuis, il y a des vers qui mangentle blé, et, surtout dans les paroisses d'en haut, il n'y a quasiment plus moyen d'en cultiver. Des savants ont cherché à découvrir des *estèques* afin d'arrêter ce fléau : je leur sou-

haite bien de la chance ; mais il m'est avis que les mouches et les vers obéissent au bon Dieu, et qu'il les fait piquer ceux qui ont du mauvais sang, pour les guérir.

Tenez, prenez ma parole, c'est une punition, et tant qu'on n'aura pas fait pénitence, ça durera.

Je parlais de ça, l'autre jour, à un de ces canadiens que je ne peux pas souffrir, qui ont toujours des objections, et ont l'air de ne croire au *Grand-Maître* que malgré eux ; il me répondit :— Mais comment cela se fait-il que les américains et les gens du Haut-Canada, qui ne sont pas de la religion, récoltent du blé ?—Cela se fait comme ça, que je lui dis, on corrige ses enfants, parce qu'on les aime, parce qu'on est leur père, et on ne corrige pas les enfants d'un autre !.....

Mais pour en revenir à mon histoire, dans ce temps-là il n'y avait pas de tempérance, et il y avait à *l'Embarras* trois habitants qui achevaient de manger et de boire leurs biens ; comme je vous l'ai dit, chez l'un d'eux à pareil jour qu'aujourd'hui, il y a soixante-cinq ans, survenait un enfant, le seizième de la famille.

Il n'y avait pas six heures que l'enfant était au monde, que la maison était déjà pleine. La table était mise dans *la chambre de compagnie*, et on trinquait d'importance : on chantait force chansons, et surtout la chanson favorite des lurons de ce temps-là :

Les enfants de nos enfants
Auront de fichus grands pères :
A la vie que nous menons,
Nos enfants s'en sentiront !
Donne à boire à ton voisin ;
Car il aime, car il aime
Donne à boire à ton voisin ;
Car il aime le bon vin.
Ah ! qu'il est bon, ma commère,
Ah ! qu'il est bon, ce bon vin !

Si l'temps dur' nous mang'rons tout,
La braquette, la braquette :
Si l'temps dur' nous mang'rons tout,
La braquette et les grands clous !
Donne à boire à ton voisin,
Car il aime, car il aime
Donne à boire à ton voisin,
Car il aime le bon vin.
Ah ! qu'il est bon, ma commère,
Ah ! qu'il est bon, ce bon vin !

Le dîner commençait à durer un peu et la relevée était entamée, sans qu'on songeât à autre chose qu'à s'amuser, lorsque la malade fit venir son mari et lui dit :

—Il est temps d'aller faire baptiser l'enfant.

—Parbleu ! c'est bien vrai : allons, il faut aller mettre les chevaux sur les voitures, répondit le maître de la maison. Puis ouvrant la porte de la chambre où l'on s'amusait : Ah ! ça, vous autres là, on va aller faire baptiser l'enfant..... Toi, Baptiste, tu seras compère et tu peux choisir Madeleine pour ta commère. Allons, vous autres les femmes, préparez le petit pour le compérage. *Les jeunesses*, allez atteler, vous prendrez la Bégonne. Tu n'as pas besoin de t'en

mêler, Baptiste, les garçons mettront bien ton Papillon sur ta *carriole*. On finira le *snaque*, quand on sera de retour !

Chacun faisant sa part de besogne, tout fut bientôt prêt, et les deux carrioles partirent *grand train* dans la direction de l'église de la paroisse. Le père, seul dans sa voiture, battait la marche ; par derrière venaient le compère et la commère portant l'enfant : Baptiste menait sa commère sur le devant, parce que Madeleine était pas mal large et que, de plus, les chemins étaient un peu *boulants*.

A part du petit nouveau, les autres étaient joliment *gris*, en quittant la maison ; mais arrivés à l'église, heureusement, il n'y paraissait plus. Il est bien sûr même qu'ils firent des réflexions sur leur manière de vivre, et que leur conscience dut alors leur donner de bons avis : ces choses-là font toujours du bien.

Après le baptême, M. le curé, qui était désolé de voir une partie de la paroisse ainsi livrée à l'ivrognerie, leur dit :—J'espère qu'en présence de ce nouveau chrétien, de cette créature régénérée, vous ne commettrez pas de ces excès si fréquents aujourd'hui dans les fêtes de famille.

Nos gens firent une mine penaude qui ne dut pas trop rassurer le curé sur l'avenir, lui qui connaissait un peu le passé des trois paroissiens auxquels il parlait.

Au sortir de la sacristie, le compère conduisit sa commère chez le marchand, pour acheter des rubans, des dragées et autres babioles.

De là on passa chez l'hôtelier, en compagnie d'un ami qui demeurait sur le chemin de l'Embarras. Les hommes prirent chacun une couple de coups, on fit avaler à la commère une *bonne ponce*, et on partit ; l'ami en tête et les autres à la suite. Pas besoin de dire que ça filait grande écoute.

Arrivés à *la montée* qui conduisait à la maison de l'ami, celui-ci arrêta sa voiture et ne voulut pas permettre aux autres de passer outre sans entrer chez lui.

—Les femmes aimeront à voir le petit nouveau, dit-il, puis vous prendrez une petite goutte pour vous réchauffer.

—Ce n'est pas possible, dit la commère, qui, se sentant la tête déjà légère, avait peur d'une autre *ponce*, et se rappelait un peu les recommandations de M. le Curé.

—Tiens, je te dirai bien, Marcel, dit le père, j'ai peur de la *poudrerie*, voilà le vent qui s'élève...

—Ta, ta, ta, répond le maître de la maison, tout ça, ça ne veut rien dire ; on ne passe pas ainsi à la porte d'un ami sans entrer ; suivez-moi, ou bien je n'irai jamais chez vous. Marche, Pigeon !

Les trois voitures enfilent la montée à pleines jambes et... *houo ! houo ! houo !* on arrive les uns sur les autres à la porte.

De la maison on avait vu venir les amis et on avait facilement reconnu que c'était *un compérage*. En un instant la commère est entourée,

dans sa voiture, par les grandes filles du logis qui viennent prendre l'enfant.

—Est-ce une fille ?

—Non, c'est un garçon,

—A-t-il les yeux bleus ?

—Ma foi, j'en sais rien.

—La mère est bien ?

—Oui, elle est bien vigoureuse pour le temps.

—Entrez, entrez, criait Marcel ! Voulez-vous qu'on fourre vos chevaux dedans un instant ? les garçons sont ici, c'est l'affaire de rien ?

—Merci, merci, nous ne voulons être qu'une minute.

—Allons..... entrons. Et les voilà dans la maison.

On secoue la neige des habits, la maîtresse aide la commère à enlever son grand châle de dessus. Déjà l'enfant est en partie développé et fait entendre ses cris, du fond du cabinet où les jeunes filles l'ont emporté pour en prendre soin.

—Ma femme, dit le maître, le poèle chauffe-t-il dans la chambre de compagnie ?

—Oui.

—Eh bien ! fais entrer Madeleine et prépare lui un *bon sangris*. Allons, les hommes, venez prendre un coup avec une bouchée de *croxignoles*.

La commère se défend ; mais il n'y a pas à dire, il lui faut, bon gré malgré, prendre un grand bol de *sangris*, bien sucré, bien chaud et surtout diantrement fort. Les hommes pren-

nent un coup, deux coups, trois coups, on jase un peu, on s'oublie...

—Sapristi, dit le père au bout de quelque temps, voilà la brunante... Il faut s'en aller. Allons, bonjour mes amis !

On se lève, et voilà bientôt nos gens prêts à partir.

En ouvrant la porte, une raffale fait entrer la neige jusque dans la maison. En descendant le perron, la commère glisse sur le croupion, mais les os sont loin, il n'y a rien de cassé, et *bonheurement* ce n'est pas elle qui porte l'enfant en ce moment.

Les voitures et les chevaux qui tremblent à la bise sont déjà couverts de neige par la poudrerie : le vent souffle dur.—Bigre de temps ! dit Baptiste, mais heureusement qu'il n'y a pas loin !

Les deux hommes tournent leurs chevaux du côté du chemin, on installe la commère du mieux possible dans la voiture, l'on dépose le petit bien soigneusement enveloppé sur ses genoux, et... peti-petan, peti-petan, peti-petan... voilà qu'on gagne le logis.

Il ne fait pas encore tout à fait noir ; mais le vent soulève la neige et la chasse devant lui ; on distingue à peine les maisons et les granges à travers le brouillard épais. La poudrerie tourbillonne dans les champs et sur la route.

La neige s'amoncèle le long des clôtures, le chemin s'emplit. Il y a des instants où l'on ne voit que les balises de chaque côté de la voie

tracée, et d'autres instants où l'on ne voit rien du tout.

Les voitures ne touchent plus la neige battue et durcie que par intervalles ; le reste du temps, elles sont bercées sur l'élément floconneux et mobile amoncelé par petits monticules.

Le grésil, porté par le vent, se joue comme un lutin de tous les êtres exposés à ses tracasseries : il frappe les joues, pince le nez, s'introduit dans les yeux, dans les oreilles ; il siffle, bourdonne, s'éloigne, revient en pirouettant, fait les cent coups, sous lesquels les plus fiers sont obligés de courber la tête.

Et durant tout ce temps nos gens sont à peine capables de se rendre compte d'eux-mêmes, pendant que, *le cou en roue*, Bégonne et Papillon affrontent bravement l'orage.

A la maison on commence à être inquiets et à se demander :—que font-ils ? Mais les chevaux canadiens sont de fines bêtes et les voitures et attelages de nos habitants des meilleurs.

Enfin le Père arrive le premier.

—Mais qu'avez-vous fait, lui demande-t-on ? La pauvre mère est inquiète ; où sont donc les autres avec l'enfant ?

—Ils viennent par derrière. Dame, la Bégonne ne se laisse pas piler sur les talons ; c'est qu'elle en débite du chemin cette jument-là, quand on la laisse faire.

Quelques instants après quelqu'un crie :—Les voilà, les voilà ! En effet, la voiture s'arrête de-

vant la maison : la commère a un peu, beaucoup même de peine à *débarquer*, elle entre cependant conduite par son compère.

—Mais comme te voilà équipée ; tu as de la neige partout !... Et le petit, le petit, où est donc le petit ?

La commère, abasourdie et n'y étant plus, ne savait que répondre, lorsque Baptiste, un peu plus à lui-même, expliqua :

—Tiens, je m'en étais pas aperçu : il faut que Madeleine l'ait laissé tomber, par mégarde, dans le *banc de neige*. Dame, Papillon avait le diable au corps et il n'y avait pas moyen d'en venir à bout. Mais ce n'est pas loin que nous avons *versé*, c'est à la barrière en prenant la montée.

Cinq ou six hommes partirent à l'instant, et revinrent, je ne sais pas si je dois dire heureusement, avec l'enfant trouvé dans la neige, qui dormait encore tranquillement quand on l'apporta à la maison, Le petit ne s'était pas plus aperçu de sa chûte que son parrain et sa marraine.

Il y a de cela soixante-cinq ans ce soir, répéta encore le vieux conteur, et ce petit nouveau-là... C'était moi !

L'histoire de mon compérage, ajouta le Père Michel, a été l'histoire de ma vie. Ballotté de côté et d'autre, j'ai fait bien des plongeons et des culbutes pour arriver où j'en suis ce soir, pas plus riche que vous voyez !... Mais après tout, qu'est-ce que cela fait ? " On n'en emporte ni plus ni moins dans l'autre monde. "

Le Père Michel se tut et alluma sa pipe qu'il n'eut pas le loisir de fumer bien longtemps. Nous le priâmes bientôt de continuer son histoire, ce à quoi il consentit avec sa bonne humeur et sa complaisance ordinaires.

II

LE FOLLET DE LA MARE-AU-BARS.

Les aventures de mon baptême, reprit le Père Michel, sont assez drôles à raconter ; mais c'est comme bien d'autres choses de ce genre-là, c'est plus gai de loin que de près. Ma pauvre mère, qui était une bonne chrétienne, en avait été bien attristée ; puis elle voyait aussi avec chagrin dissiper dans de folles dépenses une honnête aisance, fruit de bien des travaux et des économies ; car il est bon de vous dire que le temps de ces fêtes-là n'avait commencé que depuis peu d'années. Mon père, qui était bon au fond et qui aimait sa femme, la voyant se chagriner ainsi, se mit à pleurer ; il finit par faire à ma mère des promesses que celle-ci s'empressa d'aller lui faire accomplir à l'église, dès qu'elle put sortir.

De ce moment, on tâcha de mettre ordre aux affaires de la maison ; mais il était trop tard ! Après quelques années d'efforts inutiles, mes parents aimèrent mieux vendre de suite le bien paternel et payer leurs dettes que de se mettre, en retardant plus longtemps, dans l'impossibilité de se libérer. Ils acceptèrent avec courage leur infortune, et mon père tâcha de réparer auprès des enfants, le tort des mauvais exemples qui leur avaient été précédemment

donnés. J'espère bien que Dieu a pardonné à l'âme de mon père, comme je lui pardonne, ajouta le Père Michel avec émotion !

A mesure que mes frères et sœurs venaient d'âge à gagner leur vie, ils se mettaient en service chez les habitants, mais toujours dans la paroisse de Saint-Louis.

C'est curieux comme on a de la peine à s'éloigner de sa paroisse ! C'est-à-dire, plutôt, que c'est bien naturel. Avec cela que c'est beau le *Faubourg* (1) de Saint-Louis et toute la paroisse de Kamouraska. Il me semble voir en ce moment le Cap-Blanc, les côtes de Paincourt, l'Eglise, le Cimetière, le Presbytère, le Petit-cap, les anses ; puis ces cinq îles que j'ai tant de fois visitées !...Tenez, j'ai bien voyagé, et je n'ai rien vu qui soit plus beau que cet endroit-là !

A mon tour je dus quitter mes parents ; mais, au grand contentement de ma chère défunte mère, c'était pour aller m'engager chez M. le Curé. J'avais douze ans, c'était l'année de ma première communion. Ma besogne était de servir la messe, de faire les commissions et d'aider aux travaux de la maison, sous les ordres de la ménagère qui me montrait à lire et à écrire.

Je passai ainsi cinq ans, dont je me souvien-

(1) Dans certaines parties du pays, on nomme le village *faubourg ;* on se sert de l'expression *les villages,* pour désigner les concessions sises en arrière du *rang du bord de l'eau :* ainsi on dit : *le village du deuxième, du troisième* (en sous-entendant le mot *rang*)

drai jusqu'à la mort et que je bénirai toute ma vie ; mais je ne pouvais pas toujours rester au presbytère, parce que je n'étais pas le premier venu et qu'il n'y avait pas de l'ouvrage pour deux hommes.

M. le Curé avait un autre engagé, qui était avec lui depuis longtemps ; en sorte que, lorsque j'eus atteint ma dix-septième année, le bon prêtre m'appela un jour et me dit :—Michel, tu es d'âge maintenant à gagner des gages plus élevés que ceux que je puis te donner : un enfant me suffit avec Ambroise, et, toi, te voilà maintenant un homme. Je ne te chasse pas, mon pauvre Michel, ajouta-t-il, mais si tu trouves meilleur, profites-en, et sois toujours un bon chrétien partout où tu iras. Souviens-toi qu'à part le Ciel, tout le reste ne vaut pas la peine qu'on se donne pour l'obtenir.

Il m'en coûtait un peu de laisser le presbytère ; mais je comprenais bien les raisons de M. le curé, je pris donc de suite mon parti. Je me sentais du goût pour la mer et les bois, je m'engageai chez le seigneur de Kamouraska, pour tendre et soigner les pêches du domaine et des îles. .

Nous étions deux à cette besogne, et la plupart du temps nous demeurions sur l'*Ile-aux-patins*, où nous avions une petite maison. Nous voyagions presque tous les jours de terre ferme à l'île, et de l'île à terre ferme, faisant la traverse, qui est d'une petite demi-lieue, tantôt en

flatte (1), à haute marée, tantôt à pied ou en voiture, à marée basse.

Il y avait deux ans que j'étais engagé au domaine, occupé l'hiver à *aller au bois*, et toute la belle saison à la pêche, comme je viens de le dire, lorsqu'arriva l'événement que je vais vous raconter.

Un *coup de temps* avait, une nuit, fort endommagé notre pêche de l'Ile-aux-patins ; la mer en se brisant avait emporté une partie des matériaux ; pour réparer les avaries il fallait avoir du secours de terre ferme. Je traversai donc *de mon pied* à la marée du matin, avec l'intention de revenir à la marée du soir. Comme je ne pouvais me mettre en route qu'assez tard et qu'il ne devait pas y avoir de lune cette nuit-là, je recommandai à mon camarade, qui restait sur l'Ile, de tenir le fanal allumé à la fenêtre de notre cabane, au temps de notre retour, pour nous servir de phare. Si vous vous êtes trouvés sur la mer à prendre un petit havre, ou bien sur une batture, par une nuit sombre, vous devez savoir si c'est difficile et embarrassant de s'orienter, et, par conséquent, combien cette précaution d'avoir une lumière pour se guider était nécessaire.

Je passai la journée au domaine à préparer ce qu'il nous fallait emporter. L'engagé qui

(1) Espèce de canot plat, quelquefois assez grand, que les pêcheurs français des Bancs et de Miquelon appellent *Ouari*, et qui a pris en Canada le nom employé ci-dessus de *Flatte*, qu'on a fait masculin.

devait venir nous aider avec un cheval était un jeune homme du nom de Ouellet, que ses infortunes et son air habituel de tristesse avaient fait surnommer *Ouellon-le-malheureux.*

Comme la voiture que devait conduire Ouellon était chargée, il partit seul aussitôt que la marée le permit, me disant :—Tu me rejoindras toujours bien, ainsi je n'ai pas besoin de t'attendre.

Ouellon connaissait le chemin aussi bien que moi, il pouvait se guider sur la lumière de l'Ile ; il était du reste très prudent, très adroit et très courageux : cependant, comme il vaut mieux être deux dans ces circonstances, et que quelque chose pouvait arriver à son cheval ou à sa voiture, je me hâtai de partir pour le rejoindre.

Quand je m'engageai sur la batture, Ouellon avait fait assez de chemin, pour que je ne pusse rien entendre du bruit de sa marche. Je précipitai le pas... après avoir marché quelque temps, je prêtai l'oreille et ne tardai pas à distinguer, au milieu du silence, qu'aucun bruit ne troublait, le *clapotement* des pas du cheval de Ouellon dans les flaques d'eau. Puis notre lumière de l'Ile-aux-patins était toujours là devant nous.

J'étais maintenant un peu rassuré, la voiture était encore loin ; mais au cas d'accident mon secours ne tarderait pas à arriver, et la distance diminuait toujours. Malgré cela, je ressentais un malaise secret : le serein de la nuit me faisait froid au cœur, et l'obscurité était telle qu'il me semblait qu'il n'y avait que Ouellon et moi dans

le monde, tant me paraissait immense le vide que les ténèbres faisaient autour de nous.

Je marchais depuis quelques instants tête baissée, absorbé dans mes idées qui roulaient des fantômes, lorsque relevant la tête je vis devant moi deux lumières à petite distance l'une de l'autre, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest.

J'écoutai attentivement pour savoir si j'entendrais encore le *clapotement* du cheval de Ouellon : effectivement je l'entendis dans la direction de la lumière de l'Ouest.

Tiens, me dis-je, j'allais trop à l'Est : la lumière de ce côté vient, sans doute, de quelqu'embarcation qui se sera arrêtée au bas des îles. Je pris donc un peu plus à l'Ouest, vers la lumière sur laquelle se dirigeait la voiture, et marchai sans nouvelles préoccupations.

Je marchais bon pas, et je commençais à trouver que le chemin était plus long que de coutume et la lumière bien lente à se rapprocher, quand je m'arrêtai tout à coup, en entendant à une petite distance devant moi un souffle comme celui d'un marsouin : au même instant je vis une grosse lumière dans la direction du large.—Est-ce qu'il y aurait un feu sur l'Ile-brûlée, me demandai-je, et serais-je rendu au point d'entendre souffler le marsouin au large de l'Ile aux Corneilles ? Quelle lumière est donc là devant moi ? Tournant alors la tête à droite, je vis à l'Est une faible lumière que je compris bien être celle de notre demeure.

La Mare-aux-bars, m'écriai-je avec effroi !

La Mare-aux-bars est une grande fosse très profonde, située au bout d'en bas de l'Ile-aux-Corneilles laquelle, naturellement, reste pleine d'eau à marée basse. Toutes les histoires que j'avais entendu raconter sur cet endroit dangereux me passèrent en un instant par la tête comme un tourbillon, lorsque je vis tout à coup disparaître, cemme un feu de Saint-Elme, la lumière extraordinaire dont j'ai parlé.

Mais quel était ce bruit que j'avais entendu ? Je savais que les bords de la Mare-aux-bars sont trompeurs, aussi ne m'en approchai-je qu'avec précaution, en sondant devant moi avec le bâton que je portais à la main.

Je ne fus pas longtemps sans tout deviner ; car bientôt j'entendis renâcler distinctement le cheval de Ouellon-le-malheureux : l'animal se débattait dans la mare, dont il essayait en vain de gravir les bords raides et glissants.

Son conducteur était-il vivant ? Dans ce cas j'étais bien disposé à faire l'impossible pour le secourir, et je me mis de suite à dérouler une corde que je portais autour de moi.

J'appelai Ouellon, je mis l'oreille au guet, cherchant à me rendre compte de tous les bruits qui me venaient de la fatale mare ; mais Ouellon ne répondait pas, et bientôt le cheval lui-même cessa de lutter avec le gouffre. Le silence régnait de nouveau sur la batture.

Le follet, car c'était lui qui venait de disparaître, le follet avait fait noyer *le malheureux*.

Je ne pouvais rien faire, puis la marée montante me forçait à quitter la batture. Je me jetai à genoux, remerciai Dieu de m'avoir préservé, dis un *De Profundis* pour l'âme du pauvre Ouellon, et pris en pleurant le chemin de l'Ile-aux-patins, où nous attendait mon compagnon. Je trouvai mon camarade jouant du violon, tant il était loin de s'attendre au malheur que j'allais lui annoncer.

Le lendemain nous allâmes à la Mare-aux-bars, pour tâcher de découvrir le corps de notre infortuné Ouellon ; mais nous ne pûmes y réussir. Le cheval et la voiture furent portés par les courants dans l'anse du Cap-blanc, où ils furent trouvés quelques jours après l'accident. Je ne sais pas si la mare a rendu le cadavre de sa victime ; mais je n'en ai jamais eu de nouvelles.

Ouellon-le-malheureux était un brave garçon, aimé de tous malgré son peu de gaieté ; il avait toutes les bonnes qualités ; il n'y avait pas huit jours qu'il avait communié quand il se noya. C'était une vraie brebis du Bon Dieu, pour qui toutes les afflictions de ce monde semblaient faites, et il les acceptait toutes sans murmurer. Ouellon n'était pas si malheureux qu'il en avait l'air, après tout !

Le séjour de l'Ile-aux-patins était devenu pour moi presqu'insupportable, à la suite de cet accident. Chaque fois que je me trouvais seul sur la batture le soir, il me semblait voir se

dresser devant moi le fantôme du *malheureux*. Je n'avais pas peur du pauvre garçon ; mais ça me rendait triste. Si bien que je ne voulus pas renouveler mon engagement à l'expiration de mon marché.

III

LE FEU DE LA BAIE.

Au printemps suivant, je partis pour la Baie-des-Chaleurs avec des gens de Paspébiac, dont la goëlette avait hiverné à Kamouraska.

C'est en descendant cette fois-là que je fus témoin d'une chose dont vous n'êtes pas sans avoir entendu parler ; un combat entre la baleine d'un côté, l'*espadron* et le *fleau* (1) de l'autre.

Notre goëlette était *encalmée* par le travers des Capucins. On voyait devant nous, à petite distance, deux baleines qui jouaient sur l'eau ; elles plongeaient en élevant droit en l'air leurs grandes queues fourchues ; on entendait leur souffle et on apercevait les jets d'eau qu'elles lançaient en respirant.

Nous étions à les examiner tranquillement, lorsque tout d'un coup elles se mirent à bondir avec violence, en poussant des mugissements terribles : puis on vit autour d'une des baleines—

(1) Ces noms sont ceux que donnent nos marins du golfe à l'espadon et au dauphin-gladiateur. Ce dernier a sur le dos et près de la tête une énorme nageoire, presque rigide, qui fait équerre avec son corps. Ces dauphins attaquent la baleine par troupes : les culbutes qu'ils exécutent autour d'elle et la violence de leurs mouvements font l'effet décrit par les marins qui en ont été témoins.

l'autre avait disparu—un gros objet noir qui s'élevait et se rabattait, comme le fléau d'un batteur en grange.

La baleine, voyez-vous, a deux ennemis que je viens de vous nommer : ces deux ennemis s'associent ensemble pour attaquer le monstre. C'est que ce n'est pas une petite affaire que de déclarer la guerre à une bête comme celle-là. Mais c'est pour vous dire que chaque chose à son maître dans le monde ; car la baleine, malgré sa gueule immense, malgré ses nageoires puissantes et sa redoutable queue, la baleine meurt toujours dans ce combat.

L'espadron attaque le premier, il enfonce son dard dans le ventre de la baleine : le fléau vient ensuite et la mord et la frappe de tous les côtés. Cette fois-là, on put voir à notre aise cette terrible bataille ; car elle se passait à peu de distance de la goëlette, et la baleine se dirigeait de notre côté, dans le moment où elle fut attaquée.

Il fallait entendre les *geins* déchirants de la pauvre baleine ; il fallait voir les bonds prodigieux qu'elle faisait. L'eau jaillissait, comme des trombes, tout autour des combattants. Le fléau s'élançait contre la géante et tapait dessus en *se dédoublant*.

Ils vinrent passer assez près de nous, pour qu'on pût voir, à travers le *volin*, les jets de sang que soufflait la baleine ; la mer en paraissait teinte à plusieurs arpents à la ronde. Enfin il arriva un moment que la baleine, se soulevant presque tout entière hors de l'eau par un

effort désespéré, tourna presque sur elle-même : nous vîmes se dresser droit en l'air l'un de ses ailerons énormes ; nous pûmes apercevoir l'espadron attaché par son dard à son ventre blanchâtre. Le colosse retomba ensuite de toute sa masse rouge de sang, plongea *à pic* dans l'abîme, et tout disparut.

Le combat s'est sans doute continué au fond de la mer ; mais n'a pas pu durer bien longtemps. Toujours est-il que nous ne vîmes rien reparaître, malgré le soin que nous mettions à examiner la surface des eaux de tous les côtés.

C'est une singulière créature que la baleine. Il y a pourtant eu un temps où ces masses vivantes se promenaient dans l'endroit même où nous sommes, un temps où presque tout le pays était sous l'eau et faisait partie de la mer ; car j'ai vu des os de baleine sur le Mont-commis, en arrière de Sainte-Luce. C'est un crâne de baleine qui est là ; il est situé dans une petite coulée sur le flanc de la montagne, à environ mille pieds au-dessus du fleuve. Je l'ai vu de mes yeux, et je ne suis pas le seul qui l'ait vu et touché ; et puis tout le long de la côte, dans les champs, vous pouvez déterrer des charges de navires d'os de baleines.

Mais je reviens à mon histoire. Je demeurai trois ans dans *La Baie :* l'été je faisais la pêche à la morue, et l'hiver j'allais à la chasse avec les sauvages de Cascapédiac et de Ristigouche.

Je n'ai pas besoin de vous dire ce que c'est que cette vie-là ; mais je vais vous raconter une

aventure qui m'a bien surpris quand elle m'est arrivée : aujourd'hui je n'en ferais presque pas de cas.

Nous revenions une nuit du Banc-de-Miscou, après une absence de deux jours ; nous étions trois dans une grande berge. Nous courions dans le moment Ouest-sud-Ouest, par une grande brise de vent d'Ouest, en pinçant les vents pour prendre Paspébiac du retour de notre bordée ; lorsque nous aperçûmes, sous le vent, une clarté qui n'avait pas l'air de la lumière ordinaire d'un bâtiment.

Cette clarté n'était pas très loin de nous, elle s'avançait même de notre côté, comme pour passer à notre arrière gouvernant nord, et elle grandissait toujours. Il nous parut bientôt que c'était un navire en feu et nous distinguions même la mâture à la lueur des flammes ; puis le navire s'arrêta, n'offrant plus l'aspect que d'un vaste brasier.

C'est tout de même un navire qui brûle, nous dîmes-nous, entre nous autres, en mettant notre berge tout-à-fait dans le vent pour mieux examiner. C'est drôle qu'ils aient continué de marcher pendant que l'incendie commençait à se déclarer ; mais enfin c'est clair qu'il y a là un malheur. Il faut y aller. Qui sait si ces gens-là n'ont pas besoin de nous, leurs chaloupes sont peut-être mauvaises, trop petites pour tout le monde, peut-être ?

Nous changeâmes donc de route et, arrivant grande écoute, nous nous dirigeâmes vers le

navire en feu qui pouvait être comme à une lieue de nous.

—Entends-tu comme *des cris en peine*, me dit un de mes camarades, après quelques minutes de marche.

—Non, lui répondis-je ; mais j'ai un curieux bourdonnement dans les oreilles.

—M'est avis, dit au bout de quelque temps mon second compagnon qui était au guet à l'avant de la berge, m'est avis que le navire en feu s'éloigne de nous à mesure que nous avançons.

Nous allions tout de même, cependant. J'étais à la barre ; je tenais toujours la même course, malgré que nous ayons parcouru plus d'espace que n'en comportait l'éloignement d'abord supposé du navire en feu.

Il y avait environ une heure que nous avions changé de route, et le navire paraissait aussi loin de nous qu'au premier moment.—Bordons, criai-je à mes camarades, c'est comme rien, il y a du sorcier là-dedans. Et mettant toute la barre à lofer j'envoyai auprès du vent.

Au même instant, le feu, que nous regardions constamment, se dispersa en mille flammèches de toutes les couleurs et disparut.

Je ne pense pas qu'il se soit dit ensuite un seul mot dans la berge avant d'arriver au banc de Paspébiac.

Il me semblait qu'une haleine brûlante me soufflait dans la figure, et je crois vraiment que j'ai senti une odeur de soufre.

Enfin, vous me direz ce que vous voudrez, mais cela n'est pas naturel !

Arrivés à terre et tous les jours suivants, rien de plus pressé que de raconter notre aventure. La chose n'était pas tout à fait si nouvelle pour les gens de l'endroit que pour moi et mes associés de ligne, qui n'étions pas nés dans la place.

" C'est *le Feu de la Baie*, nous dit un vieillard acadien ; mais il y avait longtemps qu'on ne l'avait pas vu, il était presqu'oublié : on n'en parlait plus de cè côté-ci de la Baie. Les gens de l'autre côté, surtout à Caraquette, en parlent toujours, parce que c'est par là surtout qu'il se montrait, même pendant l'hiver au milieu des glaces.

" Ce feu a commencé à paraître pas longtemps après *le dérangement* de nos gens par les anglais, ajouta le vieillard. Je pense que c'est quelqu'étincelle de l'incendie de nos maisons qui a allumé ce feu-là. Soyez sûrs qu'il y en a, dans ces flammes, qui sont tourmentés pour de gros péchés. Ah ! le Bon Dieu est juste, et on ne se moque pas de sa justice comme ça ! "

On pensera ce qu'on voudra de cette affaire ; mais moi je suis de l'avis du vieux *cayen :* il y a *du goddam* là-dedans !

Les Anglais ont fait le diable dans l'Acadie et sur les côtes de la Baie ; ils ont tué, pillé, brûlé, et le diable leur rend ce qu'ils lui ont prêté. Le bâtiment qui brûle du feu de la Baie, car c'est un navire, j'ai distingué sa mâture à la lueur des flammes, est un des bâtiments des Anglais

dont *Charlot* s'est emparé et qu'il grille à la régalade.

Puis ce n'est pas la seule chose qu'on voit dans cet endroit, de ce genre-là. Croyez-vous que c'est la mer toute seule, par exemple, qui a monté la coque du *naufrage anglais* bien au-dessus des plus hautes marées, au Cap Désespoir ? Et ces cris, ces lamentations que plusieurs ont entendues, par le travers du *banc vert* et du *banc des orphelins* ! Non, tout cela n'est pas naturel, le vieux avait raison ; c'est un grand châtiment qui se poursuit dans ces parages ! Enfin vous en croirez ce que vous voudrez, ce n'est pas un article de foi ; mais pour le Feu de la Baie je l'ai vu comme je vous vois, et je m'en crois.

A propos d'Anglais encore, je vais vous raconter l'histoire de *Coundo* (1) le sauvage. Vous allez voir que celui-ci n'avait malheureusement pas remis sa cause entre les mains de Dieu, comme les bons Acadiens.

(1) Le mot *Coundo* veut dire pierre, en langue micmac donné à un homme, il répond à nos noms de famille français Lapierre, Laroche.

IV

LE PASSEUR DE MITIS.

J'étais si bon ami avec les sauvages qu'il ne s'en est guère manqué que je me sois *mis sauvage* (1) comme mes amis Fitzbac et Lagorjendière, que vous avez tous connus. Vous me croirez si vous voulez, mais je vous dis qu'il n'y a pas d'homme plus heureux qu'un bon sauvage.

J'aimais tant cette vie-là que j'abandonnai tout-à-fait la pêche à la morue, pour vivre entièrement avec les micmacs. Or, vous savez que les sauvages sont comme les caribous, ils ne s'arrêtent jamais, ils marchent continuellement : pendant quelques hivers et deux années entières, j'ai fait la chasse avec eux, j'ai parcouru tous les bois et toutes les rivières, depuis la Baie-des-chaleurs jusqu'à la rivière Rimouski.

J'étais associé, à l'époque dont je parle, avec un sauvage du nom de Noël, et dans le moment nous étions à la rivière Mitis à darder le saumon. Une fois, après avoir *flamboté* (2) une

(1) *Se mettre sauvage* est une expression consacrée, à l'occasion du petit nombre de canadiens et d'européens qui ont adopté la vie des bois et des côtes, en s'associant aux tribus aborigènes auxquelles leurs familles sont devenues incorporées.

(2) Le mot *Flamboter* veut dire faire la pêche de nuit, dans un canot qui porte un flambeau d'écorce ou de bois résineux à

partie de la nuit, nous fumions notre pipe dans la cabane au bord de la rivière avant de nous coucher, lorsque Noël me dit :

—Sais-tu ce qui s'est passé ici, il y a plus de trente ans ?

—Non, lui répondis-je.

—Eh bien ! je vais te le dire, reprit Noël.

Voici donc ce que Noël m'a conté en micmac, et que je vais vous traduire en français.

A l'arrivée des Anglais dans le pays, il y eut une bataille entre des navires français et des navires anglais, à l'embouchure de la Ristigouche. Les Anglais étaient plus nombreux, ils eurent le dessus et firent une descente à terre après le combat.

La pointe de Ristigouche était habitée alors comme aujourd'hui : il y avait un village micmac et un petit village acadien. Comme les acadiens et les micmacs avaient pris part au combat, dans le service de quelques batteries érigées sur la pointe, les Anglais mirent le feu aux maisons et aux cabanes des deux villages, et donnèrent la chasse à toute la population qui prit la fuite vers les bois, emportant le peu qu'elle avait pu sauver des choses les plus nécessaires à la vie.

Un sauvage du nom de *Coundo* vit tomber

son avant. Un homme à l'arrière du léger canot dirige la course, un autre à l'avant, armé d'un harpon ou *nigogue*, cherche des yeux le poisson, à la lumière du flambeau, et le *darde* dès qu'il l'aperçoit en position favorable. Les micmacs sont les plus habiles *dardeurs* du Canada.

morte à ses côtés, frappée par une balle anglaise, sa femme, qui menait par la main un petit garçon orphelin adopté par eux, en l'absence d'enfants leur appartenant.

Coundo avait un caractère fier et superbe, c'était un vrai guerrier sauvage que la religion n'avait pas tout-à-fait dompté. Dans l'accès de sa rage et de son ressentiment, il voua sa vie à la vengeance.

Il ne voyait pas dans un avenir bien prochain de chance probable de se venger à sa guise ; mais un sauvage sait attendre. Il attendit, et en attendant, il élevait son fils adoptif dans les idées qu'il nourrissait, afin d'augmenter les moyens de satisfaire la haine qui le dévorait, guettant son heure avec cette patience qui caractérise sa race.

Il se passa plusieurs années sans que Coundo eût pu trouver une occasion favorable à l'exécution de ses projets. Elle se présenta enfin.

Les Anglais avaient établi des relations commerciales avec la Baie-des-chaleurs, et ils commençaient à former des établissements dans la Gaspésie. Dans ce temps-là il n'y avait pas de bateaux à vapeur, et le moyen le plus prompt et le plus sûr de communiquer avec ces endroits était de passer par Mitis, en suivant le sentier des sauvages jusqu'au lac Matapédiac ; puis de là, par un autre sentier, et à la raquette en hiver, par les lacs et les rivières, et en canot l'été, jusqu'à Ristigouche. C'est encore aujourd'hui la route que suit la poste, avec cette diffé-

rence que le chemin est un peu plus large que le sentier des *plaques*.

Coundo se dit à lui-même : voilà mon heure arrivée ! Son petit sauvage, qu'il appelait *Byette*, avait alors seize ans et c'était déjà un assez-rude gaillard.

Prenant froidement ses mesures, Coundo alla s'établir en compagnie de Byette sur les bords de la rivière Mitis. Il fit savoir partout qu'il se chargeait de faire passer la rivière et le bois jusqu'à Matapédiac, où il y avait d'autres guides, à tous les voyageurs qui désiraient aller à Ristigouche.

Pendant deux ans, tous ceux qui se confièrent à Coundo n'eurent qu'à se louer de son zèle, de son habileté, de ses attentions et de sa diligence à les servir. Bref, sa réputation était faite ; on disait à tous ceux qui voulaient se rendre dans la Baie-des-chaleurs.—Allez trouver *Coundo le passeur de Mitis*.

Un jour, se présente à la cabane du passeur un bourgeois anglais : il demande à Coundo si ce n'est pas lui qui a servi de guide à un de ses amis qu'il nomme, l'année précédente : sur la réponse affirmative du sauvage, il l'engage pour le conduire à Matapédiac.

On partit et tout alla à merveille pendant quelques heures ; mais une fois enfoncé dans le bois, Coundo dit à l'Anglais :

—Arrêtons ici.

—Pourquoi, dit l'anglais.

—Parce que je suis fatigué. Il y a longtemps

que je suis fatigué. Tiens, j'ai une douleur là ! il mettait la main sur son cœur. Puis il s'assit en soupirant, sur un tronc d'arbre renversé.

L'Anglais s'assit sur le même arbre, pendant que Byette avait l'air de mettre en ordre le bagage et les autres effets, déposés tout près de Coundo.

—Tu es anglais, toi, dit le sauvage à l'étranger ?

—Oui, je suis anglais.

—Ton père était anglais ?

—Oui, mon père était anglais.

—Ta mère était anglaise ?

—Oui, ma mère était anglaise.

—Ils sont morts tes parents ?

—Oui, ils sont morts.

—C'est dommage ! As-tu une femme ?

—Non, je ne suis pas marié.

—C'est dommage, répéta une seconde fois Coundo.

—Mais, dit l'anglais, pourquoi me tiens-tu cet étrange langage, et pourquoi me regardes-tu fixement ainsi ?

—Je vais te le dire, répliqua Coundo parlant toujours tranquillement et mesurant chaque parole. Il y a neuf ans, Byette que voici avait sept ans, il a tout vu ; il y a neuf ans j'avais une femme, j'avais un vieux père et une vieille mère : jusque-là nous avions vécu heureux, allant partout où cela nous plaisait et retournant à Ristigouche, de temps à autre, pour revoir nos gens de la même nation ; tranquilles

partout, bons amis avec les Canadiens, les Acadiens et les Français Il y a neuf ans ma femme a été tuée, ensuite mon père est mort de misère, ensuite ma mère est morte aussi de misère et de chagrin. J'ai tout vu ça, moi !... Sais-tu qui a tué ma femme ? Sais-tu qui a fait mourir mon père et ma mère de misère et de chagrin ?

Sans attendre de réponse, Coundo s'étant levé se posait en face de l'étranger, et, prenant des mains de Byette son fusil tout armé, il ajoutait :—C'étaient des anglais comme toi !... Au même moment le malheureux voyageur tombait mort sous la balle de Coundo.

Le terrible micmac tua ainsi, avec la même froideur et la même férocité deux autres Anglais ; puis il prit les bois pour n'être pas appréhendé ; toujours accompagné de Byette qui, sauf le respect dû à son baptême, était un véritable payen. Ils vécurent tous les deux dans l'intérieur du pays, comme des ours, pendant quelques années.

Coundo avait un frère, plus jeune que lui, qui, comme les autres micmacs, était venu de nouveau habiter le village de Ristigouche.

Un jour, c'était la veille de la fête de Sainte-Anne, on vit arriver un canot monté de trois hommes : il venait du haut pays, par la rivière Ristigouche. Dans ce canot étaient *Coundo*, malade au point de se traîner à peine, son frère et *Byette*.

Le lendemain le Missionnaire annonça aux micmacs que, grâce à l'intercession de Sainte-

Anne la patronne des sauvages, un grand pécheur était devenu repentant. Il ajouta que le pénitent, consentant à imiter les premiers chrétiens, désirait faire une confession publique de ses crimes et en demander solennellement pardon à Dieu et aux hommes : il pria les sauvages de se rendre à la demeure du frère du coupable, parce que celui-ci était trop malade pour se transporter ailleurs.

Coundo fit ce que le missionnaire lui avait conseillé et qu'il avait promis de faire : il se réconcilia avec Dieu et mourut, quelques mois après, dans les sentiments d'un sincère repentir. Byette fut instruit des vérités de la religion et, l'année suivante, admis à la première communion.

C'est Noël le micmac qui m'a raconté cette histoire.

C'est encore ce même Noël qui m'a montré sur les bords du lac Mitis la tombe d'un missionnaire. Vous avez dû entendre parler de cela, car ceux qui ont fréquenté ces bois-ci *n'en sont pas ignorants.* Cette tombe, au milieu de la forêt, est couverte de fleurs et de fruits sauvages tout l'été ; elle est surmontée d'une croix de bois et entourée d'une petite palissade, lesquelles ont été déjà plusieurs fois renouvelées.

Ce sont les sauvages et les chasseurs qui entretiennent la clôture et la croix ; jamais ils ne passent dans ces endroits sans aller faire une prière sur ce tombeau, et voir si tout est en ordre.

On ne connaît pas le nom de ce missionnaire ; on ne sait pas, non plus, s'il s'est noyé ou s'il est mort par quelqu'autre accident. On explique sa présence en ce lieu, en supposant qu'il voulait se rendre de Mitis à la Rivière Saint-Jean, en suivant une route quelquefois suivie par les sauvages maléchites, qui viennent faire la chasse à la *pourcie* dans le fleuve Saint-Laurent.

Mes amis, nous dit ici le Père Michel, si vous me le permettez, je vais suspendre mon récit pour un petit quart-d'heure, afin de me reposer un peu et de fumer une petite *touche :* nous continuerons après, si cela vous fait plaisir.

—Mais oui, Père Michel, mais oui ! il faudra continuer, s'écria tout le monde, d'une commune voix.

V

L'ENTR'ACTE.

Chacun se leva ; on ouvrit la porte du camp afin de renouveler l'air, et moi pour un je sortis afin de jouir du spectacle d'une nuit d'hiver dans la forêt.

Quelques étoiles brillaient au firmament ; la lune tantôt illuminait le ciel d'une vive clarté qui scintillait sur les cristaux de neige et de givre, tantôt, se cachant derrière un gros nuage, abandonnait la nature à l'obscurité. Une montagne voisine élevait ses puissants massifs au-dessus de nos têtes.

Au pied des grands arbres et dans l'ombre des sombres profondeurs des bois, se dessinaient les sapins couverts de neige, comme autant de spectres enveloppés de leurs suaires blancs.

Le temps était calme ; mais, de fois à autre, une brise froide passait comme un frisson à travers les arbres, faisant cliqueter comme des ossements le verglas des branches.

Le sourd et constant murmure d'un rapide, les détonations des écorces des grands bois fendues par le froid, le bruit des rameaux se déchargeant de la neige qui les tenait courbés sous son poids, et les *hou ! hou !* lugubres d'un hibou perché dans le voisinage, formaient le concert de cette nuit.

Oh ! la forêt ! c'est bien là le domaine des esprits qu'ont évoqués les poètes. Ce n'est pas sans raison que l'imagination populaire a placé dans les mystérieux détours du dédale qu'elle forme le séjour favori des fées, des lutins, des sylphes, des gobelins, des gnomes, et de tous ces génies fantastiques dont les histoires nous fascinent, nous épouvantent et nous charment tour à tour.

Laissons raisonner " les esprits forts qui ne sont que des fous ", et, croyant ce qu'il faut croire de ces choses qui ont du vrai, jouissons-en à tout cas comme de conceptions poétiques qui touchent au côté mystérieux de notre être.

O Forêt ! patrie des génies, théâtre à grands décors des enchantements et des sortiléges ! Comme je t'admirais alors, et comme je me plaisais à te peupler de ces fantômes riants ou terribles, enfants de l'imagination des peuples !

Et, quand je me reporte vers ces moments de délicieuses jouissances, je redis avec Gœthe, rêvant du Brocken :

.....

Voici des arbres et des monts,
Voici des pics couverts de neige,
Le torrent qui roule et s'abrége
Les âpres chemins par ses bonds.

.....

Dans les ombres de la nuit
Les grands arbres se confondent,
Le roc sur ses bases frémit,
Et ses longs nez de granit,
Comme ils soufflent ! Comme ils grondent !

.....

Oh ! venez, approchez ; fort bien, chères images ;
Car tandis que du sein des humides nuages,
Je vous vois aujourd'hui vous élancer vers moi,
O merveille ! je sens mon cœur tout en émoi
Tressaillir de jeunesse à l'influence étrange
Du vent frais qui, vers moi, pousse votre phalange.

VI

IKÈS LE JONGLEUR.

Il y avait un sauvage nommé *Ikès*, reprit le Père Michel en renouant le fil de son histoire à l'expiration du temps de repos qui lui avait été accordé, et ce sauvage était bon chasseur ; mais il était redouté des autres sauvages, parce qu'il passait pour sorcier. C'était à qui ne ferait pas la chasse avec lui.

Or, vous n'êtes pas sans savoir que les jongleurs sauvages n'ont aucun pouvoir sur les blancs. La *jonglerie* ne prend que sur le sang des nations (*), et seulement sur les sauvages infidèles, ou sur les sauvages chrétiens qui sont en état de péché mortel.

Je savais cela ; mais comme, au reste, je n'étais pas trop *farouche*, je m'associai avec Ikès pour la chasse d'hiver.

Il est bon de vous dire qu'il y a plusieurs espèces de jongleries chez les sauvages. Il y en a une, par exemple, qui s'appelle *médecine :* ceux qui la pratiquent prétendent guérir les malades, portent une espèce de sac qu'ils appellent *sac à médecine*, s'enferment dans des *cabanes à sueries*, avalent du poison et font mille et un

(*) Le mot *les nations*, chez les canadiens, a la même valeur qu'a le mot *les gentils* relativement aux juifs ; il désigne d'une façon générale tous les peuples qui ne sont pas catholiques ; ici, il se rapporte particulièrement aux aborigènes.

tours, avec le secours du diable comme vous pensez bien.

Ikès n'appartenait point à cette classe de jongleurs : il était ce qu'on appelle *un adocté ;* c'est-à-dire qu'il avait un pacte secret avec un *Mahoumet* (†) : ils étaient unis tous deux par serment comme des francs-maçons. Il n'y a que le baptême, ou la confession et l'absolution qui soient capables de rompre ce charme et de faire cesser ce pacte.

Tout le monde sait que le *mahoumet* est une espèce de gobelin, un diablotin qui se donne à un sauvage, moyennant que celui-ci lui fasse des actes de soumission et des sacrifices, de temps en temps. Les chicanes ne sont pas rares entre les deux associés ; mais comme c'est l'*adocté* qui est l'esclave, c'est lui qui porte les coups.

Le *mahoumet* se montre assez souvent à son *adocté ;* il lui parle, lui donne des nouvelles et des avis, il l'aide dans ses difficultés, quand il n'est pas contrecarré par une puissance supérieure. Avec ça, le pouvoir du *mahoumet* dépend, en grande partie, de la soumission de l'*adocté.*

Il y en a qui disent qu'il n'y a pas de sorciers et de sorcières, et qui ne veulent pas croire aux

(†) Il me serait impossible de donner l'origine de ce nom de *mahoumet,* que les Canadiens du bas du fleuve attribuent à ces génies familiers des anciens sauvages : à moins de dire que, le fondateur de l'islamisme étant considéré comme une des incarnations du mal, on a fait de son nom altéré le nom patronymique des lutins sauvages.

esprits. Eh bien ! moi je vous dis qu'il y a des sorciers, et que nous sommes entourés d'esprits bons et mauvais. Je ne vous dis pas que ces esprits sont obligés de se rendre visibles à tous ceux qui voudraient en voir ; mais je vous dis qu'il y en a qui sont familiers avec certaines gens, et que souvent, plus souvent qu'on ne pense, ils apparaissent ou font sentir leur présence aux hommes.

Demandez aux voyageurs des *pays d'en haut* qui ont vécu longtemps avec les sauvages infidèles, demandez aux *bourgeois des postes*, demandez aux missionnaires, s'il y a des sorciers, ou jongleurs comme vous voudrez, et vous verrez ce qu'ils vous répondront. A preuve de tout cela, je vais vous raconter ce que j'ai vu et entendu, moi, sur les bords du lac Kidouamkizouik.

J'étais donc associé avec Ikès-le-jongleur. Nous avions commencé, de bonne heure l'automne, à *emménager* notre chemin de chasse. Ce chemin n'était pas tout-à-fait nouveau, il était déjà en partie établi, depuis la montagne des Bois-brûlés jusqu'au lac : Ikès et moi y ajoutâmes deux branches, à partir du lac, une courant au Nord-Est, l'autre au Sud-Ouest. Nous étions vigoureux, entendus et assez *chanceux* tous les deux ; de plus, nous étions bien approvisionnés, nous comptions faire une grosse chasse.

Le premier voyage que nous fîmes ensemble

dans les bois dura presque trois mois, pendant lesquels nous avions travaillé comme des nègres. Une fois tout notre chemin *mis à prendre*, nous descendîmes en visitant nos *martrières*, nos autres *tentures* et nos piéges : si bien que, rendus à la mer, nous avions déjà un bon commencement de chasse : des martes, de la loutre et du castor. Nous arrivions gais comme pinson quoique pas mal fatigués, pour passer les fêtes à Rimouski.

Ikès avait sa cabane sur la côte du *Brûlé*, où il laissait sa famille ; moi je logeais chez les habitants.

—Eh bien ! Michel, me demandait-on partout à mon retour, comment vous trouvez-vous de votre associé ?

—Mais pas mal, que je répondais ; c'est le meilleur garçon du monde et un fort travaillant : je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup qui aient apporté plus de pelleteries que nous autres, pour le temps.

—Vous n'avez pas eu connaissance de son *mahoumet ?*

—Ma foi, non ; et s'il en a eu connaissance, lui, la chose a dû se faire bien à la cachette ; car on ne s'est pas laissé d'un instant.

—Vous ne perdez rien pour attendre.

—Tenez, je crois qu'on a tort de faire courir tous ces bruits-là sur le compte d'Ikès.

—Ah ! le *satané bigre !* Ah ! c'est un *chétif* et vous verrez qu'il finira mal. Entre lui, l'Al-

gonquin et la vieille *Mouine* (*), il y aura de la grabuge qui fera bien rire le diable avant longtemps.

Cette vieille Mouine était une jongleuse, elle aussi : autrefois mariée à un algonquin, elle était veuve alors, et *l'algonquin*, dont parlaient les gens de Rimouski, était son fils, ainsi nommé du nom de la nation de son père.

Il existait une rancune entre Ikès et l'Algonquin dont voici l'origine. Les deux sauvages revenaient un jour en canot de la chasse au loup-marin : avant d'arriver à l'Ile Saint-Bernabé, ils rencontrèrent une goëlette, à bord de laquelle ils échangèrent un loup-marin qu'ils avaient tué, pour quelques effets et du rhum.

L'échange *faite*, nos deux gaillards font halte au bout d'en bas de l'Ile, pour *saigner le cochon*, c'est-à-dire pour tirer du rhum de leur petit baril. Après avoir bu copieusement, ils remettent leur canot à l'eau pour gagner terre ; mais la mer avait baissé, et aux deux tiers de la traverse ils ne pouvaient plus avancer. Ils étaient si soûls tous les deux qu'Ikès, se croyant au rivage, débarqua sur la batture, et que l'algonquin, n'en pouvant plus, se coucha dans le canot. Le premier, en pataugeant dans la vase, tombant et se relevant, finit par se rendre aux maisons et de là chez lui, où il s'endormit en arrivant : le second, emporté dans son canot par un petit vent et le courant, se réveilla quelques

(*) *Mouine* est un mot micmac (écrit à la française) qui veut dire *une ourse.*

heures après, à plus d'une lieue au large et vis-à-vis de la Pointe-aux-pères.

Or, l'algonquin s'imagina que son camarade Ikès avait voulu le faire périr, et ne voulut jamais revenir de cette impression. Ikès, de son côté, ne pouvant faire entendre raison à l'autre, finit par se fâcher : ce fut désormais entre eux une haine à mort, dans laquelle la vieille Mouine prenait part pour son fils.

Les jongleurs, par le pouvoir de leurs *mahoumets*, se jouent de vilains tours entre eux ; mais comme ils sont sur leurs gardes, les uns à l'égard des autres, la guerre dure souvent longtemps avant que l'un d'eux périsse ; mais cela finit toujours par arriver. Les sauvages n'ont pas mémoire d'un jongleur qui, n'ayant pas abandonné la jonglerie, soit mort de mort naturelle.

Enfin, malgré la mauvaise réputation de mon associé, je repartis bientôt avec lui pour le bois, emportant des provisions pour plusieurs semaines. Nous devions revenir, au bout de ce temps, avec nos pelleteries, et remonter une troisième fois pour finir notre chasse au printemps.

Nous nous rendîmes de campement en campement sur notre chemin, enlevant le gibier des tentures et mettant les peaux *sur les moules*, jusqu'à notre principale cabane du lac Kidouamkizouik, sans aventure particulière. Ikès était toujours de bonne humeur.

Le soir de notre retour au lac, je venais de regarder au souper, que j'avais mis sur le feu,

et mon compagnon achevait d'arranger une peau de marte sur son *moule*, lorsqu'un cri clair et perçant, traversant l'air, vint frapper mon oreille en me clouant à ma place : jamais je n'ai entendu, ni avant ni depuis, rien de pareil. Ikès bondit et s'élança hors de la cabane, en me faisant signe de la main de ne pas le suivre.

Je restai stupéfait.—C'est son *mahoumet*, me dis-je, et je fis un signe de croix !

Au bout de cinq minutes, mon sauvage rentra l'air triste et abattu.

—Il est fâché, me dit-il ; nous aurons bien de l'ouvrage à faire.

—C'est donc vrai que tu as un *mahoumet*, tu ne m'en as jamais parlé. Comment est-il fait ? et que t'a-t-il donc annoncé ?

Ikès me dit, sans détours, que son diablotin était un petit homme haut de deux pieds, ayant des jambes et des bras très grêles, la peau grise et luisante comme celle d'un lézard, une toute petite tête et deux petits yeux ardents comme des tisons. Il me raconta qu'après l'avoir appelé, il s'était présenté à lui, debout sur une souche, en arrière de la cabane, et lui avait reproché de le négliger, et de ne lui avoir rien offert depuis le commencement de sa chasse d'automne. Le mahoumet avait les deux mains fermées, et la conversation suivante avait eu lieu entre lui et son *adocté*.

—Devine ce que j'ai là-dedans, avait dit le lutin en montrant sa main droite à Ikès.

—C'est de la graisse de castor, avait répondu Ikès, à tout hasard.

—Non. C'est de la graisse de loup-cervier : il y en a un qui venait de se prendre dans ton premier collet, ici tout près ; mais je l'ai fait échapper.

—Qu'ai-je dans la main gauche, maintenant ?

—De la graisse de loutre.

—Non, c'est du poil de marte : tes *martrières* du Sud-Ouest et du Nord-Est sont empestées, les martes n'en approchent pas. Je crois, avait ajouté le *mahoumet* en se moquant, que les *pécans* (*) ont visité ton chemin : tes tentures sont brisées, et tes piéges à castor sont pendus aux branches des bouleaux, dans le voisinage des étangs.

Puis le diablotin avait disparu, en poussant un ricanement d'enfer, que j'avais entendu dans la cabane, sans pouvoir m'expliquer ce que ce pouvait être.

—Ton diable de *mahoumet*, dis-je à Ikès quand il eut fini de me raconter cette entrevue, ton diable de *mahoumet* nous a fait là une belle affaire, si seulement la moitié de ce qu'il t'a dit est vrai.

—Tout est vrai, répondit Ikès.

—N'importe, répliquai-je, comme je n'ai pas envie d'y aller ce soir et que j'ai terriblement

(*) Animal, appartenant à la famille dite des petits ours, qui fait le désespoir des chasseurs par sa finesse et ses espièglerie malicieuses.

faim, je vais retirer la chaudière du feu et nous allons manger.

Ikès ne m'aida pas à compléter les préparatifs du souper : il se tenait assis sur le sapin, les bras croisés sur les jambes et la tête dans les genoux. Quand je l'avertis que le repas était prêt, il me dit :

—Prends ta part dans le *cassot* d'écorce et donne-moi la mienne dans la chaudière.

Sans m'enquérir des raisons qui le faisaient agir ainsi, je fis ce qu'il m'avait demandé. Il prit alors la chaudière et en répandit tout le contenu dans le feu ; puis, s'enveloppant de sa *couverte*, il se coucha sur le sapin et s'endormit.

Je compris qu'il venait de faire un sacrifice à son manitou. Mais, bien que sans crainte pour moi-même, j'étais tout de même embêté de tout cela, et je faisais des réflexions plus ou moins réjouissantes, en fumant ma pipe auprès de mon sauvage qui dormait comme un sourd.

Parbleu ! me dis-je à la fin, Ikès est plus proche voisin du diable que moi ; puisqu'il dort, je puis bien en faire autant ! J'attisai le feu, je me couchai et m'endormis auprès de mon compagnon.

J'étais tellement certain que ce manitou ne pouvait rien contre ma personne, que je n'en avais aucune peur, et que, même, j'aurais aimé à le voir.

Dès le petit matin du lendemain, je sortis de la cabane, en me disant :—je *vas* toujours aller voir si cet animal de *mahoumet* a dit vrai pour le

loup-cervier. Montant sur mes raquettes, je me rendis à l'endroit où était tendu le collet qu'il avait indiqué.

Effectivement, je trouvai la perche piquée dans la neige à côté de la fourche, et le collet coupé comme avec un rasoir.—Si tout le reste s'ensuit, me dis-je, en reprenant la direction de notre campement, nous en avons pour quinze jours avant d'avoir rétabli nos deux branches de chemin.

Le gredin de *mahoumet* n'avait, hélas ! dit que trop vrai, et nous mîmes douze jours à réparer les dégâts. Pendant tout ce temps Ikès ne prit pas un seul souper et ne fuma pas une seule pipe : tous les soirs il jetait son souper dans le feu, et tous les matins il lançait la moitié d'une torquette de tabac dans le bois.

Enfin nous terminâmes notre besogne : mon malheureux sauvage avait travaillé comme deux.

Nous étions revenus à notre cabane du lac. C'était le matin, il faisait encore noir, nous déjeunions, en ce moment : tout à coup nous entendîmes un sifflement suivi de trois cris de joie :—hi !—hi !—hi !— Ikès s'élança, comme la première fois, hors de la cabane, en m'enjoignant de ne pas bouger de ma place... Il rentra peu de temps après tout joyeux.

—Déjeunons vite, dit-il, il y a deux orignaux, dans le pendant de la côte, là au Sud, à une demi-heure de marche.

—Ton *mahoumet* aura besoin de nous donner

bonne chasse, lui répondis-je, s'il veut être juste et m'indemniser du tort qu'il m'a fait, à moi qui n'ai pas d'affaire à lui et ne lui dois rien, Dieu merci. Mais il se moque de toi, avec ses deux orignaux. Qui, diable, va aller courir l'orignal, avec seulement dix-huit pouces de neige encore molle ?

—C'est à l'affût qu'on va les tuer : puis il y a une loutre dans le bord du lac, pas loin d'ici.

Nous tuâmes les orignaux et la loutre ; mais je crois que l'argent que j'ai fait avec cette chasse était de l'argent du diable et qu'elle n'a pas porté bonheur à ma fortune, comme vous verrez plus tard. Les anciens avaient bien raison de dire : *Farine du diable s'en retourne en son !*

Je vous assure que, le soir, Ikès fit un fameux souper et fuma d'importance. Avant de se coucher, il étendit sa *couverte* sur le sapin, puis, prenant un charbon, il traça sur la laine la figure d'un homme.

—Qu'est-ce que tu fais donc là, lui demandai-je ; ne finiras-tu pas avec tes diableries ?

—Tiens, tu vois ben, répondit Ikès, toute ma chicane avec mon petit homme vient de la vieille *Mouine*, et c'est l'Algonquin qui est la cause de cela.

—Et qu'est-ce que ta couverte peut avoir à faire avec l'Algonquin et la vieille sorcière ?

—La *Mouine* n'est pas avec l'Algonquin ; il est à la chasse, et, en ce moment, dans un endroit qu'il n'a pas indiqué à sa mère en partant ;

ils se sont oubliés : c'est le temps de lui donner *une pincée !*

En ce disant, Ikès avait en effet donné une terrible *pincée* dans sa *couverte*, à l'endroit de la figure humaine qu'il avait tracée. Il ajouta avec un sourire féroce.

—Il ne dormira pas beaucoup cette nuit, va ! Tiens, l'entends-tu comme il se plaint ? c'est la colique, tu vois ben.

Ma parole, je ne sais pas si je me suis trompé, mais j'ai cru entendre des gémissements, comme ceux d'un homme qui souffre d'atroces douleurs : or, l'Algonquin était, en ce moment, à dix lieues de nous. J'ai appris ensuite qu'il avait été fort malade d'une maladie d'entrailles.

—Ikès, dis-je à mon compagnon de chasse, tout cela finira mal. D'abord, et c'est l'essentiel, ton salut est en danger ; si tu meurs dans ce commerce, il est bien sûr que le diable t'empoignera pour l'éternité. Dans ce monde-ci même, tu n'as aucune chance contre la vieille Mouine, elle est plus sorcière que toi : tu sais bien que c'est elle qui a prédit l'arrivée des Anglais (*), et il n'y avait pas longtemps alors qu'elle faisait de la jonglerie.

—C'est vrai, répondit Ikès : puis il s'enveloppa dans sa couverte, s'étendit sur le sapin et s'endormit.

L'été suivant, je n'étais pas à Rimouski ; mais

(*) Une tradition, qui n'est pas encore tout-à-fait perdue, rapporte qu'une sauvagesse a prédit, deux ou trois ans à l'avance, la prise du pays par les Anglais.

j'ai appris que le malheureux est mort dans les circonstances suivantes. Il était toujours campé sur le *Brûlé* ; la vieille *Mouine* et l'Algonquin avaient leur cabane à la *Pointe-à-Gabriel*. Un soir, Ikès *flambotait* dans la rivière, il allait darder un saumon, lorsqu'il fut pris d'une douleur de ventre qui lui fit tomber le *nigogue* des mains ; transporté dans sa cabane, il languit quelque temps et mourut dans une stupide indifférence.

C'était une *dernière pincée* de la *Mouine*, et le *dernier coup* de son *Mahoumet ?*

VII

LE PASSAGE DES MURAILLES.

Ma chasse finie, le printemps, je résolus d'aller faire un voyage à Kamouraska avant de m'établir à Rimouski, où j'avais concédé une terre. Je possédais quelques épargnes, je les laissai *à serrer* à un habitant et je partis, pour aller rendre visite à mes gens et à mes anciens amis dans ma paroisse natale.

Dans ce temps-là, il n'y avait pas de *Chemin du Roi* entre les Trois-Pistoles et Rimouski, on allait par eau ou bien à pied en suivant la grève. Le long des *Murailles* on était obligé de prendre l'appoint de la marée pour passer ; car vous savez qu'à marée haute la mer vient battre le pied des *Murailles*, en bien des endroits.

On mettait environ deux jours à faire le passage : ce n'était pas commode, et pourtant c'était *plaisant*.

Tenez, je ne sais pourquoi, mais quand on voyage dans un grand *chemin passant*, en voiture, qu'on loge aux maisons, il semble que ce n'est rien ; on ne s'en souvient pas. C'est encore bien pis quand on va en bateau à vapeur ou en chemin de fer ; ah ! bien, dame ! alors, on ne voit rien du tout, et toute l'histoire véritable d'un voyage comme ça, c'est qu'on est

parti de telle place, à telle heure, et qu'on est arrivé à telle autre place, à telle autre heure.

Mais, quand on voyage en canot ou de *son pied*, qu'on saute les rapides dans les bouillons, ou qu'on fait *portage*, qu'on marche sur les feuilles ou sur le sable et les galets, qu'on *chausse la raquette* pour la neige, qu'on campe sur la grève ou dans le bois, qu'on dort sur le sapin... oh ! c'est tout différent ; on n'oublie pas ça, et il nous paraît qu'on voit toujours son tas de bois pour la nuit et la fumée qui monte de son *camp*.

Pourtant, il y a de la misère là-dedans ; et puis, ce n'est pas un établissement. Il faut rester seul pour mener cette vie-là, à moins de se faire sauvage...Aussi, je conseille toujours aux jeunes gens de s'établir sur des terres : ça vaut mieux, malgré tout. On peut aller à l'église régulièrement, on a toujours le prêtre à son service si on tombe malade, sa femme et ses enfants pour *récomfort*, et on court plus de chances d'être bien préparé quand la mort vient ; car, il faut que tout finisse par là, et on ne doit pas oublier qu'*on est plus longtemps couché que debout*.

Mais, je reviens à mon voyage. Parti de la *Rivière-hâtée* le matin, je me rendis à la *Pointe-à-la-Cive*, pour camper le soir. Je faisais route avec un des *garçons* du seigneur Rioux des Trois-Pistoles : c'est lui qui m'a appris l'histoire que je *vas* raconter sur le Père Ambroise, un des missionnaires qui desservait la côte du

Sud, avant l'établissement des paroisses en bas de Kamouraska.

Le Père Ambroise logeait toujours chez le seigneur Rioux à Trois-Pistoles. La dernière fois qu'il vint faire sa mission, il passa là quelques jours pour exercer le saint ministère comme d'ordinaire. Pendant qu'il était là il arriva un *tireur de portraits*, qui allait ainsi par les campagnes, comme vous avez vu.

Il prit envie au seigneur Rioux et aux autres gens des Trois-Pistoles de faire prendre le portrait du Père Ambroise. Le Père ne s'en souciait pas trop ; comme on lui dit que ça ferait plaisir à tout le monde, il y consentit. Mais dans ce temps-là ce n'étaient pas des petits portraits dans de petites boîtes comme aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture* et grands comme on voulait.

Quand le portrait fut fini, on le mit dans la Chambre de Compagnie, et les gens vinrent le voir. Chacun s'extasiait et on trouvait le portrait bien ressemblant : il y avait sa robe, son bréviaire sous le bras ; en un mot, tout y était et on ne pouvait pas s'y méprendre.

—Pour moi, dit le Père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait !

Après la mission, le Père Ambroise, étant sur le point de partir pour Rimouski, dit au seigneur Rioux :

—Mon bon Monsieur Rioux, pourriez-vous me donner un vieux gobelet de ferblanc pour

mes voyages, j'ai eu le malheur de perdre celui que j'avais, je ne sais trop comment ?

—Mon Père, reprit le seigneur Rioux, en prenant sur la table un gobelet d'argent, faites-moi le plaisir d'accepter celui-ci en souvenir de moi.

—Ah ! je ne puis pas faire cela ; donnez-moi, je vous prie, un gobelet de ferblanc.

—Mon père, vous ne me refuserez pas le bonheur de vous offrir un petit cadeau ; j'en serais peiné.

—Mon cher Monsieur Rioux, vous savez que je ne pourrais accepter ce gobelet qu'à la condition de vous le rendre, et si j'allais le perdre.

—Eh bien ! mon père, vous allez le prendre et il reviendra à moi ou à ma famille, après votre mort si vous le perdez, le Bon Dieu me le rendra.

—Ainsi soit-il, reprit le Père Ambroise, et que le Bon Dieu vous récompense, avec votre famille, de toutes les bontés que vous avez eues pour Son humble serviteur.

Le Père Ambroise partit dans un canot dirigé par deux hommes. La famille Rioux et les voisins le reconduisirent jusqu'au rivage : c'était comme un enterrement, tout le monde était triste.

Dans les environs de la Pointe-à-la-Cive, le canot, on ne sait par quel accident, chavira : le Père Ambroise et un des hommes qui conduisaient l'embarcation se noyèrent ; l'autre se

cramponna au canot et réussit à se sauver (*).

Le lendemain matin, Madame Rioux, en faisant son ménage, trouva *le gobelet d'argent* sur la table de la Chambre de Compagnie, à la même place où il était, quand le seigneur Rioux l'avait pris pour le donner au bon Père.

On se dit, de suite : le Père Ambroise est mort ; il l'avait bien dit que son portrait était le portrait d'un noyé. Nous perdons gros ; mais il y a un saint de plus dans le Ciel !

Comme vous pensez bien, *Le Gobelet d'argent* est plus précieux que cent fois son pesant d'or, et on le conserve comme une relique.

(*) Amable Ambroise Rouillard, en religion Père Ambroise Prêtre Récollet, exerça de temps à autre le ministère dans les paroisses ou missions du bas du fleuve de 1727 à 1768.

La *Liste Chronologique* de M. Noiseux assigne l'année 1769 comme celle de la mort du Père Ambroise, sans mentionner le genre de mort qui l'enleva. Cette liste place au 19 juin 1734 l'époque de l'arrivée ou de l'ordination du Père, tandis qu'on trouve dans les anciens registres de Rimouski des actes écrits et signés par lui dès l'année 1727.

Quant à l'époque de la mort du Père Ambroise, j'ai toutes raisons de croire qu'elle arriva en 1768, et de la manière indiquée par la tradition. Il y a des actes signés du Père qui datent de 1767, puis il y a une lettre de M. Lepage de Saint-Germain, du 27 octobre 1769, précieusement conservée à l'Archevêché, qui évidemment fait allusion à la mort du Père Ambroise comme à un événement remontant déjà à quelque temps.

VIII

LES CHALOUPIERS.

En revenant de mon voyage de Kamouraska, je logeai chez un nommé Levêque, à l'Ile Verte. Levêque était *chaloupier* : il passait toute la belle saison sur l'eau, à chasser, à mener des voyageurs, à faire des messages et à transporter des effets, allant de la côte sud à la côte nord, de Québec à Gaspé, partout où il y avait quelque chose à faire.

Dans ce temps-là,—un bon chaloupier ne manquait pas de besogne, et comme Levêque, à part de cela, était un bon chasseur de marsouins, il vivait fort à son aise.

Quand je logeai chez lui, il venait justement de perdre son associé. Dans la conversation, il me proposa de prendre la place du défunt, me fit part de ses projets, et me charma si bien que je consentis à sa proposition.

Je redescendis donc en hâte à Rimouski, pour retirer mon *argent* et remonter aussitôt à l'Ile Verte. Mon ami me remit le dépôt que je lui avais confié, je lui fis cession de la terre que j'avais concédée, et, au lieu de m'établir, je me vis de nouveau lancé dans les aventures.

Revenu à l'Ile Verte, j'achetai, de la veuve de l'ancien compagnon de Levêque, sa part de la

chaloupe et tous les agrès, pour devenir associé avec moitié des risques et des travaux et moitié des profits.

Je n'ai pas besoin de vous dire toutes les courses que nous avons faites, à travers lesquelles nous trouvâmes le tour de tuer deux marsouins dans le cours de la saison.

Ce serait une belle chasse que la chasse au marsouin, si on en tuait plus souvent. Ça se fait en chaloupe à la voile : un des associés gouverne la chaloupe dans les eaux où se trouvent les *mouvées* de marsouins, l'autre se tient debout à l'arrière, appuyé sur son harpon à longue tige de fer : aux pieds du harponneur est un petit baril servant de bouée, qui se fixe au harpon au moyen d'une longue amarre du meilleur fil. On tient de plus, tout prêts, une couple de fusils chargés à balle.

Les marsouins passent et repassent, à quinze, vingt, trente pieds dans l'eau, sous la chaloupe ; souvent ils croisent la course de l'embarcation, ou *prennent* le sillage. Vous savez comme l'eau salée est claire et transparente ; avec de l'habitude on finit par se rendre compte de ce qui se passe ainsi à plusieurs brasses de profondeur.

Le harponneur suit les mouvements de son gibier, et donne ses ordres au timonier en conséquence. Le marsouin, à la profondeur où il se tient d'ordinaire, apparaît comme une tache jaune plus ou moins grande, selon l'épaisseur de la couche d'eau qui le sépare de la surface. Le chasseur guette le moment où la tache jaune

se montre en ligne droite avec le derrière de la chaloupe, et alors, prompt comme l'éclair, il lance son harpon droit à pic et jette la bouée à la mer.

Si le marsouin est frappé, il fait beau voir courir, plonger et bondir la bouée, à la suite de l'animal. L'affaire des chasseurs alors est de suivre la bouée du mieux possible, et, dans tous les cas, de ne pas la perdre de vue. Le marsouin finit bientôt par diminuer la rapidité de sa course, puis par s'arrêter, ou à peu près : alors, on s'empare de l'amarre, par le moyen de la bouée ; en tirant avec précaution sur le harpon, on cherche à s'approcher du marsouin, qui vient respirer de temps en temps à la surface. Dès qu'on *trouve sa belle*, on lui envoie une balle dans le voisinage du *soufflet* et le marsouin est à soi, il ne s'agit plus que d'aller à terre, pour le *décapoter* et faire fondre l'huile (*).

Dès les premiers jours que j'étais avec Levêque, il me parla d'un projet qu'il avait formé depuis longtemps, celui d'aller faire la traite avec les sauvages sur la côte du Nord. Il y avait des risques à courir, mais de gros profits à faire. En mettant le reste de mes épargnes

(*) Cette manière de capturer le marsouin n'est pratiquée que par un petit nombre de chasseurs : presque tout le marsouin qui se prend dans le Saint-Laurent se prend dans des pêcheries tendues avec des perches sur les battures, qui restent à découvert ou à peu près à marée basse, ou bien à l'eau profonde avec des filets ; mais la description de ces méthodes n'entre pas dans le plan de cet écrit.

avec les siennes, il y avait moyen de partir ce commerce avec une bonne pacotille.

Ce projet ne me souriait pas ; cependant, je finis par céder, et il fut convenu que le printemps suivant nous irions tenter les chances de la traite avec les Montagnais. En attendant, pour préparer les voies et se ménager des intelligences avec les sauvages, nous profitâmes d'une occasion qui se présenta d'aller passer quelques jours à Tadoussac, durant la mission qui eut lieu au commencement de Juillet.

Voici comment cette occasion se présenta. Nous avions fait havre dans un de nos voyages à la Pointe-aux-orignaux, et, laissant notre chaloupe en soin *aux gens des pêches*, nous étions allés faire un tour chez les habitants des *coteaux de la Rivière-Ouelle*. Là nous rencontrâmes un habitant, M. Langlais, qui faisait des affaires avec la *Compagnie des Postes du Roi*, et qui nous proposa de le mener à Tadoussac avec les provisions qu'il allait vendre au commis de la Compagnie. Ça faisait deux fois notre affaire, il va sans dire que le marché fut bientôt conclu.

Mais avant d'aller plus loin, écoutez bien cette histoire. Il y avait *dans les côteaux* un vieillard et sa femme, habitants à l'aise et sans enfants : un beau matin que le vieux était à se promener sur la grève de la *devanture* de sa terre, il vit une boîte, sur le rivage : en approchant de cette boîte qui n'avait point de couvercle, il y trouva un tout petit enfant bien portant en apparence. La boîte était d'un bois,

étranger au pays, et l'enfant était autrement attifé que les enfants du pays : comme en ce moment il y avait une chaloupe qui abordait un navire anglais arrêté à quelque distance au large, le vieux se dit :—Ce sont *les* Anglais qui sont venus mettre ici cet enfant ; mais c'est égal, le pauvre petit n'y perdra pas : le bon Dieu me le donne et je l'accepte ; allons le porter à la *bonne-femme* et le faire baptiser.

Trois heures après le vieux et la vieille, endimanchés pour le compérage, partaient dans leur calèche pour aller à l'église.

Rendu devant les fonds baptismaux, après avoir entendu raconter l'aventure et avant de commencer les cérémonies du baptême, M. le Curé demanda au parrain :

—Quel nom voulez-vous donner à cet enfant ?

—*J'en sais rien*, M. le Curé, répondit le vieux.

—Comment, vous n'en savez rien ?

—Eh ! bien non, j'en sais rien ; mais je suis quasiment sûr que c'est un Anglais.

Le fait est que le vieux ne savait pas trop quel saint il fallait invoquer, pour obtenir la grâce de faire un bon chrétien d'un Anglais.

—Dans ce cas, reprit le curé, nous allons le nommer *Jean Sérien dit l'anglais*. Ce qui fut dit fut fait.

Or c'était ce même Jean Sérien dit Langlais, héritier de son vieux parrain et devenu un des plus respectables citoyens de la Rivière-Ouelle,

que nous conduisions en ce moment au Saguenay, avec des produits de sa riche terre.

Nous arrivâmes à Tadoussac, la veille de l'ouverture de la mission : et je puis vous dire de suite que les deux jours suivants sont parmi les plus beaux jours que j'ai passés dans ma vie.

Tadoussac est placé comme un nid, au milieu des rochers de granit qui entourent l'embouchure du Saguenay. La chapelle et les maisons du poste occupent le rebord d'un joli plateau, au sommet d'une dune escarpée qui suit les contours d'une charmante petite baie. Ainsi perchés, ces édifices dominent l'étroit rivage de sable fin qui s'arrondit à leurs pieds. A droite, la vue plonge dans les eaux profondes du sombre Saguenay ; en avant, elle se perd dans l'immense Saint-Laurent. Tout autour de soi des montagnes couvertes de bois de sapins et de bouleaux. Par l'ouverture que s'est frayée la puissante rivière a travers le roc, on voit les battures, les îles et les rives sud du Grand Fleuve. C'est un endroit délicieux !

IX

LES MISSIONNAIRES.

Le lendemain de notre arrivée était donc le jour de la venue du missionnaire. Les missions du Nord étaient alors desservies par M. Le Courtois (*), un prêtre français échappé aux massacres de la révolution française.

Dès le matin les sauvages étaient sur l'alerte, se préparant à recevoir leur bon Père. Leurs cabanes, au nombre d'une trentaine, étaient dispersées sur le plateau, en arrière de la chapelle et des maisons rouges du poste, au milieu des petits bouquets de sapin.

Vers la mi-matinée, on vit le canot du père Le Courtois dédoubler la pointe, accompagné de plusieurs autres canots de sauvages qui lui faisaient escorte. Alors sortit des cabanes toute la population montagnaise, les hommes en tête armés de leurs fusils, puis les femmes suivies des enfants.

Les hommes se mirent en rang devant la chapelle, et commencèrent une fusillade qui dura jusqu'à ce que le canot du missionnaire fût près de toucher le sable de la baie. Les femmes, coiffées de leurs jolis bonnets, étaient groupées,

(*) Arrivé le 26 juin 1794, en Canada, mort le 18 mai 1828 d'après *la Liste Chronologique* de M Noiseux.

avec les enfants, tout autour du talus de la dune.

Quand le canot du missionnaire prit terre, tous les Montagnais descendirent la côte, pour le recevoir au rivage et lui donner la main, les hommes les premiers et les femmes ensuite ; le père Le Courtois allait de l'un à l'autre, à travers les groupes, donnant à chacun la main, en répétant : *Koille ! Koille !* Bonjour ! Bonjour !

Le Père se rendit ensuite, accompagné de tout son troupeau, à la Chapelle, pour offrir une prière au Seigneur et remercier Marie de sa protection.

Dans l'après-midi eut lieu le baptême de tous les enfants nés depuis la dernière visite du missionnaire. C'était vraiment touchant de voir tous ces bons sauvages et ces bonnes sauvagesses, les pères, les parrains et les marraines debout en rang devant les balustres pendant la cérémonie. Il y eut ensuite salut : les sauvages chantèrent des cantiques dans leur langue ; les hommes, tous placés du même côté, disent un verset, puis les femmes, rangées de l'autre côté, répondent par le verset suivant. Ils chantent à ravir, surtout les femmes.

Le soir, tard, après la brunante, tous les sauvages, hommes, femmes et enfants, se rendirent et ils font cela tous les soirs durant la mission, qu'il fasse beau ou mauvais, se rendirent au cimetière, et là, à genoux autour de la grande croix, ils chantèrent un *libéra* pour les âmes de leurs parents et amis défunts... Je n'ai jamais

entendu rien de plus solennel et de plus touchant que ce chant, si magnifiquement triste, redit au sein du calme et des ténèbres de la nuit, au milieu des tombeaux. C'est encore plus beau quand le vent souffle et que la tempête gronde.

Le lendemain le père Le Courtois chanta la messe solennelle, après laquelle il fit l'enterrement d'un vieillard mort deux jours auparavant. En pareille circonstance, tous les sauvages sans y manquer, hommes, femmes et enfants, viennent religieusement jeter, chacun à son tour, sur le cercueil descendu dans la fosse, trois poignées de terre.

Le pauvre missionnaire n'avait pas de repos ; du moment de son arrivée au moment de son départ, il fut constamment occupé à l'autel ou au confessionnal ; d'autant plus qu'il devait partir le surlendemain pour Chicoutimi.

Ce qu'il y a de bon et de beau chez les Montagnais, c'est que les enfants apprennent leurs prières, leur catéchisme et le chant même, sans que le missionnaire s'en mêle presque. Ils savent lire et écrire, et c'est dans la cabane que les premiers préceptes de la religion s'enseignent par le père et la mère.

Pendant les trois jours que j'ai passés à Tadoussac, cette fois-là, les sauvages et les canadiens du poste n'ont cessé de me parler du père Labrosse : ils m'ont montré le lieu où il a été enterré dans la chapelle.

Sur le plancher, vis-à-vis de la tombe, il y a

une croix percée à jour dans les planches : les Montagnais disent que ces ouvertures leur semblent être comme un moyen de communiquer encore avec leur cher Père.

Il y avait alors vingt-quatre ans que le père Labrosse (*) était mort et son souvenir était aussi vivant que le premier jour.

Le père Labrosse a été missionnaire partout, je crois bien, car on entend mentionner son nom

(*) Jean Baptiste Labrosse, prêtre de la Compagnie de Jésus, a exercé le saint ministère dans un très grand nombre de localités du Bas-Canada et du Nouveau-Brunswick pendant 35 ans; mais il est surtout connu comme missionnaire des Montagnais, parmi lesquels il a évangélisé pendant environ seize ans. Il existe dans les anciens registres de Tadoussac, conservés à l'Archevêché, une notice biographique fort intéressante sur le P. Labrosse.

Le bon père mourut à Tadoussac le 11 Avril 1782 à l'âge de 58 ans, dit l'acte de sépulture ; il fut enterré le lendemain, dans la chapelle de la mission. Son corps a été depuis transporté de Tadoussac à Chicoutimi, il y a quelques années seulement.

C'est le Père Labrosse qui a mis la dernière main à cette belle chrétienté montagnaise si pleine de foi et de piété. Il a écrit la plupart des livres religieux qui sont encore en usage chez les Montagnais, a composé un dictionnaire de la langue de ce peuple, et traduit des passages considérables de la sainte Écriture dans cette langue. Le père Labrosse a encore répandu, chez ses bons et chers sauvages, l'usage de la lecture et de l'écriture, qui s'est transmis de génération en génération, dans toutes les familles de cette tribu, jusqu'à ce jour. On serait tenté de croire, à lire les registres de Tadoussac, que la plupart des Montagnais ne savent pas signer leur nom : tel n'est pas le cas, cependant; mais le *refus tacite* qu'ils ne manquent jamais de faire à pareille demande vient chez eux d'une habitude due à l'extrême timidité naturelle aux sauvages.

des deux côtés de la Baie-des-Chaleurs, à Rimouski, dans la côte du Sud, à l'Ile d'Orléans, à Québec, dans les paroisses d'en haut ; il a baptisé et confessé des Français, des Canadiens, des Acadiens, des Irlandais, des Anglais, des Écossais, des Abénaquis, des Hurons, des Maléchites, des Micmacs et, surtout, des Montagnais.

C'est encore le père Labrosse qui a converti les premiers *Naskapis* qui se soient faits chrétiens, et voici comment la chose est arrivée.

Le Père était au lac Saint-Jean, et il y avait là plusieurs Montagnais, et quelques familles naskapis venues de l'intérieur des terres par la rivière Mistassini. Tous ces Naskapis étaient infidèles, et le missionnaire aurait bien désiré leur faire connaître la vérité ; mais la chose n'était pas facile. Les Naskapis avaient leurs superstitions et leurs usages payens qu'ils ne voulaient point abandonner. Bref, ils faisaient tous la sourde oreille à ce que leur disaient le Père et les Montagnais. Quand un sauvage est décidé à ne rien entendre, il n'y a pas de sourd qui soit plus sourd que lui : or, comme les Montagnais connaissaient cela, ils voyaient bien qu'il était parfaitement inutile de parler à leurs *frères des terres*.

Un beau matin un Montagnais, plein de foi et plein de zèle, vint trouver le père Labrosse, et voici, à peu près, la conversation qui eut lieu entre eux.

—Père, dit le sauvage, les Naskapis n'ont plus d'oreilles ; mais ils ont encore des yeux.

—Eh bien ! répondit le Père, qu'est-ce qu'il faut leur montrer à ces pauvres gens ?

—Je n'en sais rien, moi ; mais, si tu pouvais faire un miracle devant eux, ils ouvriraient les yeux et ils verraient.

—Mais, je n'ai pas le pouvoir de faire des miracles ; ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu.

—Tu dis vrai ; mais le Bon Dieu donne quelquefois ce pouvoir : tu nous as parlé souvent des miracles des apôtres et des autres saints.

—Je suis apôtre, c'est vrai ; mais je ne suis qu'un pauvre pécheur. Au reste, tu sais ce que répondit Notre-Seigneur à ceux qui lui demandaient un miracle. Dieu ne donne pas de miracles à ceux qui en demandent.

Le sauvage se recueillit un peu, puis il reprit :

—Dieu ne donne pas de miracles à ceux qui en demandent, c'est vrai ; mais il en donne *des fois* à ceux qui n'en demandent point. Les Naskapis n'ont point demandé, c'est moi qui ai demandé ; dans ce cas-là, il faut que je m'en aille : eh bien ! je pars de suite pour Tadoussac. Le Bon Dieu ne donnera pas de miracle à celui qui l'a demandé ; mais il en donnera un à ceux qui ne l'ont point demandé et qui en ont besoin... C'est juste, c'est comme ça !

Et, sur ce, le brave sauvage s'en va de suite à sa cabane ; il donne l'ordre à sa femme d'enlever les écorces et les peaux, il charge son canot sur ses épaules, le porte à la rivière, s'embarque avec sa famille, et descend vers Tadoussac.

Il faisait alors une grande sécheresse, et il y

avait du feu dans les bois : l'air était *épais de fumée ;* c'était comme une apparence d'un grand désastre. Sur le midi, le feu, poussé par le vent, courant au milieu des feuilles et des branches sèches, et s'élevant en pétillant dans les sapins, menaçait les cabanes. Les Montagnais et les Naskapis commençaient à déménager, pour se transporter dans une clairière humide voisine du lac, lorsque le Père Labrosse, qui était au milieu d'eux, leur dit, avec un ton d'autorité qui les frappa :—Laissez-là vos cabanes et vos effets, ne touchez à rien ; mais suivez-moi !

Les Naskapis, sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient, et les Montagnais animés d'une confiance sans bornes, s'avancèrent avec le Père Labrosse, au-devant de l'élément destructeur.

Rendu à une certaine distance des cabanes, le Missionnaire prit un bâton et traça sur le sol une ligne de démarcation en ordonnant au feu de s'arrêter là. Puis il s'assit tranquillement à terre à la façon des sauvages.

Arrivées à l'endroit marqué, les flammes se tordirent, comme dans des convulsions, puis s'éteignirent, *là* et de chaque côté, en ligne du tracé qu'avait fait l'homme de Dieu.

Les Naskapis, comme aurait dit le Montagnais, avaient encore des yeux, ils les ouvrirent, virent et crurent à la parole qui leur était annoncée.

Les Montagnais disent encore que, huit mois avant sa mort, au moment où ils allaient partir pour la chasse, le Père Labrosse fit venir les chefs et les principaux de la nation pour leur

annoncer sa fin prochaine, leur faire ses adieux et leur donner ses derniers avis.

—Je ne suis pas sans quelqu'inquiétude sur le sort de vos enfants, leur avait dit le Père, quand je serai parti d'avec vous. Les prêtres sont rares dans ce pays, les ouvriers manquent à la vigne, les conditions peuvent empirer encore, il sera difficile peut-être de vous procurer les mêmes soins que je vous ai donnés. Il viendra peut-être parmi vous des faux-prophètes, des loups sous la peau de brebis, pour surprendre votre bonne foi et vous détacher de l'Eglise de Jésus-Christ ; mais écoutez ce que je vais vous dire et retenez bien mes paroles, redites-les aux autres sauvages et répétez-les souvent à vos enfants... S'il se présente à vous des hommes que vous ne connaissez pas, quand vous serez dispersés loin des chapelles et des cérémonies du culte, et que ces hommes vous disent qu'ils sont les ministres du Seigneur, répondez-leur : Eh bien ! faites ce que font les ministres du Seigneur. Alors, quand ces hommes vous annonceraient le nom du Sauveur, quand ils prieraient et quand ils seraient pieux en apparence, s'ils ne font pas le signe de la croix, s'ils ne vénèrent pas la Sainte Vierge et les saints, s'ils ne disent pas le chapelet, et s'ils ne vous parlent pas comme moi du Grand-Evêque qu'il y a à Rome, successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ne les écoutez point, ce sont des enfants de l'erreur !

Les Montagnais ont retenu les paroles du

Père Labrosse et les ont transmises à leurs enfants ; il y a des familles qui ont été des années sans voir de prêtres et dont les enfants étaient cependant parfaitement instruits des vérités de la religion.

Quand le Père Labrosse mourut, les cloches de toutes les chapelles qu'il avait desservies, dans les missions de la Baie-des-Chaleurs, de Rimouski, de la Côte-nord et d'ailleurs, ont sonné *ses glas* d'elles-mêmes : par une inspiration d'en haut, tous ceux qui les ont entendues se sont dit de suite :—Notre bon Père Labrosse est mort ; il nous avait bien dit, lorsque nous le vîmes pour la dernière fois, que c'était sa dernière visite dans notre mission !

Voilà ce que racontent *les anciens* sur *Le Bon Père Labrosse* (*).

(*) A ces récits du *Père Michel*, le lecteur me permettra bien d'ajouter une anecdote conservée traditionnellement dans ma famille. Nous la tenons de mon grand-père, qui a longtemps été *bourgeois* du Poste de Chicoutimi, et qui a bien connu le Père Labrosse.

Durant un séjour du bon missionnaire à Chicoutimi, il se rencontra là quelques étrangers, venus comme touristes, dont la mine et les allures n'allaient guère à personne dans le poste. Abusant de la liberté presqu'illimitée qui règne dans ces établissements et qui fait que la demeure de chacun appartient à peu près à tous, ces messieurs s'introduisaient partout et à toutes les heures. Ils poussèrent l'indiscrétion jusqu'à rendre des visites interminables au missionnaire, auquel ils faisaient subir le questionnaire le moins cérémonieux du monde.

Le Père Labrosse, fort occupé de ses études et de ses travaux, leur avait bien laissé voir, avec délicatesse, qu'il n'avait pas beaucoup de loisirs ; mais ils n'en tenaient compte. Il

X

LES POSTES DU ROI.

Notre *saison de chaloupe* avait été assez bonne et nous étions, Levêque et moi, comme je l'ai dit, décidés à faire un essai de traite sur la Côte-du-Nord. Je passai l'hiver en partie chez Levêque à faire des projets et en partie à me promener.

Au printemps, après avoir acheté, *argent comptant*, à Québec, une bonne pacotille, nous fîmes voile pour *Les Postes-du-Roi.*

La Compagnie des Postes-du-Roi avait alors la possession *du domaine* du Nord, et faisait bonne garde pour empêcher les *traiteurs* de faire

imagina alors, contre ces fâcheux, un moyen qui montre que le bon Père avait autant de fine satire dans l'esprit que de bonté dans le cœur: il écrivit le quatrain suivant, qu'il afficha sur sa porte, fermée pour l'occasion :

Pour un homme occupé, rien de plus ennuyeux
Que de gens désœuvrés la visite importune ;
J'aimerais presqu'autant qu'on me crevât les yeux
Que de venir ici, pour m'en procurer une !

Ces vers eurent leur effet sur les importuns visiteurs qui, assez mal venus partout, prirent bientôt le parti de délivrer Chicoutimi de leur désagréable et pernicieuse présence.

Le vent et la pluie ont emporté et détruit le feuillet ; mais mon grand-père, ses enfants et ses petits-enfants ont retenu les vers affichés par le Père Labrosse, sur la porte du petit presbytère de l'ancien poste de Chicoutimi.

le *trafic* avec les sauvages : ses *gardes-côtes* visitaient toutes les chaloupes qui fréquentaient ces parages, et confisquaient toutes les fourrures qu'ils trouvaient en la possession de ceux qu'ils pouvaient arrêter.

Nous étions donc engagés dans une entreprise pas mal risquée, mais qui pouvait donner de beaux profits, en cas de succès. Nous avions une bonne chaloupe, Levêque était un gaillard qui *n'avait pas froid aux yeux*, fort comme un ours et bon marin ; sans me vanter, j'ose dire que je pouvais aussi moi tirer mon épingle du jeu : nous partions donc pleins d'espoir et bien décidés à déjouer les gardes-côtes.

Nous nous rendîmes de suite à Mingan pour, de là, faire la traite en remontant le fleuve. Tout alla pour le mieux, pendant tout le temps de notre expédition jusqu'au moment dont je vais présentement vous parler : bien entendu que les alertes et les relâches ne nous manquèrent pas, c'était prévu. Il n'en pouvait pas être autrement. Par un gros temps, par exemple, il nous fallut une fois aller chercher refuge à l'Ile d'Anticosti, une autre fois aux Capucins, sur la côte du Sud ; on ne pouvait pas, voyez-vous, s'enfermer dans un havre du nord, au risque d'être pris comme dans un piége. Mais je peux vous dire que notre commerce avait été bon, et que les gardes-côtes n'avaient point eu l'occasion de nous molester.

Enfin, il ne nous restait qu'une très-petite quantité d'effets à échanger, et nous avions

donné rendez-vous à quelques sauvages, aux Bennavalles : l'endroit était assez propice et ce devait être notre dernier arrêt.

C'était un beau matin, au point du jour, notre chaloupe était cachée dans le *racroc* de la pointe du Sud-Ouest de la baie : nos échanges avec les Montagnais allaient à merveille pour les deux parties, attendu que nous donnions aux sauvages des prix beaucoup plus élevés que ceux que donnait alors *La Compagnie*, lorsque deux jeunes sauvages, placés en sentinelle dans un canot, vinrent nous avertir qu'on apercevait une chaloupe de gardes-côtes, venant de notre côté.

L'embarcation signalée était une des chaloupes du poste de Portneuf descendant à la rame, elle doublait en ce moment la Patte-de-lièvre et longeait de près le rivage. Aussitôt, nous terminons à la hâte les affaires déjà commencées, les sauvages prennent le chemin de leurs cabanes, et nous, nous sortons en ramant de la baie, nous dirigeant droit au Sud. Il faisait un calme plat ; mauvais temps dans une pareille circonstance.

A peine avions-nous *débouté* les pointes que nous aperçûmes la chaloupe du poste, par le travers de la Rivière du Sault-au-cochon. En nous apercevant, celui qui la commandait mit la barre au Nord, et la chaloupe se dirigea vers nous.

Il nous était impossible de fuir à la rame avec notre grosse chaloupe chargée. Nous ne fîmes d'abord semblant de rien, continuant à

ramer tranquillement, mais avec force. Ils étaient à environ trois quarts de lieue de nous.

—Peut-être vont-ils s'en retourner, dis-je à Levêque, qui, malin comme il était, commençait à rougir dans les oreilles.

—Pour ça, t'as pas besoin d'y croire, dit Levêque. Mais je te demande un peu, de quel droit ces gens-là veulent-ils nous empêcher de fréquenter la côte, et défendre aux sauvages de vendre à qui leur plaît le produit de leur propre chasse. Est-ce que nous sommes des voleurs, pour être ainsi poursuivis par ces commis des postes ?

La légère chaloupe nous gagnait promptement. Levêque, retirant tout à coup sa rame de l'eau, s'écria :

—Ils sont trois, et nous ne sommes que deux ; mais si tu veux dire comme moi, ils n'auront pas un poil de notre pelleterie ; en même temps, il retirait son fusil de dessous les bancs de la chaloupe.

—Assurément, lui dis-je, tu n'iras pas tirer comme ça sur des hommes, pour la valeur de quelques peaux de castor et de marte.

—Non, excepté qu'ils fassent mine de tirer sur nous ; alors, "*j'aime mieux tuer le diable que le diable me tue.*"

Lévêque, un peu radouci, mais pas trop maître de lui encore, se remit à ramer.

Quand l'embarcation fut à portée de la voix, celui qui tenait la barre et qui portait sur sa

poitrine la médaille de la compagnie se mit à crier :

Chaloupe, ohé !—arrêtez un peu.

—C'est comme rien, me dit Levêque, on peut pas se laisser tondre comme ça. Ote ta rame et prends ta gaffe, pour les repousser s'ils veulent nous accoster.

La chaloupe garde-côtes manœuvrait, en ce moment, pour nous aborder par derrière ; le commis de la compagnie, qui la commandait, était en ce moment debout, tenant la barre de la main gauche et portant un pistolet dans la main droite. Elevant la voix vers nous, il dit :

—Qu'avez-vous dans votre chaloupe ?

—Ce qu'on a dans la chaloupe, dit Levêque, en sautant sur un des bancs, son fusil à la main, c'est de l'huile de loup-marin, des peaux de castor et de marte, et tout ça, ça s'appelle *touches y pas !*

—Nous allons voir cela, dit le commis avec calme ; prenez garde à ce que vous allez faire.

—Le premier d'entre vous autres qui lèvera une arme contre nous, je l'étends raide mort, répondit Levêque, je suis dans mon droit !

Personne ne fit de menace, et Levêque ne tira pas ; mais à l'instant d'après, la chaloupe de la compagnie voulant aborder, venait presque effleurer la nôtre qui tournait sur elle-même au courant. Je dirigeai vers l'embarcation ennemie un vigoureux coup de gaffe pour l'éloigner ; mon instrument manqua le but et alla frapper, avec une violence terrible, le malheureux

commis dans le bas-ventre : il poussa un gémissement et s'affaissa sur lui-même : ses hommes s'élancèrent à son secours.

Nous nous éloignâmes de quelques coups de rames, puis nous nous arrêtâmes, instinctivement, pour voir ce qui arriverait. Au bout d'un temps, qui me parut bien long, le commis se releva avec l'aide des deux engagés et s'assit sur l'arrière de sa chaloupe, en appuyant sa tête et ses mains sur le carreau de l'embarcation : puis les deux rameurs reprirent leurs rames, dirigeant leur course vers Portneuf, sans nous dire un mot.

—Dieu merci, il n'est pas mort, dis-je à Levêque ; mais il en mourra peut-être. Voilà une triste affaire, que je n'oublierai pas de sitôt.

—C'est bien triste, en effet, répliqua Levêque, mais que veux-tu qu'on y fasse ! ce n'est pas notre faute à nous. Il n'a pas l'air méchant pourtant, ce commis-là, et, pour te dire le vrai, si tout ce que nous avons ici pouvait le sauver, ma foi, je le donnerais de bon cœur, malgré les peines que ça nous a coûtées. Que le bon Dieu soit béni, nous n'y pouvons rien !

Nous ramions en silence et la tristesse dans l'âme. La figure douce et calme de ce pauvre jeune homme, son air de bonté, la position qu'il avait lorsqu'il tomba sous le coup de gaffe, étaient constamment comme une image devant moi !

XI

UN VŒU.

Nous gagnâmes l'Ile du Bic à la rame, le calme continuant. Il avait fait très-chaud toute la journée, et nous étions épuisés de fatigue ; nous fîmes donc halte sur l'île pour prendre quelque nourriture et nous reposer.

Le soleil allait se coucher derrière les montagnes du nord, quand nous prîmes terre : il était minuit quand nous quittâmes l'Ile-du-Bic. La nuit était sombre et il y avait apparence de mauvais temps ; mais, comme nous n'étions pas sans crainte sur les suites de cette mauvaise affaire, nous voulions hâter autant que possible notre retour à l'Ile Verte.

J'étais triste au-delà de tout ce que je puis dire : il me semblait que la nature se révoltait contre moi.

Les brises de vent qui venaient à passer me semblaient autant de soupirs arrivant des tombeaux ; les gros nuages noirs qui chassaient vers le sud me paraissaient des fantômes échappés des anses et des rochers de la côte du nord ; les gros grains de pluie qui tombaient de temps en temps me faisaient l'effet des larmes figurées sur le drap des morts.

Pour comble d'infortune, nous n'avions pas fait une lieue qu'une tempête épouvantable

nous assaillait. Le vent était au nord-ouest et il y avait danger d'être affalés le long des Murailles, où nous aurions infailliblement péri. Il vint un moment où notre chaloupe faisait tant d'eau que nous fûmes obligés de jeter à la mer une partie de notre chargement, pour ne pas engloutir.

Pendant tout ce temps, l'image du commis de Portneuf était toujours là devant moi !

Au plus fort de la tempête et de ma douleur, je fis un vœu :—" Mon Dieu ! m'écriai-je, si vous " daignez sauver ce jeune homme, je promets de " faire, aussitôt qu'il me sera possible, après en " avoir appris la nouvelle, un pélérinage à la " bonne Sainte-Anne-du-Nord ! "

Ce vœu me soulagea, et je me sentis à l'instant délivré d'une partie du poids qui me pesait sur la poitrine : je restais triste, mais il me semblait recevoir de ma conscience le témoignage que je n'étais pas un criminel.

Enfin nous pûmes prendre havre à la Grosse Rassade, pour y attendre en sûreté que la tourmente fût apaisée. Sur le soir du lendemain de notre triste aventure, nous pûmes reprendre notre route, avec une bonne brise qui nous porta à l'Ile Verte en quelques heures.

Une fois rendu là, je dis à Levêque :—Tiens, garde pour toi ce qui nous reste, et je te donne, de plus, ma part dans la chaloupe et tous les agrès. Tu as femme et enfants et tu es obligé de rester ici : pour moi je m'en vas, et Dieu sait

quand je reviendrai. Ne desserre pas la bouche sur ce qui nous est arrivé.

Levêque essaya de me retenir, en me persuadant qu'il n'y avait aucun danger, que c'était un pur accident, et que les gens de la Compagnie, prenant toujours la justice dans leurs mains, n'avaient pas coutume de poursuivre ceux qui en usaient de même à leur égard.

Tout fut inutile : la terre me brûlait sous les pieds. Levêque me donna ce qu'il avait *d'argent* à la maison : je dis adieu à lui et à sa famille, et je partis pour Québec, sans savoir de quel côté je dirigerais ensuite mes pas.

En arrivant à Québec, je rencontrai un guide des *Pays d'en Haut*, qui me demanda si je voulais m'engager pour quelques années à la Compagnie-du-Nord-Ouest. Trois canots chargés devaient partir dans quelques jours pour faire le voyage, et on avait encore besoin de quelques *engagés* à long terme, pour compléter les équipages et le nombre des voyageurs requis là haut.

Cette proposition me convenait fort ; mais je pensai à mon vœu, et je craignis que les obligations qu'il m'imposait ne fissent obstacle à ce projet. J'allai trouver un prêtre, pour lui soumettre mes scrupules.—Mon ami, me dit le prêtre, votre vœu n'est point une objection à votre départ. Vous pouvez vous engager pour tout le temps qu'il vous plaira et demeurer même autant d'années qu'il vous conviendra dans ces endroits. Il suffit que vous vous en-

treteniez dans la ferme détermination d'accomplir votre promesse, s'il y a lieu, dès que la chose vous sera possible sans vous exposer à des dangers ou vous soumettre à de graves inconvénients : dans le cas de mort dans ces sentiments, votre vœu non accompli ne pourrait pas être un obstacle à votre salut.

Parfaitement rassuré de ce côté, et consolé par la conversation que j'eus avec le bon prêtre, je m'engageai pour cinq ans.

La principale partie de la flotte des canots de la Compagnie partait de Lachine ; ces canots et les nôtres, partant de Québec, devaient se réunir à un jour dit au Lac des deux Montagnes, pour faire route tous ensemble.

A peine étais-je embarqué, moi dixième, dans le canot qui m'était destiné, que je me mis à réfléchir à une chose qui ne m'avait pas frappé d'abord... Je me trouvais en ce moment engagé à l'une de ces compagnies de traite, moi qui leur faisais la guerre il n'y avait pas plus de neuf jours, et j'étais sous les ordres d'un de ces commis dont j'avais peut-être tué le camarade, la semaine précédente. Ce que c'est que la vie de l'homme sur la terre... Nos amis d'hier sont nos ennemis d'aujourd'hui, et nos ennemis d'hier sont nos amis d'aujourd'hui.

Mais il me fallait, de toute nécessité, chasser ces tristes idées, pour faire mon devoir. Un *voyageur* ne peut pas porter son sac et le chagrin tout à la fois. Je me mis donc à faire *chorus* avec

mes compagnons ; car vous savez que les voyageurs chantent presque toujours.

Notre départ, au reste, avait l'air d'un triomphe : les gens, attirés par nos chants, venaient sur les quais et le rivage pour nous voir passer et nous crier—bon voyage ! tandis que nos canots, entraînés par le courant de la marée montante et poussés par les avirons, glissaient rapidement sur les eaux qui baignent le pied du roc de Québec.

XII

AJOURNEMENT.

Il commençait à se faire tard ; le vieux conteur paraissait fatigué : je pris donc sur moi de lui dire :—Père Michel, il ne faut pas abuser de votre bonté : ainsi, avec la permission du contremaître, je propose un ajournement à demain soir ; mais à la condition expresse que vous nous donnerez le reste de votre histoire.

—Oui ! oui ! il nous faut le reste de l'histoire du Père Michel, crièrent en chœur tous les gens du chantier. La séance fut levée, sur la promesse du Père Michel de reprendre le fil de son récit le lendemain.

Chacun prit alors possession de sa couchette, en s'enveloppant de sa couverture. Il me serait bien impossible de vous rendre compte de ce qui se passa dans le monde jusqu'au lendemain matin ; car si jamais je dormis une nuit, ce fut cette nuit-là : comme on dort après une journée de marche, suivie d'une soirée de douces rêveries.

Le bien-être qu'on éprouve, le matin qui suit un sommeil réparateur après la fatigue, ne me fit pas oublier à mon réveil, qu'il y avait, dans la cabane du chantier, quelqu'un pour qui la nuit pouvait bien ne pas avoir été aussi douce que pour moi ; je me hâtai donc de constater

l'état de François-le-veuf, dès que j'eus ouvert les yeux.

Les livres de l'Orient nous disent que, dans ces contrées baignées de chaleur et de lumière, on considérait les contes comme un des meilleurs remèdes contre les douleurs de l'esprit et du cœur. Le voluptueux sultan tourmenté par l'ennui et le dégoût, la vaporeuse princesse, le nabab vindicatif et féroce, recouvraient l'empire sur eux-mêmes et le repos, à la suite des excursions que les conteurs leur faisaient faire dans le pays des songes et des enchantements. Dans cet oubli d'un moment, dans cette interruption que fait un rêve entre l'instant qui a précédé et celui qui va suivre, le charme cruel se rompt : un chaînon fait heureusement défaut à la chaîne qui attachait l'existence à un malheur trop vivement senti.

Cette idée, qui remplit les fictions de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie, est au fond une idée juste, et la vérité qu'elle proclame est encore plus applicable au peuple travailleur, qu'aux classes riches. Rien ne repose et ne console l'homme de peine, dans ses travaux et ses misères, comme les récits mêlés de merveilleux. J'en eus un exemple, au temps dont il est ici question, au *camp* des Deux-rivières, dans la personne de notre ami François, que l'histoire du Père Michel avait, pour ainsi dire, transformé en quelques heures : je fus heureux de retrouver le pauvre veuf parfaitement calme et presque gai.

Pour moi, je retiens fidèlement dans ma mémoire tous ces récits, soit qu'exposés véritables de faits réels, ils fassent partie du tableau de nos mœurs nationales, soit que, pieuses légendes ou pures fictions, ils forment ce fonds de poésie innée, qui n'est qu'une des expressions des aspirations de l'homme vers sa fin.

D'où viennent, en effet, les conceptions magnifiques des poëtes dignes de ce nom ? D'où viennent les chants admirables du grand rapsode grec et les chants, non moins beaux, du grand rêveur toscan ?

Si ce n'est de ces sources vives du sens humain, de cette intuition populaire du merveilleux chez les peuples qui croient à quelque chose.

Dans cet ordre d'idées, je remarquais la ressemblance frappante, entre ces deux personnalités du *Mahoumet* et d'*Ikès* et les personnages de la légende allemande de *Méphistophélès* et de *Faust* : les deux derniers ont passé par le génie et le crayon d'un grand poëte, les premiers sont encore ce qu'étaient les deux autres, dans les traditions populaires de l'Allemagne, avant Gœthe.

Mais on se tromperait sérieusement si on croyait que tout cela n'est que fable. Non, ces figures typiques, qu'on retrouve chez tous les peuples, ont leurs correspondants dans la réalité. Hier, aujourd'hui, toujours, comme aux premiers jours de l'humanité, comme au temps de Job, " Satan fait le tour de la terre et la par-

court en tous sens." Il y a, entre lui et sa race, et la femme et sa race, une inimitié qui durera jusqu'à la fin du temps. Les malheureux qui nient cela sont ceux qui veulent cacher la honte de leur défaite dans la lutte entre l'homme et son antique ennemi.

J'avais, en me levant à l'heure matinale des travailleurs, formé le projet, comme bien on pense, de mettre à profit ma journée sous le couvert de la forêt. Je convins, avec le Père Michel, d'employer la matinée à visiter avec lui un de ses chemins de chasse et de revenir dîner au camp, afin de consacrer l'après-midi à suivre les travaux du chantier.

Immédiatement après le déjeuner, fait *à la chandelle*, chacun prit son parti, contre-maître, bûcheurs, charretiers et claireurs. Le Père Michel et moi, chaussant nos raquettes, partîmes d'un autre côté. Allant d'abord à travers bois, sans autres marques que quelques branches rompues de ci de là, nous arrivâmes bientôt *au chemin de plaques*. De chaque côté de cette espèce de sentier, marqué par les entailles faites sur l'écorce et l'aubier des arbres, étaient distribués les collets à lièvre et à loup-cervier et quelques *martrières*.

Il me semble encore voir les appâts à lièvres, faits de jeunes pousses de merisier amoncelées de chaque côté de *la passe*, puis les branches de sapin plantées dans la neige en forme de petite haie, puis *la porte* et le collet, avec *la fourche*, *la perche* et *la détente*. Il me semble encore voir

les parcs à loup-cervier, espèces de petits enclos au fond desquels est placée la peau d'un lièvre écorché pour servir de leurre. Il me semble encore voir les trous creusés dans les arbres comme de petites armoires, entourés et munis des *languettes*, de *l'étranglage*, de *l'assommoir* et de *la charge*, qui constituent l'appareil d'une *attrape à marte*. Mon vieil ami m'expliquait les mœurs des animaux sauvages et m'initiait aux secrets de la chasse *à trapper*, en me faisant connaître les ruses du gibier et les expédients du chasseur. Dans sa manière pittoresque de s'exprimer, il prenait souvent la forme du dialogue, faisant parler les animaux comme le bon Lafontaine et avec un naturel aussi charmant.

Le Père Michel connaissait son monde du bois sur le bout de son doigt, aussi riait-il aux larmes, quand je lui racontais ce que la plupart des livres d'histoire naturelle disent du castor et de ses constructions.—" Oui, oui, saperlote, " disait-il, c'est ben sûr ! une digue faite de char- " pente ; des maisons à deux étages avec cave et " grenier, chambre de compagnie et cabinets. Je " gage que ces gens-là ont vu les castors faire " *de la tire* le jour de la Sainte-Catherine "... Et le vieux conteur riait, riait, et répétait de temps en temps, d'une petite voix goguenarde : " Oui, " oui, saperlote, c'est ben sûr ! "

Après avoir visité en conscience plusieurs collets et martrières, la conversation devenant de plus en plus intéressante, le Père Michel remit à un autre jour d'achever l'inspection de

son chemin, et, nous mettant à l'abri d'un petit appentis de branches fait par le Père Michel pour se reposer, nous allumâmes du feu. Alors, *mettant le charbon sur la pipe*, nous abordâmes, assis sur le sapin, la discussion de toutes ces questions si intéressantes et si aimées des chasseurs, sur la physiologie et la psychologie des animaux. Je vous réponds, amis lecteurs, que le Père Michel, avec la science du petit catéchisme pour base et sa longue et honnête expérience des choses de la création, avait des solutions admirables pour bien des questions philosophiques qui ont tourné la tête à beaucoup de malheureux soi-disant penseurs.

De nos jours surtout qu'une fausse instruction déclasse les intelligences et fournit, à une foule de niais, prétexte à prétentions, une conversation comme celle que j'eus alors avec le vieux chasseur est quelque chose de charmant. Ce n'était pas le premier et ce n'a pas été le dernier entretien du genre que j'ai eu avec ces hommes du peuple, chez qui une foi sincère, une grande honnêteté de but et le contact continuel avec la nature, servis par beaucoup d'intelligence, ont fait fleurir et fructifier cette précieuse semence des vérités naturelles restée dans l'homme après sa chute, comme souvenir de sa splendeur perdue et motif de poursuivre sa réhabilitation. L'erreur, enfant de révolte et d'orgueil, étouffe ce précieux germe chez des gens qui se croient savants, quand ils parlent des vérités les plus évidentes comme de *préjugés*

vulgaires, de superstitions d'un autre âge. La bonne foi et un cœur pur révèlent souvent aux humbles des secrets, dont la connaissance est refusée à la folle présomption de beaucoup que la sottise commune place au nombre des érudits.

Ces réflexions qui me passaient par l'esprit, pendant que je jouissais de la conversation de mon intéressant interlocuteur, j'ai eu bien souvent l'occasion de les renouveler depuis.

La matinée avait été délicieuse pour moi, aussi ne fut-ce qu'à regret que je me vis forcé d'interrompre notre dissertation philosophique, pour regagner le camp, où nous arrivâmes un peu après midi, apportant avec nous deux lièvres, détachés des collets du Père Michel, et une perdrix tuée par moi sur la route.

Je consacrai l'après-midi à suivre, sous les grands pins, les travaux de l'exploitation forestière.

Je m'attachai d'abord au contre-maître qui, monté sur ses raquettes et armé d'une hache légère, parcourait *la talle* pour *marquer* les pins qu'il fallait abattre.—Tous les hommes ne sont pas bons dans une paroisse, me disait-il, en m'expliquant les secrets de sa profession de maître-forestier : eh bien ! c'est la même chose ici, tous les pins ne sont pas bons dans une *pinière.*

Il me disait comment il distinguait les pins blancs des pins jaunes, par l'écorce, les pins

sains des pins gâtés, par l'apparence générale de l'arbre et les signes particuliers.

—Tenez, regardez ce bel arbre, c'est un pin jaune et du bois de premier choix ; mais il y a de la perte. Voyez-vous cette toute petite branche sèche à environ trente pieds de terre, c'est la marque d'une *tondrière ;* le pourri descend environ sept pieds en bas de la branche et remonte environ cinq pieds plus haut. Malgré cela, c'est encore un pin qui vaut la peine d'être mené au moulin, je vous en réponds.

Il riait, de temps en temps, de me voir lui signaler des pins, en apparence magnifiques, qui rendaient un son caverneux, quand il les frappait de la tête de sa hache pour toute réponse à mon officieuseté.

Je me rendis ensuite auprès des bûcherons se disposant à attaquer un des plus grands pins que j'aie jamais vus. Ce colosse avait plus de quinze pieds de circonférence *sur la souche ;* il s'élançait droit comme une flèche dans les airs. —Il a pas loin de deux cents pieds de haut, me dit un des *bûcherons* après en avoir mesuré le tour ; car vous savez qu'un pin sans fourches diminue de diamètre d'environ un pouce par trois pieds.

Les deux bûcherons commencèrent par couper, autour de l'arbre, les *ferdoches* (branchages) qui auraient pu nuire à leurs mouvements, puis, après avoir examiné de quel côté il convenait *d'adresser* le pin dans sa chute et visé à gagner un lieu sûr, pour éviter le danger qui résulte

de la rupture des branches quand le pin tombe, ils se mirent à enfoncer leurs haches dans les flancs du bel arbre, chacun de son côté.

La forêt retentit, les larges copeaux jonchent la neige, *les coupes* béantes aux deux côtés opposés de l'arbre s'élargissent; les *bûcherons* se prennent à surveiller avec un soin inquiet les mouvements de l'arbre qui commence à frémir sur pied :—Eloignez-vous, me dit bientôt l'un d'eux, il n'ira pas loin sans tomber.

Un instant après l'arbre commençait à vaciller, puis un craquement se fit entendre, les *bûcheurs* se réfugièrent à l'endroit où je m'étais rendu avant eux : un déchirement des fibres du bois laissées intactes succéda bientôt et le pin tomba, avec fracas, de toute sa masse sur le sol qui l'avait produit.

C'est un géant que le pin de nos forêts canadiennes ! C'est un géant, quand, dominant de sa taille tous les autres arbres, il élève fièrement sa tête chargée d'une immense chevelure au milieu des airs, bravant les pluies, la neige et les autans. C'est encore un géant quand il tombe : les profondeurs des bois retentissent de sa chute, il écrase et broie sous son poids tout ce qu'il rencontre, les arbres qu'il touche volent en éclats. Son règne est fini, maintenant, mais on a vu les bûcherons qui l'ont attaqué fuir aux premiers bruits de la disjonction de sa puissante structure ; il a en tombant écarté violemment tous les obstacles, et son tronc s'est *rendu à la terre* enveloppé dans un tourbillon, formé

de branches brisées et des couches de neige sou levées et dispersées par son passage.

Une fois l'arbre abattu, on mesure le nombre des billots qu'il peut fournir, les *bûcherons* le recèpent au bout, puis deux hommes le partagent en billots avec le *godendard.*

Je me joignis ensuite aux *claireurs* occupés à *fouler* avec les pieds, à *débarrasser* avec la hache, à *finir* avec la pelle un *chemin de sortie* capable de permettre aux charretiers de gagner le *maître chemin* avec les billots. Le maître-chemin, toujours entretenu dans un état parfait, conduit aux bords de la rivière où se trouve *la jetée.*

Arrive ensuite le tour des charretiers qui viennent avec leurs excellents chevaux canadiens prendre les billots *mis en trime* pour être chargés. Ce fut avec un plaisir, mêlé de quelque tristesse, que je vis ces braves gens, dans le procédé du chargement des traîneaux à billots, employer un déploiement de force physique tel qu'on eût cru par instants que les vaisseaux de leurs poitrines allaient se rompre, sous l'effet de pareils efforts. Et, pendant tout ce temps le forestier canadien trouve, cependant, le tour de dire un bon mot, de répéter un brocard facétieux, voire même de chanter un bout de refrain.

Les poids énormes sont chargés ; le charretier a soulevé le collier pour donner de l'air aux épaules de son cheval, il a sondé toutes les parties de son attelage, il a fait le tour de son traîneau, pour voir s'il ne se rencontre pas quelqu'obstacle, il a regardé aux *menoires* pour s'as-

surer que tout est en ordre, il a placé un ou deux hommes avec des leviers pour aider à *décoller* la charge; il se tient, maintenant, les guides à la main gauche près de sa bête, qui commence à frissonner et qu'il caresse de petites tapes sur la croupe. A notre excellent cheval du pays maintenant à faire sa besogne.

Aux mots prononcés par son conducteur.— " Allons, marche ! " voyez la fine bête comme elle emplit son collier *pour sonder la charge :* elle est lourde, bien lourde cette charge : le cheval renâcle, il recule un peu, s'affermit sur ses jarrets, s'élance et *frappe un coup* qui *enlève* le traîneau et le poids qu'il porte ; puis il continue à *traîner* d'un pas rapide et nerveux l'énorme pièce de bois, au fond de cette rigole que forme au milieu des neiges un chemin de sortie dans les chantiers.

J'accompagnai les voitures jusqu'à la *jetée* où des centaines de billots étaient empilés sur la berge de la rivière, prêts à y être précipités au printemps, aussitôt après la débâcle des glaces. Je visitai, à quelque distance de cet endroit, un rapide célèbre par la mort d'un forestier, emporté par les eaux au milieu des billots et noyé sous les yeux de ses camarades impuissants à le secourir.

La descente des billots dans les rivières est la partie la plus pénible et la plus dangereuse des occupations de nos forestiers. Cette besogne requiert toute la force, toute l'adresse, tout le courage, toute la patience et toute la santé dont

l'homme est capable. Passer un mois au flottage du bois, tout le jour trempé jusqu'aux os de l'eau froide de la fonte des neiges, coucher la nuit sans abri, tout ce temps sur la terre humide et glacée, manger des aliments à peine préparés, quelquefois endommagés par l'eau ; c'est, on l'avouera, soumettre la constitution humaine à une terrible épreuve. Néanmoins, je connais des hommes qui ont fait ce métier tous les printemps de leur vie, depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à l'âge de cinquante ans, et qui se portent encore à merveille.

Pour compléter cette petite étude de la vie des forestiers, le lecteur me permettra bien de lui faire une courte description de la *descente des billots*, avant que de remettre la parole, dans le chapitre suivant, à notre ami le Père Michel.

Les billots sont donc, dès que les eaux deviennent libres, précipités dans la rivière, des diverses *jetées* où les forestiers les ont réunis pendant l'hiver. Les courants grossis et devenus torrentiels s'en emparent et les emportent jusqu'à *l'étang du moulin*, où ils sont retenus par une estacade.

Mais la chose ne se réduit pas de suite à un procédé si simple ; car beaucoup de billots, le plus grand nombre même, presque tous quelquefois resteraient dans le bois, si on se contentait de compter sur les courants pour les *flotter* jusqu'au moulin.

Un grand nombre de billots s'arrêtent sur les bords des rivières, engagés dans des halliers à

demi submergés, ou lancés à sec par les forces auxquelles ils sont livrés. Souvent le train des billots s'arrête, en se prenant tout d'une masse, à l'effet de quelques pièces de bois fixées en travers du courant par les rochers et les cailloux qui bordent ou parsèment les abords d'une chute ou d'un rapide. S'il se présente sur le trajet à parcourir un lac de grandes dimensions, alors il faut mettre les billots en *cageux* et s'aider du temps, du vent et des rames pour franchir cet espace sans courant. Bref, tout cela nécessite l'intervention de la main de l'homme ; aussi faut-il qu'un nombre toujours assez grand de travailleurs accompagne et suive un train de bois durant toute la descente.

Armés de gaffes, de leviers et de haches, les uns accompagnent le gros des billots, pour faire partir *la digue* quand elle se forme ; d'autres suivent les bords embarrassés et accidentés des rivières, pour remettre à flot les billots arrêtés sur les rives ; souvent ceux-ci, leur longue gaffe à la main, naviguent debout sur un billot, pour s'éviter la peine de percer leur route à travers les aulnaies et les saulaies du rivage ; d'autres enfin, formant l'arrière-garde, suivent en canot *la queue* du train des billots, pour remettre dans le courant les billots arrêtés sur les îles ou qui auraient pu échapper à la surveillance de leurs compagnons ; ces canotiers sautent les plus gros rapides, sans sourciller, et ne font portage, avec leurs canots de bois, qu'en face d'une chute.

Faire partir la digue est, de toutes les opéra-

tions de la descente des billots, la plus dangereuse. Figurez-vous plusieurs milliers d'énormes pièces de bois arrêtées et enchevêtrées ensemble au milieu des rochers, dans le voisinage immédiat d'une chute où s'engouffrent des torrents d'eau. Il s'agit d'aller, quelquefois au milieu du courant, entouré du brouillard qui s'élève des eaux agitées, couper à coups de hache la pièce qui sert de *clef* à la digue. Le forestier chargé de cette dangereuse mission n'a qu'un seul moyen d'éviter d'être entraîné dans l'abîme par les billots qu'il met ainsi en mouvement sous ses pieds, c'est, après avoir bien jugé du temps propice, marqué par ce court intervalle qui sépare le moment où la pièce entamée par la hache commence à céder à la pression, et le moment où elle se brise avec fracas, c'est de courir sur les billots à rebours du courant, et de gagner ainsi obliquement le rivage, où l'attendent ses compagnons prêts à le recevoir et à lui porter secours au besoin.

L'habitude donne à ces hommes une telle habileté et leur fait acquérir un tel sang-froid, qu'ils exécutent, sur les billots emportés par les courants, des tours de force qui font dresser les cheveux de ceux qui les voient faire. Rarement, malgré les dangers qui environnent les forestiers dans *la descente du bois*, rarement il arrive des accidents.

J'avais donc terminé ma journée par une visite à la rivière ; je revins le soir au camp avec *les gens du chantier*, aussi fatigué qu'eux, mais

d'aussi bonne humeur ; autant désireux d'entendre le Père Michel continuer de nous dérouler le drame de sa vie aventureuse, et aussi impatient de jouir du récit des légendes qu'il avait recueillies dans le cours de ses nombreux voyages.

Notre ami François ayant tout préparé, nous nous hâtâmes de prendre le souper, puis, après quelques moments de repos, notre vieux conteur renoua le fil de son histoire.

XIII

LE NOYEUX ET L'HOTE A VALIQUET.

Nous avions donc quitté Québec pour *les pays d'en haut*, comme je vous l'ai dit, reprit le Père Michel.

Dans ce temps-là, il n'y avait sur le fleuve que des goëlettes, des bateaux plats et des canots qui voyageaient entre Québec et Montréal : souvent les bâtiments à voile mettaient deux semaines, quelquefois trois, à monter à Montréal : le voyage le plus prompt était celui qu'on faisait en canot d'écorce lège. Je crois vous avoir dit que nos canots à nous, cette fois-là, étaient chargés : or, avec un *maître-canot* chargé et bien monté, on fait, *l'un portant l'autre*, six lieues par jour en remontant les rivières, et environ le double en descendant, les portages compris.

Je vais tâcher, dans ce récit de mon voyage, de vous faire connaître comment on raccourcit le temps de ces longs parcours. Et tout d'abord, au départ, c'était la coutume des voyageurs, avant d'atteindre le point de la grande rivière des Outaouais, où cessaient les établissements, de profiter de leur reste pour aller tous les soirs, à tour de rôle, aux maisons d'habitants voisines de l'endroit où l'on s'arrêtait : on y buvait du lait, on y chantait des chansons, on y dansait

quelquefois, et, quand il commençait à se faire un peu tard, on allait rejoindre les compagnons laissés à la garde des canots et des marchandises. Alors on s'étendait sur le rivage, à la belle étoile, autour d'un bon feu quand il faisait beau temps, du mieux possible à l'abri des canots mis sur le côté, quand il faisait mauvais temps, pour dormir ainsi jusqu'à deux heures du matin, temps du réveil et des préparatifs du départ chaque jour du voyage. Et figurez-vous que ce voyage de canots chargés durait environ trois mois, sans autres interruptions de repos que celles que nous donnait quelquefois une tempête sur les lacs.

Enfin je faisais route à ce métier au temps dont je vous parle, et le dixième jour nous étions le soir à camper aux Ecores, sur la Rivière-des-Prairies. C'est là que j'ai entendu raconter à un vieux voyageur les deux histoires que je vais vous répéter maintenant ; remarquez bien que nous étions alors, nous autres, assis en rond autour d'un feu de campement dans le voisinage de l'endroit où les choses s'étaient passées.

Vous savez qu'aux *Ecores* il y a un rapide qu'on appelle *le Sault au Récollet ;* ce nom lui a été donné parce que,(dame je vous parle là d'une chose qui est arrivée dans *les commencements du pays*), parce qu'un récollet missionnaire s'est noyé dans ce rapide (*).

(*) Le père Nicolas Viel, noyé en 1625 avec un jeune néo-

Le missionnaire descendait de chez les Hurons avec les sauvages, parmi lesquels il y avait un vilain *gas* qui s'opposait à la prédication de l'Evangile au sein de sa nation ; mais il avait eu le soin de cacher ses projets. Choisissant un moment favorable à l'accomplissement de ses desseins, le satané monstre noya le missionnaire dans le rapide.

On n'a jamais pu savoir au juste de quelle manière il s'y est pris ; mais voici ce qui arriva quelques années plus tard.

Un canot, monté par des voyageurs, descendait la Rivière-des-Prairies ; on était campé, le soir, au pied du rapide. Il faisait noir comme chez le loup. En se promenant autour du *campement*, les hommes virent la lumière d'un feu sur la pointe voisine, à quelques arpents seulement de leur canot.—Tiens, se dirent-ils, il y a des voyageurs arrêtés là, comme nous ici ; il faut aller les voir.

Trois hommes de la troupe partirent pour aller à la pointe en question, où ils arrivèrent bientôt, guidés par la lumière du feu.

Il n'y avait là ni canot, ni voyageurs ; mais il y avait réellement un feu, et, auprès du feu, un sauvage en *brayet*, assis par terre, les coudes sur les cuisses et la tête dans les mains.

Le sauvage ne bougea pas à leur arrivée : nos

phyte. D'après les rapports des sauvages trois Hurons auraient pris part au double assassinat du père et de son jeune compagnon ; mais jamais on n'a pu savoir exactement ce qui s'est passé dans cette circonstance.

gens regardèrent avec de grands yeux ce singulier personnage, et, comme ils s'approchaient pour le considérer de plus près, ils s'aperçurent que sa chevelure et ses membres dégouttaient d'eau.

Etonnés de l'étrange impassibilité de cet homme dans cette situation, au moment où quelqu'un venait à lui, ils s'approchèrent encore, en l'interpellant ; mais le sauvage demeura dans la même position et ne répondit pas.

L'éxaminant alors avec plus d'attention et à le toucher presque, à la lueur du feu, ils virent, avec un redoublement de surprise, que cette eau qui dégouttait sans cesse du sauvage ne mouillait pas le sable et ne donnait pas de vapeur.

Les trois gaillards n'étaient pas faciles à effrayer, mais ils eurent *souleur ;* ce qui ne les empêcha pas, cependant, de prendre le temps de se bien convaincre de tout ce qu'ils voyaient, mais sans oser toucher au sauvage. En passant et repassant autour du feu, ils remarquèrent encore que cette flamme ne donnait point de chaleur : ils jetèrent une écorce dans le brasier, et l'écorce demeura intacte.

Ils allaient se retirer, lorsque l'un d'eux dit aux autres : Si nous racontons ce que nous avons vu à nos compagnons, ils vont rire de nous et dire que nous avons eu peur.—Or, passer pour *peureux* parmi les voyageurs, c'est *le dernier des métiers.*

Comme il ne leur était pas possible de ne pas raconter cette aventure, ils se décidèrent à emporter un des tisons de ce bûcher diabolique, qui donnait flamme et lumière sans brûler, afin d'offrir à leurs camarades une preuve de la vérité de leur récit.

Vous pouvez vous imaginer de la surprise des voyageurs à ce récit extraordinaire, tous étaient à examiner ce tison, se le passant de main en main et mettant les doigts sur la partie en apparence encore ardente, lorsqu'un bruit de *chasse-galerie* et un *Sacakoua* (*) épouvantable se firent entendre. Au même instant, un énorme chat noir fit, d'une course furibonde, poussant des miaulements effroyables, deux ou trois fois le tour du groupe des voyageurs ; puis, sautant sur leur canot renversé sur ses *pinces*, il en mordait le bord avec rage et en déchirait l'écorce avec ses griffes.

—Il va mettre notre canot en pièces, dit le guide à celui qui tenait le morceau de bois en ce moment, jette-lui son tison !

Le tison fut lancé au loin ; le chat noir se précipita dessus, le saisit dans sa gueule, darda des regards de feu vers les voyageurs et tout disparut.

Ce sauvage, qu'on a revu plusieurs fois depuis cette première apparition, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre du *Sault-au-Récollet*, quelquefois

(*) *Sacakoua* est un mot sauvage qui veut dire *grand tapage, orgie infernale.*

sur les îles voisines, c'est *Le Noyeux* du père récollet. On suppose que le diable s'est emparé du meurtrier au moment où il se faisait sécher après avoir traîné dans l'eau le pauvre missionnaire, et que lui et son feu ont été changés en *loups-garous*.

La seconde histoire que j'ai apprise au campement des Ecores n'est pas si vieille que la première, puisqu'elle ne date que des premières années des Anglais dans le pays.

Dans ce temps-là donc, et dans cette même paroisse des Ecores, un pendu avait été mis dans une cage de fer et accroché à un poteau sur le chemin-du-Roi. Il paraît que c'était la façon des Anglais, dans ce temps-là, de mettre les pendus en cage, et vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de la cage de la Pointe-Lévis (*).

Un habitant de la paroisse, nommé Valiquet, avait *fait baptiser*, un bon matin, et il donnait, le soir, un repas à ses amis : en revenant de faire ses invitations, il avait à passer devant la cage du pendu. Valiquet avait avec lui, dans sa *carriole*, un de ses voisins qui lui dit, en apercevant de loin la cage :

—Sais-tu que j'ai toujours souleur quand je passe devant cet objet ? on devrait bien ne pas nous mettre des choses comme çà sur les chemins passants.

—Moi, répondit Valiquet, je m'en moque pas

(*) Voir le volume de 1862 des *Soirées Canadiennes*.

mal, et tu vas voir comme j'en ai peur de ton squelette.

Là-dessus il fait augmenter le train de son cheval et serre la clôture de près, attendu qu'on était aux *premières neiges*, pour passer près de la cage qui pendait au-dessus de cette clôture.

Arrivé en face du pendu, il lui cingle un coup de fouet, en lui disant :

—" Je t'invite à venir souper avec moi ce soir ! "

—Ce n'est pas bien ce que tu as fait là, Valiquet, lui dit son voisin. Ces restes ont appartenu à un grand scélérat, c'est vrai ; mais il a subi son châtiment devant les hommes, et si son repentir a été sincère, c'est peut-être un saint dans le Ciel aujourd'hui !

Ces réflexions touchèrent Valiquet ; mais la chose était faite, et le mieux pour lui, pensa-t-il probablement, était de tâcher de l'oublier.

Tout le monde était à table chez Valiquet, le soir, et la compagnie était en train de s'amuser : on en était même rendu à chanter des chansons après le gros du repas courru, lorsqu'on entendit frapper trois coups à la porte, laquelle s'ouvrit d'elle-même au troisième coup pour laisser entrer le pendu. Il tenait sous son bras gauche sa cage de fer, qu'il alla déposer dans un coin de la chambre ; puis, s'avançant un peu, il dit au maître de la maison :

—Je te prie de m'excuser si je suis venu un peu tard ; mais les morts n'ont point grand appétit, ils ont plus besoin de respect que de

nourriture, et il est toujours temps d'en profiter.

Vous pouvez penser si la compagnie en eut une venette : les femmes se trouvaient mal, les enfants se sauvaient, et les plus hardis n'osaient pas regarder devant eux. Aux chansons et aux rires avait succédé un silence de mort. Enfin, Valiquet, qui au fond était *brave comme l'épée du Roi*, comprit que, s'il y avait quelque chose à faire, c'était à lui à l'entreprendre : il se leva donc, malgré la faiblesse de ses jambes, et dit à son invité :

—Je vous ai insulté bien mal à propos, je le confesse, et vous en demande pardon. Si un service, un libéra ou d'autres prières peuvent vous être utiles, je m'offre à vous les faire dire ; mais, je vous en prie, retirez-vous !

—Il ne m'est pas permis, répondit le cadavre, de te laisser savoir si j'ai besoin des secours que tu m'offres. Quant à me retirer, je ne le ferai qu'à une condition, pour ne pas rester en dette de politesse avec toi qui m'as invité à souper ce soir, la condition de me promettre de venir demain soir, au *coup de minuit*, danser au pied de mon poteau.

—Je le promets, dit Valiquet.

Le pendu reprit alors sa cage de fer sous son bras, passa la porte, qui s'ouvrit d'elle-même devant lui, et disparut.

La réjouissance était finie ! On alla donner quelques explications à la nouvelle accouchée, qui, de sa chambre, n'avait rien vu, mais qui avait entendu les cris d'effroi et ne pouvait

en comprendre la cause, non plus que la raison du morne silence qui avait suivi ; puis, on se mit à réciter le rosaire, qu'on fit suivre du *De profundis.*

Mais, pour Valiquet, le pire n'était pas fait. On tint conseil une partie de la nuit. Bien des avis furent ouverts et rejetés ; parce que tous ces avis allaient à empêcher la visite du coup de minuit, et que Valiquet, fier de sa parole, répondait toujours :

—J'ai promis, j'irai !

Enfin, la femme de Valiquet, qui n'avait point donné de conseils jusque-là, dit à son mari :

—Je ne sais pas ce que je sens ; mais il me semble que je n'ai pas peur du mort, moi, et qu'il ne nous arrivera rien de mal dans cette affaire ; n'avons-nous pas ici un cher innocent, un ange pour nous protéger ? Valiquet, tu as fait une mauvaise action, ainsi tu iras rendre ta visite au pendu pour ta punition ; mais tu iras avec le petit dans les bras Du reste, demain matin, il faut que tu ailles consulter M. le Curé, et puis faire plus que cela encore, tu me comprends !... Avec ça, ajouta la bonne chrétienne de femme, on peut dormir en paix.

Valiquet suivit de point en point les sages avis de son excellente femme, et, le soir à minuit, il alla au rendez-vous, portant le nouveau baptisé dans ses bras et accompagné de ses voisins qui récitaient le chapelet.

—Tu n'es pas généreux, lui dit le pendu dès

que son insulteur fut en face de lui, tu n'es pas généreux ! Hier soir, je me suis débarrassé de ma cage afin de pouvoir m'asseoir à ta table, et toi, cette nuit, tu viens chargé d'un fardeau afin de ne pas danser avec moi ; j'avais pourtant une belle ronde à te proposer, la mesure se bat à coups de fouet. C'est égal, tu auras toujours appris à *respecter les morts :* tu peux t'en retourner.

Personne, comme on le pense bien, ne se fit prier pour quitter l'endroit : Valiquet prit congé de son *Hôte* en se promettant bien de ne pas lui faire de nouvelle invitation (*).

(*) Feu M. Jacques Viger a parlé de cette tradition, à propos du fait historique qui lui a donné lieu. M. Viger, dans ses notes sur l'*Archéologie religieuse*, dit, à l'article consacré à la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul : " Le 9 mars 1761, un " Français du nom de Saint-Paul commit un crime horrible " dans la maison de Charles Bellanger, de la côte Saint-" François. Après avoir enlevé tout l'argent, il donna la " mort à Bellanger, à sa femme et à ses deux enfants. Puis, " pour mieux couvrir son crime et ensevelir sous les ruines "jusqu'à sa dernière trace, il mit le feu à la maison.

" La Providence se chargea de révéler son forfait. Le gre-" nier, qui était rempli de blé, s'affaissa de bonne heure sous " l'action des flammes, et les cadavres, recouverts par le blé, "échappèrent à la destruction. Ils servirent à constater le " crime : les soupçons tombèrent sur Saint-Paul, qu'on avait " vu dans ces parages. Saisi par la justice, il finit bientôt par " tout avouer, et il raconta lui-même les horribles détails de " ce drame sanglant.

" Condamné à la potence, il fut exécuté dans la ville de " Montréal ; mais la sentence portait que son cadavre serait " encerclé et suspendu jusqu'à sa totale destruction sur les " lieux mêmes, théâtre de son forfait. Ce ne fut qu'un an

XIV

LA RONDE DES VOYAGEURS.

Le lendemain soir du jour où nous étions campés aux Ecores, nous devions être à l'entrée du Lac-des-Deux-Montagnes, pour y rencontrer les autres canots qui partaient de Lachine le même jour. La distance était à peu près la même ; mais ils avaient l'avantage, parce que nous avions à monter les rapides qui correspondent au courant Sainte-Marie et au Sault Saint-Louis qu'ils laissaient derrière eux.

Nous fîmes de notre mieux et arrivâmes au lac de bonne heure. Nos gens, rendus avant nous, avaient allumé des feux, mis à cuire à manger pour tout le monde, et nous accueillirent avec des cris de joie.

Beaucoup des voyageurs des deux partis se connaissaient, on se donnait la main, on présentait les nouveaux, enfin toute l'histoire de ces cas-là !

Après le souper et la pipe, il fallut danser

" après qu'un habitant, fatigué de ce hideux spectacle, détacha " ces restes décharnés et les ensevelit, près de là, sous un mon- " ceau de pierres.

" C'est ce fait mémorable, dont le souvenir est encore vivant " dans le pays, que l'on raconte aujourd'hui avec des circons- " tances qui tiennent du merveilleux et qui reposent sur la " tradition populaire. "

La Ronde des Voyageurs, avant que la *noirceur* vînt à prendre. Or voici comment ça se dansait, de mon temps, la Ronde des Voyageurs.

On apportait deux sacs qu'on mettait à environ dix pieds l'un de l'autre ; sur ces deux sacs s'asseyaient deux chanteurs, un jeune et un vieux, ayant chacun une chaudière vide sous le bras gauche et se faisant face : tous les autres voyageurs se rangeaient en cercle autour d'eux.

Le jeune voyageur, en manches de chemise, une plume de coq sur son bonnet, tenant la tête haute et se cabrant en fanfaron, chantait un couplet sur un air *faraud*. Quand il avait terminé, le vieux voyageur vêtu de son grand capot bleu, portant sa *ceinture fléchée* et son *sac-à-feu* (*), branlant la tête avec expérience, chantait, sur un air posé, un couplet de conseils aux jeunes gens qui partent pour les pays-d'en-haut. Puis tous les voyageurs se tenant par la main commençaient à tourner en dansant, chantant un refrain de danse-ronde, et les deux chanteurs battaient la mesure sur leurs chaudières, en guise de tambourins. On faisait trois fois le tour en répétant la ronde ; puis on recommençait ensuite dans le même ordre, jusqu'à ce que toutes les rondes y eussent passé.

(*) Le *sac-à-feu*, destiné à contenir la pipe, le tabac, la pierre et le briquet, ou *batte-feu*, est fait d'une peau de rat-musqué, de jeune castor ou de tout autre petit animal, ornée de rubans et de broderies ou de rassades : il se porte au côté, passé dans a ceinture, a côté du couteau à gaîne.

Voici la chanson avec ses couplets et ses refrains.

1ère RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Ce sont les voyageurs
Qui sont sur leur départ ;
Voyez-vous les bonn's gens
Venir sur les remparts ?
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra-déri-déra,
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Mets d'la racine de patience
Dans ton gousset ;
Car tu verras venir ton corps
Joliment sec,
A force de nager toujours
Et de porter :
Car on n'a pas souvent l'crédit
D'se sentir reposer !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légère !
Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légèrement !

2ème RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Au revoir père et mère,
Sœur, frère et toi Fanchon ;
Vous reverrez bientôt
Votre cher Siméon !
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra-déri-déra,
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Embarque-moi dans ton canot,
Prends ton paquet ;
Car tu vas laisser ton pays
Et tes parents,
C'est pour monter dans les rivières
Et dans les lacs,
Toujours att'lé sur l'aviron,
Ainsi que sur les sacs !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légère !
Lève ton pied, ma jolie bergère :
Lève ton pied, légèrement !

3ème RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Ce sont les voyageurs
Qui sont de bons enfants ;
Ah ! qui ne mangent guère,
Mais qui boivent souvent !
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra-déri-déra,
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Si les maringouins t'piq' la tête,
D'leur aiguillon,
Et t'étourdissent les oreilles,
De leurs chansons,
Endure-les, et prends patience
Afin d'apprendre
Qu'ainsi le diable te tourmente,
Pour avoir ta pauvre âme !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légère !
Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légèrement !

4ème RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Quand on est en voyage,
Le sac*que* sur le dos,
On s'écrie, camarade,
Camarade il fait chaud !
Sur l'air du tra, lal-déra
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra-déri-déra,
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Quand tu seras dans ces rapides
Très-dangereux,
Prends la Vierge pour ton bon guide
Fais-lui des vœux !
Et tu verras couler cette onde,
Avec vitesse,
Et prie bien du fond de ton cœur,
Qu'elle coule sans cesse.

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légère !
Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légèrement !

C'était près du village sauvage du Lac-des-Deux-Montagnes que nous avions dansé la Ronde des Voyageurs. Dans ce village sont réunis des Algonquins et des Iroquois, qui au-

jourd'hui vivent en paix comme des frères : chaque nation occupe un côté du grand espace qui sépare le village en deux parties : l'église et l'ancienne résidence, qui montre encore ses embrasures du temps des guerres d'autrefois, sont au milieu. Les missionnaires y prêchent en algonquin et en iroquois, et la jolie église retentit des chants des cantiques chantés dans ces deux langues.

C'est la religion seule qui a pu réunir ainsi dans la paix et la charité deux fières peuplades, engagées l'une contre l'autre dans une guerre d'extermination ; car vous savez comment les Algonquins et les Iroquois se faisaient la guerre. Je faisais ces réflexions en passant devant le village sauvage, le lendemain matin du jour où nous avions dansé la ronde du grand départ.

Nous étions donc engagés tout de bon dans la Grande Rivière, et c'est un peu au-dessus de la Petite Nation que commençait alors, pour ainsi dire, le voyage à travers les solitudes. Si je voulais vous dire tous les rapides qu'on remonte ou *qu'on portage*, toutes les rivières et tous les lacs qu'on passe, je n'en finirais pas... Les rapides du Long-Sault, des Chaudières, des Chats, du Calumet, de la Culbute, des Allumettes... Les rivières Outaouais, Mataouanne, des Français, Kaministikouya, Ouinipeg... Les lacs Nipissingue, Huron, Supérieur, la Pluie, des Bois, Ouinipeg, et le reste !

Pendant tout ce temps, on *nage à l'environ*, depuis *la petite barre du jour* jusqu'au soir, ou

bien on porte les canots et les sacs sur le dos dans les portages ; on campe, la nuit, à la belle étoile, on reçoit tous les orages, on endure tous les temps, et on ne s'arrête que lorsqu'on est rendu au bout de son voyage ; à moins qu'une tempête ne nous prenne sur un lac, dans ce cas on met à terre, on dort, on fume, on danse et on conte des histoires.

XV

CADIEUX.

Je vous parlais, il y a un instant, des guerres des sauvages ; je vais vous raconter maintenant l'histoire d'un brave *canadien* qui a joué un grand rôle dans une de ces guerres.

En remontant la grande rivière des Outaouais, on ne manque pas de s'arrêter au *Petit rocher de la haute montagne* qui est au milieu du portage des *Sept-chutes*, en bas de l'Ile du *Grand Calumet :* c'est là qu'est la fosse de Cadieux, dont tout le monde a entendu parler.

Chaque fois que les canots de la compagnie passent au *Petit rocher*, un vieux voyageur raconte aux jeunes gens l'histoire de Cadieux ; les anciens voyageurs qui l'ont déjà entendu raconter aiment toujours à l'entendre, quand ils ne la redisent pas eux-mêmes. Cette fois-là, ce fut le vieux Morache, un ancien guide, qui nous déroula le récit des aventures de Cadieux.

Cadieux était un voyageur-interprète marié à une algonquine : il passait d'ordinaire l'hiver à la chasse et l'été il traitait avec les sauvages, pour le compte des marchands. C'était au temps des dernières expéditions des Iroquois : Cadieux avait passé la saison de chasse au portage des Sept-chutes où il était *cabané* avec quelques

autres familles : on était alors au mois de Mai, et Cadieux attendait des sauvages de l'Ile et des *Courte-Oreille* (*), qui devaient descendre en même temps que lui jusqu'à Montréal avec des pelleteries.

La plus grande tranquillité régnait dans les cabanes du Petit-rocher, lorsqu'un bon jour un jeune sauvage, qui était allé rôder autour des rapides et en bas du portage, arriva tout essoufflé au milieu des familles dispersées autour des cabanes, en criant : *Nattaoué ! Nattaoué !* Les Iroquois ! Les Iroquois !

En effet un parti de guerre iroquois était, en ce moment, à environ une lieue en bas du portage des Sept-chutes : ils savaient que c'était le temps où les canots descendaient la Grande-Rivière venant des pays de chasse, et ils voulaient *faire coup.*

Il n'y avait qu'un seul moyen d'échapper, c'était de tenter de *sauter* les rapides, chose à peu près inouïe ; car, comme le disait le vieux Morache, *ils ne sont pas drus les canots qui sautent les Sept-chutes !*

Mais ce n'était pas tout cependant, il fallait encore que quelqu'un restât sur place pour opérer une diversion, attirer les Iroquois dans le bois et les empêcher ainsi, une fois engagés dans le portage, de porter leur attention sur les rapides et de connaître ce qui était arrivé. Pour qui sait ce que c'était que les Iroquois dans ce

(*) Outaouais.

temps-là, il sera facile de comprendre que, sans pareil stratagème, l'examen des traces toutes fraîches laissées par les familles les eût fait de suite partager en deux bandes, dont l'une eût remonté et l'autre descendu la rivière, à la poursuite des fugitifs.

Cadieux, comme le plus capable et le plus entendu de tous, se chargea de la périlleuse mais généreuse mission, prenant avec lui un jeune Algonquin dans le courage et la fidélité duquel il avait une parfaite confiance. Leur but atteint, Cadieux et son compagnon se proposaient de prendre le chemin le plus sûr pour rejoindre leurs gens, qui devaient envoyer à leur rencontre en cas d'un trop long retard.

On leva les cabanes : une fois les préparatifs faits, Cadieux et son jeune compagnon armés de leurs fusils, haches et couteaux, munis de quelques provisions, partirent pour aller au-devant des Iroquois. Il était convenu que les canots laisseraient le couvert de la rive et se lanceraient dans les rapides, dès qu'on aurait entendu le rapport d'un ou plusieurs coups de fusils dans la direction du portage.

Une heure ne s'était pas écoulée qu'un coup de fusil retentit, suivi bientôt d'un autre, puis de plusieurs. Pendant cette lutte, au bruit des détonations, les canots, engagés dans les terribles courants, bondissaient, au milieu des *bouillons* et de l'écume, plongeaient et se relevaient sur la crête des vagues qui les emportaient dans leur course. Les habiles canotiers,

femmes et hommes, aux deux *bouts* de chaque canot, régularisaient leurs mouvements, évitaient les pointes acérées des rochers, et tenaient, avec leurs avirons, ces frêles *cassots d'écorce* dans les *filets d'eau* propices, indiqués par l'état de la surface des ondes et *la forme des courants.*

On s'était, en partant, recommandé à la bonne Sainte-Anne et on priait de cœur tout le temps.

—Je n'ai rien vu dans les Sept-chutes, disait dans la suite la femme de Cadieux qui était une pieuse femme, je n'ai rien vu qu'une *Grande Dame blanche* qui voltigeait devant les canots et nous montrait la route !

Les canots furent sauvés, et rendus en peu de jours hors de l'atteinte des ennemis au Lac-des-Deux-Montagnes. Mais que faisaient Cadieux et son sauvage pendant tout ce temps, et que devinrent-ils ? Voici ce qui s'était passé, comme on l'a su plus tard de quelques Iroquois et des gens envoyés au-devant du brave interprète.

Cadieux avait d'abord laissé les Iroquois s'engager dans le portage. Après avoir choisi l'endroit le plus favorable pour les tenir hors de la vue de la rivière, il s'était placé en embuscade à petite portée du sentier, bien caché dans d'épaisses broussailles : il avait de même embusqué son sauvage à quelques arpents plus haut, pour faire croire à la présence de plusieurs partis, une fois l'affaire en train.

Cadieux laissa passer les éclaireurs iroquois, qui furetaient de l'œil les bords du sentier, et

les premiers guerriers porteurs des canots, jusqu'à ce que, les ennemis ayant atteint l'endroit occupé par le jeune algonquin, il entendit le coup de feu de celui-ci et le cri d'un ennemi atteint.

Les Iroquois, ainsi subitement attaqués, bondirent de surprise et firent halte à l'instant ; mais, avant même que les porteurs ne se fussent délivrés de leurs charges, un second coup de fusil, tiré par Cadieux au milieu du convoi, abattit un second guerrier.

Il est probable que Cadieux avait donné rendez-vous à son sauvage dans une espèce de petite savane peu éloignée du portage ; car c'est vers cet endroit que tous deux se dirigèrent, en faisant avec succès le coup de feu à l'abri des taillis.

Les avantages avec lesquels les deux braves faisaient la guerre à leurs nombreux ennemis n'empêchèrent pas, cependant, le jeune algonquin de tomber sous leurs coups. Il ne rejoignit pas Cadieux au lieu du rendez-vous ; mais il vendit chèrement sa vie.

Pendant trois jours les Iroquois battirent la forêt pour retrouver les traces des familles, ne s'imaginant pas même qu'elles eussent pu entreprendre la descente des rapides ; pendant trois jours aussi, ils traquèrent le brave voyageur dans les bois. Trois jours et trois nuits qui furent sans sommeil et sans repos pour le malheureux Cadieux ! Au bout de ce temps les envahisseurs, désespérant de rejoindre les fa-

milles et de se rendre maîtres de leur imprenable adversaire, convaincus du reste qu'ils étaient frustrés du fruit de leur expédition, remirent leurs canots à l'eau pour redescendre la Grande-Rivière.

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis le départ des familles du Petit-rocher ; on avait eu connaissance du retour des Iroquois, et Cadieux n'était pas encore arrivé : trois hommes partirent donc, pour aller à la rencontre de l'interprète et de son compagnon. Ces trois voyageurs remontèrent l'Outaouais jusqu'au Portage-du-fort sans trouver de traces de quoi que ce fût; là ils commencèrent à observer les marques du passage des Iroquois, et, plus haut, des signes qu'ils reconnurent comme indiquant que leur ami avait séjourné dans le voisinage.

Quand, arrivés au portage des Sept-Chutes, ils trouvèrent un petit abri construit de branches qui paraissait avoir été abandonné, ils résolurent de pousser un peu plus loin leurs recherches, pensant que Cadieux et son camarade avaient peut-être été obligés de remonter la rivière, pour prendre refuge chez les sauvages-de-l'Ile.

Deux jours plus tard, c'était le treizième depuis la séparation de Cadieux et des familles, ils revinrent sur leurs pas, après avoir consulté des sauvages qu'ils rencontrèrent, certains que leurs deux amis étaient rendus au Lac-des-Deux-Montagnes ou morts.

En repassant de nouveau près du Petit-

rocher, ils aperçurent de loin, sur le bord du sentier du portage, à côté de la petite *loge* qu'ils avaient cru abandonnée quelques jours auparavant, une croix de bois dont ils s'approchèrent avec un respect mêlé d'un étonnement étrange.

La croix était plantée à la tête d'une fosse, à peine creusée dans le sol, et dans cette fosse gisait le corps encore frais de Cadieux, à demi enseveli dans des branches vertes. Les mains du mort étaient jointes sur sa poitrine, sur laquelle reposait un large feuillet d'écorce de bouleau couvert d'écriture.

Les voyageurs prirent cette écorce qui devait leur révéler le mystère de la mort de leur ami, et leur en expliquer les circonstances extraordinaires ; celui d'entre eux qui savait lire lut les écritures confiées à ce papier des bois et les relut plusieurs fois, en face du cadavre à peine refroidi du brave Cadieux.

De tout ce qu'ils voyaient et de ce qui était écrit sur cette écorce, les voyageurs conclurent que le pauvre Cadieux, le cerveau épuisé par la fatigue, les veilles, l'inquiétude et les privations, avait fini, comme c'est presque toujours le cas dans ces circonstances, par errer à l'aventure jusqu'à ce qu'il fût revenu à l'endroit même d'où il était parti ; qu'une fois là il avait vécu *sans dessein* (*), selon l'expression du vieux

(*) *Sans dessein* est la traduction d'une expression sauvage qui veut dire sans plan arrêté, sans souci, sans soin, sans but particulier, sans signification connue.

Morache, pendant quelques jours, se nourrissant de fruits et d'un peu de chasse, sans faire de feu dans sa petite loge de crainte des Iroquois, allant s'affaiblissant de jour en jour ; que lors de leur passage dans ce lieu, deux jours auparavant, il les avait reconnus, après examen, mais que l'émotion de la joie avait produit sur lui un choc tel qu'il resta sans parole et sans mouvement ; qu'après leur départ, enfin, ayant perdu tout espoir, se sentant près de mourir et retrouvant un peu de forces dans ces moments solennels, il avait, après avoir écrit ses derniers adieux au monde des vivants, fait les préparatifs de sa sépulture, mis sa croix sur sa tombe, s'était placé dans sa fosse et avait amoncelé, de son mieux sur lui, ces branches dont son corps était recouvert, pour attendre ainsi, dans la prière, la mort, qu'il comprenait ne pas devoir tarder à venir.

Cadieux était voyageur, poète et guerrier ; ce qu'il avait écrit, sur l'écorce dont il est parlé, était son *chant de mort*. Avant de se coucher dans cette froide tombe du portage des Sept-Chutes, l'imagination de celui qui avait tant vécu avec la nature s'était exaltée, et, comme il avait coutume de composer des *chansons de voyageur*, il avait écrit sur ce feuillet des bois son dernier chant.

Il s'adresse d'abord, dans cette complainte de la mort, aux êtres qui l'entourent pour leur annoncer sa fin prochaine et ses regrets de quitter la vie ; puis il parle de ses souffrances,

des inquiétudes qu'il éprouve pour les familles qu'il réunit ensemble, dans sa sollicitude, sous le nom collectif d'amis. Il parle de ses terribles appréhensions à la vue de la fumée d'un campement près de sa loge, de son trop grand contentement de reconnaître des visages français, de son impuissance à les appeler et à s'élancer vers eux, de leur départ sans qu'ils se fussent aperçus de sa présence, et de sa désolation.

Cadieux voit un loup et un corbeau venir flairer son corps malade ; par un retour de gaieté de chasseur et d'orgueil de guerrier des forêts, il menace l'un de son fusil, et dit à l'autre d'aller se repaître des corps des Iroquois qu'il a tués.

Il charge ensuite le rossignol, compagnon de ses nuits sans sommeil, d'aller porter ses adieux à sa femme et à ses enfants qu'il a tant aimés ; enfin, comme un bon chrétien qu'il est, il se remet entre les mains de son Créateur et se recommande à la protection de Marie.

Des voyageurs ont prétendu que Cadieux ne savait pas écrire, et que le fait de ce chant écrit sur de l'écorce ne pouvait être, par conséquent, que le résultat d'un miracle ; mais Cadieux, sans être instruit, savait écrire comme tous les interprètes de ce temps-là. Toujours est-il que la chose *a été vue* comme elle est racontée.

Voici cette *Complainte de Cadieux*, écrite par lui-même sur de l'écorce (*) au Petit-Rocher des

(*) On écrit sur l'écorce de bouleau, après avoir enlevé quelques feuillets intérieurs, au moyen d'une *pointe* ou stylet quelconque d'os ou de métal.

Sept-Chutes, avant de se placer dans la fosse creusée de ses propres mains.

Petit Rocher de la Haute Montagne,
Je viens finir ici cette campagne !
Ah ! doux échos, entendez mes soupirs,
En languissant, je vais bientôt mourir !

Petits oiseaux, vos douces harmonies,
Quand vous chantez, me rattach'e à la vie :
Ah ! si j'avais des ailes comme vous,
Je s'rais heureux avant qu'il fût deux jours !

Seul en ces bois que j'ai eu de soucis,
Pensant toujours à mes si chers amis ;
Je demandais : hélas ! sont-ils noyés ?
Les Iroquois les auraient-ils tués ?

Un de ces jours que m'étant éloigné,
En revenant je vis une fumée ;
Je me suis dit : Ah ! Grand Dieu ! qu'est ceci ?
Les Iroquois m'ont-ils pris mon logis ?

Je me suis mis un peu à l'embassade,
Afin de voir si c'était embuscade ;
Alors je vis trois visages français,
M'ont mis le cœur d'une trop grande joie !

Mes genoux plient, ma faible voix s'arrête,
Je tombe..... Hélas ! à partir ils s'apprêtent :
Je reste seul..... Pas un qui me console,
Quand la mort vient par un si grand désole !

Un loup hurlant vint près de ma cabane
Voir si mon feu n'avait plus de boucane ;
Je lui ai dit : Retire-toi d'ici ;
Car, par ma foi, je perc'rai ton habit !

Un noir corbeau, volant à l'aventure,
Vient se percher tout près de ma toiture :
Je lui ai dit : Mangeur de chair humaine,
Va-t'en chercher autre viande que mienne.

Va-t'en là bas, dans ces bois et marais,
Tu trouveras plusieurs corps iroquois :
Tu trouveras des chair's aussi des os ;
Va-t'en plus loin laisse-moi en repos !

Rossignolet, va dire à ma maîtresse, (*)
A mes enfants qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi,
Et désormais faut renoncer à moi !

C'est donc ici que le mond' m'abandonne,
Mais j'ai secours en vous Sauveur des hommes !
Très Sainte Vierge, ah ! m'abandonnez pas,
Permettez-moi d'mourir entre vos bras !

Les trois canadiens pleurèrent, en lisant sur l'écorce ce *chant de mort* du brave Cadieux. Ils consolidèrent la croix de bois, remplirent la fosse qui contenait les restes de cet homme fort, élevèrent un tertre sur cette tombe, solitaire et prièrent pour le repos de l'âme de leur ami.

L'écorce sur laquelle était écrite *la complainte de Cadieux* fut apportée au poste du Lac ; les voyageurs adaptèrent un air approprié à ce chant, si caractéristique, de la rude vie de chasseur et de guerrier des bois, si étonnant par les

(*) Ce mot, dans nos honnêtes chansons, veut toujours dire épouse ou fiancée.

idées, et si digne de remarque à cause des circonstances de sa composition.

On prit la coutume d'entretenir une copie de cette complainte, aussi écrite sur de l'écorce, attachée à un arbre voisin de la tombe de Cadieux, au portage des Sept-Chutes. La chose se faisait encore de mon temps, et c'est dans cet endroit même que j'ai appris l'histoire de Cadieux (*), dont les voyageurs sont si fiers.

(*) Je connais un des descendants du héros de cette histoire, le père André Cadieux, vieillard de 71 ans qui réside sur les bords du lac Huron. "Cadieux, m'a-t-il dit, était le grand-"père de mon grand-père !"

XVI

UN ÉCHANGE.

Nous montions toujours, toujours, dans cette longue rivière des Outaouais, poussant nos canots avec l'aviron à travers les eaux tranquilles ou les courants, *traînant à la cordelle* dans les rapides peu violents, *portant à dos* dans les portages, et nous étions arrivés à la *Pointe-au-Baptême*, un peu plus haut que *Les Joachims*.

En cet endroit de la rivière, il était d'usage de faire subir à quelqu'un des *nouveaux voyageurs* la cérémonie du baptême-des-pays-d'en-haut. D'ordinaire on faisait tirer au sort tous les engagés qui n'avaient pas encore passé par cet endroit, et celui que le sort désignait subissait, pour tous les autres, les cérémonies pratiquées dans l'occasion ; lesquelles variaient à l'infini, selon que celui qui en était la victime avait su se faire plus ou moins aimer ou plus ou moins détester. Dans tous les cas, ces cérémonies pouvaient toujours servir au patient d'un bon lavage, parce que l'eau étant sous la main on ne la ménageait pas.

Vous pensez bien que le tirage au sort dans ces occasions n'était pas toujours la chose la plus juste du monde ; c'était toujours un farceur qui se chargeait de cette besogne, et, si quelque nouveau s'était rendu désagréable pen-

dant la partie écoulée du voyage, le sort avait toujours le soin de le choisir, entre tous les autres, pour subir les exhortations, les risées, les coups de plat d'aviron et les *chaudiérées* d'eau.

Nous avions, cette fois-là, avec nous, un grand et gros escogriffe, qui était bien un des êtres les plus maussades que j'ai jamais rencontrés. C'était un vrai bêta, mais bêta au point qu'il se croyait *fin comme l'ombre.* Un pauvre simple sans prétention, ça s'endure aisément, on le plaint et on le ménage ; mais un *gas* qui est stupide et qui se croit plein d'esprit, je vous dis que c'est une chose pesante à porter, surtout en voyage. *Benn*, c'était un nom anglais qu'avait pris notre homme, était insupportable, avec cela qu'il avait demeuré chez les Américains, où il avait appris assez de baragouin et de vilaines façons pour le rendre encore pire qu'il n'était naturellement : il contredisait sur tout, raisonnait sur tout, et il fallait l'entendre discourir...

C'est que notre *Benn* avait tout pour lui, bête et prétentieux, brutal et paresseux, poltron et vantard : il n'y avait pas même moyen d'avoir pitié de lui, il était fort comme un ours, mangeait comme un ogre, dormait comme une bûche et avait l'air toujours content de lui-même. Hors des moments de danger, il paraissait même toujours assez joyeux, mais d'une bonne humeur si détestable qu'il n'y avait presque pas moyen de l'endurer.

L'original était engagé pour six ans et n'avait

pas l'air disposé à nous laisser. On avait beau lui charger les épaules, il trouvait toujours moyen de se soulager ; il souffrait un peu de la peur dans les rapides, qu'on lui disait toujours plus périlleux qu'ils n'étaient encore, mais il ne s'en inquiétait pas d'avance et l'instant d'après il avait tout oublié. C'était un animal satisfait de soi, fait pour être heureux aux dépens de tout le monde... il s'en rencontre comme ça sur cette terre !

Vous comprenez facilement, d'après ce que je viens de vous dire, que le sort eut bien le soin de désigner Benn, comme devant endurer le baptême-des-pays-d'en-haut pour nous tous ; je dis nous, car j'étais du nombre des cinquante nouveaux voyageurs qui faisaient partie de cette expédition. Benn prétendit qu'on l'avait triché ; mais on lui prouva, clair comme le jour en plein minuit, qu'il se trompait.

On choisit pour parrain Dominique Lacerte, le voyageur le plus espiègle que j'ai connu, et pour marraine Cadet Blondin. Ça en faisait une marraine que Cadet Blondin, avec son grand corps et ses pattes d'ours ; car il est bon de vous dire que Cadet, qui commençait les voyages en ce temps-là, était l'homme le plus fort du Nord-Ouest ; il ne peinait pas, lui, pour porter trois cents livres dans les portages. On fit une jupe à Cadet avec un des prélarts dont on couvrait les marchandises, un châle avec une des *couvertes*, et la cérémonie commença.

Benn fut obligé de renoncer à manger du

lard (*) et de se prêter à mille avanies, pendant que sa marraine l'enlaçait de ses grands et gros bras et le serrait à le faire crier lorsqu'il faisait mine de se fâcher ou de vouloir se soustraire à ses persécuteurs : son parrain Dominique lui faisait des exhortations à la patience capables de faire enrager je ne sais qui.

Tout cela dura tant qu'il resta quelqu'un qui eût quelque chose à faire expier au patient. Enfin la cérémonie se termina par l'aspersion, et je vous réponds que Benn en reçut une averse : il fut obligé de passer une partie de la nuit à se faire sécher au feu du campement.

Ces misères et tant d'autres que les méchants de la troupe faisaient souffrir à Benn nous consolaient bien un peu de ce que nous avions à endurer de sa sottise et de sa brutalité ; mais cela ne suffisait pas, l'essentiel était de le dégoûter du voyage et de l'engager à nous abandonner et à s'en retourner chez lui.

—Mais, me direz-vous, ce ne doit pas être une chose facile que de s'en retourner chez soi, quand on est une fois ainsi rendu au milieu de ces forêts éloignées ? La chose, voyez-vous, se faisait au moyen de ce qu'on appelle *un échange*, et rien n'était plus aisé.

Les canots qui montaient vers les pays d'en

(*) On appelait *mangeurs de lards* les nouveaux voyageurs qui, n'étant pas encore accoutumés à la *sagamité* de blé d'inde et au *pémican* de bison, regrettaient souvent les bons repas de la table paternelle, et surtout le pain et le lard.

haut rencontraient toujours, dans ces temps-là où les voyages étaient fréquents, des canots qui descendaient : or il se trouvait d'ordinaire, dans ces *canots de retour*, des voyageurs disposés à prendre un nouvel engagement et à remonter, comme il se trouvait aussi d'ordinaire dans les *canots de montée* de nouveaux engagés qui ne demandaient pas mieux que de s'en retourner ; on échangeait donc un de ceux-ci pour un de ceux-là. La compagnie favorisait ces *échanges*, parce qu'elle y gagnait à substituer un homme *propice* et accoutumé à quelqu'un qui, pour une raison ou pour une autre, ne lui convenait pas.

Car, vous le devinez bien, parmi les jeunes gens qui s'engagent chaque année, il y en a presque toujours quelques-uns qui ne sont pas propres au métier de voyageur ; les uns sont trop faibles, les autres trop craintifs, d'autres trop bêtes, d'autres enfin ne peuvent pas s'accorder avec leurs camarades. Vous comprenez, d'après cela, que tous les voyageurs sont intéressés à provoquer ces échanges ; il y va de l'avantage, du bonheur et quelquefois de la vie de chacun : il faut, dans ces voyages périlleux, pouvoir se reposer avec confiance dans la force, la vigueur, l'intelligence et la bonne volonté de ses compagnons ; autrement c'est à qui ne prendra pas de poste dangereux ; alors, tout va mal, et on finit par rencontrer quelqu'accident.

On commence à préparer les voies à l'échange dès les premières semaines du voyage ; mais les moyens employés diffèrent selon le caractère,

l'esprit et les défauts de l'engagé qu'on veut *échanger*. C'est drôle que la plupart ne reçoivent pas avec plaisir la première proposition de ce genre : on se croit toujours plus capable ou plus aimable qu'on est, et, alors même qu'on s'aperçoit du contraire, on n'aime pas à l'avouer.

Quand on a affaire à un bon garçon, courageux, mais trop faible, on l'aide chacun son tour, on s'empresse de le secourir s'il trébuche dans un portage, enfin on le dorlote pour lui faire sentir sa faiblesse. Il n'est pas longtemps à s'apercevoir qu'il est le seul qu'on traite ainsi ; comme il a du cœur et qu'il n'aime pas à être à charge aux autres, il ne demande pas mieux que de profiter de la première occasion de débarrasser ses camarades d'un surcroît de fatigue, et de faire cesser cette comparaison de tous les jours entre sa faiblesse et la force des autres. Si, au contraire, il s'agit d'un homme fort, mais lourd et paresseux, tout le monde s'entend pour le pousser sous les gros fardeaux ; toutes les mauvaises sauces sont pour lui ; de cette sorte on finit bientôt par le dégoûter. Ainsi de suite selon les gens.

Avec notre Benn, tous les moyens nous semblaient bons, parce qu'il avait tous les défauts, et que, de plus, l'original voulait absolument faire son voyage, auquel il tenait avec entêtement. Les cérémonies de son baptême qu'on lui avait dit devoir se renouveler au lac La Pluie, les cent cruautés dont il était tous les jours l'objet, et une chicane qu'il avait eue avec le commis, à

l'occasion d'un sac qu'il avait laissé tomber à l'eau, l'avaient un peu découragé ; mais on était déjà rendu *pas mal loin*, et notre Benn était toujours décidé à faire le voyage.

Depuis les Chaudières jusqu'à la Pointe-au-Baptême, c'était un farceur du nom de Jean Lavergne, qu'on appelait *Jean-le-long*, qui s'était chargé spécialement de *dégoûter* Benn du métier de voyageur ; mais à partir de ce dernier point, comme Jean-le-long n'avait pas réussi dans sa mission, ce fut le parrain Dominique Lacerte qui entreprit la besogne. Dominique avait juré *d'échanger* son exécrable filleul contre n'importe qui, ou d'y perdre son nom. Il le suivait partout et s'était placé près de lui dans le canot. Il connaissait le point faible de Benn, la poltronnerie, et c'était là qu'il dirigeait continuellement ses attaques. Il fallait mourir de rire de le voir et de l'entendre.

—Il faut que t'aies perdu la tête, Benn, lui disait-il, pour avoir pris un métier de chien comme celui de voyageur, toi qui pouvais te marier avec une fille riche et vivre à ton aise chez toi.

—Je me propose bien de prendre une fille riche quand je serai revenu dans six ans, répondait Benn ; l'un n'empêche pas l'autre ; ça donne même plus de chance : c'est si faraud de pouvoir dire qu'on a fait un voyage dans les *Pays d'en Haut !*

—Quand on en revient ; mais c'est le petit nombre qui en revient.

—Tu en es bien revenu toi, Dominique.

—Pas tout rond ! Tiens, vois ce doigt-là ; les sauvages m'ont fumé ce qui en manque dans leurs calumets maudits. Et Dominique lui montrait un des doigts de sa main gauche, en partie coupé par accident quand il était enfant.

—Saccajé chien ! répondait Benn en frissonnant, ça doit terriblement faire mal !

—Faire mal ! je t'en crois, et puis le morceau de cuisse qu'ils ont enlevé à Siméon, dans le même temps : on s'est sauvé comme par miracle lui et moi ; mais Brisebois, Latreille, et quatre autres dont je ne me rappelle pas les noms, ont été mangés presque tout vivants.

—Saccajé chien !

—Mais mon Dieu, c'était pourtant en temps de paix ; quand il y a guerre, c'est bien pire. Et puis si c'était tout ; mais les rapides de la Kaministikoya ! on voit de chaque côté des croix qui indiquent les tombes des voyageurs noyés ! Et les loups, les ours, les tigres et les lions !

—Est-ce qu'il y a des lions dans les pays d'en haut ?

Va pas faire une question comme ça, tu ferais rire de toi. T'as donc pas entendu parler des prairies ?

—J'ai entendu parler des prairies ; mais je ne savais pas qu'il y avait des lions.

—Est-il drôle ! Les prairies et les lions, c'est la même chose ; où il y a des prairies, il y a des lions, et où il y a des lions, il y a des prairies. Tu t'imaginais, je suppose, que les prairies d'en

haut c'est comme la prairie de la commune par chez vous. Eh bien ! oui, des tigres, des lions ; mais c'est pas le pire encore...les serpents à sonnettes !... C'est comme les doigts de la main, et si un nous pique, on enfle comme une vessie, on vient tout noir, et on crève que les entrailles nous sortent du corps.

—Saccajé-Chien ! J'ai entendu parler de ça. As-tu été piqué toi, Dominique ?

—C'est drôle comme un garçon d'esprit comme toi peut être bête. Ah ! mon cher, t'as fait un vilain coup de laisser ta paroisse...Si j'ai été piqué par un serpent à sonnettes !... mais quand on a été piqué par un serpent à sonnettes, on en meurt au bout de vingt minutes au plus. Je ne suis pas mort, pas vrai ? eh bien ! ça veut dire que je l'ai échappé jusqu'à aujourd'hui ; mais j'en ai vu mourir plusieurs, par exemple Tiens, deux d'un coup, à la Rivière-des-Français, où on va aller coucher dans quelques jours, les deux frères Chevalier : Baptiste y était. On dormait tous tranquillement, comme tu dormais la nuit dernière ; tout d'un coup on est réveillé par deux cris de mort : un serpent était venu dans notre campement et, *vline ! vline !* il s'était élancé sur un des Chevalier, puis sur l'autre... dix minutes après, ils étaient crevés tous les deux.

—Saccajé Chien ! mais si on faisait la garde, quelqu'un pendant la nuit, ces accidents-là n'arriveraient pas.

—D'abord on est mordu des serpents à son-

nettes le jour comme la nuit, réveillé comme endormi. Puis c'est bien aisé de faire le quart, quand on a nagé depuis deux heures du matin jusqu'à sept du soir.

Telles étaient les conversations que Dominique entretenait avec Benn. Benn venait ensuite nous questionner sur tout cela, et vous comprenez bien que personne ne démentait Dominique.

Toutes les fois que Dominique se réveillait la nuit, il bousculait Benn jusqu'à ce qu'il eût réussi à le faire mettre sur son séant ; alors il lui tenait des discours comme celui-ci :

—Entends-tu du bruit ? Je ne sais pas ce qui fait ce son-là. Quelle vie, que d'être toujours ainsi exposé ; quand on s'endort on ne sait pas si on se réveillera vivant !

Un bon soir que nous venions de rencontrer quelques canots de *Pous* (*), Dominique fit passer toute la nuit blanche à Benn. Il est vrai que lui et nous en avions souffert un peu aussi ; mais Dominique disait :

—C'est égal, si on peut s'en débarrasser !

Benn était devenu si agité qu'un jour il faillit nous faire chavirer en descendant un rapide dans la Rivière-des-Français ; mais Dominique disait toujours :

—C'est égal, on finira par s'en débarrasser.

Dominique Lacerte, tout en continuant à raconter des histoires de noyades, de scalpades et

(*) Nom que les *Bois-brûlés* et les *voyageurs* donnent à la nation des Poutoatomis.

de crevades à Benn, à lui donner les noms de plus de deux cents voyageurs morts sous la griffe des ours ou le venin des serpents à sonnettes, Dominique avait préparé son grand coup pour le moment de la rencontre avec les canots qui descendaient ; ce qui eut lieu sur le lac Huron.

Dès qu'on aperçut venir la flottille des canots de retour, on commença à chanter à tue-tête, et Dominique se mit à faire des embarras avec les sacs placés près de lui et de Benn ; il se levait, empêchait son voisin de nager, puis il mettait son aviron à *rembarrer*, et cela assez souvent et assez longtemps pour que leur canot se laissât distancer par les autres sans donner de soupçons à Benn.

Tout était convenu d'avance, afin de pouvoir mettre à exécution le complot préparé pour s'assurer de l'échange de notre homme. Au moyen de ce manége, tous les canots des deux partis étaient rendus au rivage déjà depuis quelque temps lorsque le canot dans lequel étaient Dominique et Benn arriva, et toute l'affaire était montée lorsque ceux-ci mirent pied à terre.

—Comme vous avez l'air triste, tous vous autres ! exclama Dominique en arrivant.

—Mon pauvre Dominique, dit un des voyageurs en s'avançant piteusement pour donner la main à son ancienne connaissance, ce n'est pas sans raison que nous sommes tristes ! Les Sioux, les Pieds-noirs, les Cœur-d'alène, les Nez-percé, les Tête-plate, les Sauteux, les Cris, les Maské-

gons et toutes les nations sauvages sont en guerre ; ils massacrent tout et on ne sait pas combien de nos compagnons ont péri, dans les différents postes. Vous ferez bien d'être sur vos gardes : on disait que ces brigands se proposaient d'attaquer le Fort William :... s'ils le prennent vous courrez de grands risques.

—Saccajé-Chien ! Mais comment faut-il s'y prendre ? s'écria Benn, Ils sont donc sans raison ces sauvages ?

—Sans raison ! répondit Dominique les larmes aux yeux, ils peuvent te manger tout vivant..... Pour ma part, ajouta-t-il en parlant à l'oreille de Benn en confidence, je vas tâcher de faire *un échange.*

—Ecoute, dit alors Benn en tirant Dominique à l'écart, si tu veux *m'échanger* aussi, tu n'en auras pas de regrets, je t'assure.

—Entends bien, répliqua Dominique, ne dis mot à personne ; je connais les voyageurs qui descendent, je vas aller arranger ça.

Il y avait un jeune sauvage abénaquis, élevé parmi les Canadiens à Bécancourt, du nom de Metsalabaulet, qui désirait prendre un nouvel engagement ; Dominique se mit en rapport avec lui, et quand tout fut arrangé, il alla pousser l'épaule de Benn qui le suivit mystérieusement.

Les choses étant convenues entre les parties, ils se rendirent près du commis de la compagnie, qui riait dans sa barbe comme un bossu

de toute cette manigance, et là l'*échange* des engagements eut lieu.

La chose une fois réglée, Dominique se mit à chanter *vole, mon cœur, vole !* et la gaieté revint sur tous les visages, à la grande surprise de Benn qui ne pouvait, d'abord, s'expliquer ce changement subit : il finit cependant par comprendre qu'on s'était moqué de lui.

Quelques heures après, on se séparait *en se tournant le dos*, comme on disait alors.

En partant, Metsalabaulet, que Dominique avait instruit de tout ce qui s'était dit et fait auparavant, cria à Benn :

—Tu n'as qu'à te marier avec une fille riche, à présent !

—Et toi, répondit Benn, que les ours déchirent ta maudite couenne noire !

Vous me croirez si vous voulez, mais la chose est arrivée comme Metsalabaulet et Benn se l'étaient dite. Un ours a entamé la peau de l'abénaquis, et comme je l'ai appris depuis, notre gros bêta de Benn a *marié* une fille riche.

Quant à ce qui est de Benn, je n'ai pas assisté à son mariage ; mais pour ce qui est de Metsalabaulet je l'ai vu sortant des griffes de l'ours. C'était un beau garçon avant cette rencontre ; depuis il n'est pas joli, je vous assure ; puisque nous en sommes sur le sujet il faut autant que je vous raconte comment la chose est arrivée.

Nous étions en traite six hommes dans un canot avec un commis, et nous venions de camper sur le bord d'une rivière où nous devions

demeurer quelques jours en attendant des sauvages. Au moment de notre arrivée, un peu avant la brunante, Metsalabaulet avait remarqué les pistes d'un ours sur le sable ; il prit un fusil, et, emmenant avec lui un jeune sauvage de seize à dix-sept ans qui faisait partie de notre équipage, il se mit à suivre les traces de la bête.

Il commençait à faire brun, lorsqu'il surprit l'ours, au détour d'un petit rocher. L'animal se dirigeait vers un bouquet d'aulnages voisin d'un ruisseau ; Metsalabaulet tira son coup de fusil ; ce qui n'empêcha pas l'ours de continuer son chemin vers les broussailles.

Le chasseur crut cependant distinguer du sang sur la piste ; mais comme il n'était pas prudent de s'aventurer dans les branches avec un ours au moment où la noirceur prenait, Metsalabaulet s'en revint au campement avec son compagnon.

Le lendemain, dès qu'il fit jour, nos deux sauvages n'eurent rien de plus pressé que d'aller voir à leur ours. Il y avait en effet du sang sur la piste. Ils allaient entrer dans l'aulnaie, lorsque l'ours, blessé et furieux, s'élança dans la clairière, se précipita sur Metsalabaulet qui s'avançait le premier, et le terrassa sous lui.

Le jeune sauvage, compagnon de Metsalabaulet, prompt comme l'éclair, en voyant son ami écrasé sous l'animal presqu'à ses pieds, dégaîne son couteau, s'élance sur l'ours et joue si vite et si bien de sa lame dans le ventre et

les côtés de la bête, qu'elle tombe en un instant.

Metsalabaulet était sauvé, mais pas intact. L'ours lui avait labouré la figure avec ses griffes, lui traçant deux profonds sillons dans le front et la joue, et lui crevant l'œil gauche. Quand il revint au campement il était horrible à voir., Il guérit facilement et promptement, comme c'est toujours le cas avec les sauvages ; mais les cicatrices restées de ses plaies et son œil crevé lui font un défigurement qui l'ont rendu célèbre parmi tous les voyageurs.

Je ne vous ferai pas au long l'histoire de tous mes voyages dans les Pays-d'en-haut que j'ai parcourus dans tous les sens ; car, pendant tout le temps de mon engagement, je n'ai pas plus arrêté que l'eau qui coule ; je vais me contenter de vous parler des principales choses dont j'ai été témoin.

XVII

LE GRAND-LIÈVRE ET LA GRANDE-TORTUE.

Il est donc bon de vous dire que je me suis trouvé à une grande *fête de Médecine*, parmi les Sauteux (*), dans les environs du lac Ouinipeg. Il s'agissait d'essayer le pouvoir de deux fameux jongleurs : ils étaient tous deux *forts de médecine*, savaient *agiter la loge* et *parlaient* l'un au Grand-Lièvre, l'autre à la Grande-Tortue.

Mais commençons par dire ce que c'est que le Grand-Lièvre et ce que c'est que la Grande-Tortue ; car l'importance des jongleurs est en raison de l'importance de leur manitou.

Kitchéouab, le Grand-Lièvre, avait créé le monde. Dans le monde il y avait en ce temps-là *Kitchémijibiji*, le Grand-Tigre, qui dévorait les bêtes, et *Midjibichiki*, le Grand-Bison, dont on trouve encore des os (†), qui mangeait toutes les plantes.

Kitchéouab, voyant que tout allait être mangé par ces deux ogres, lâcha les eaux des nuages, des lacs et des savanes.

Il y eut donc une grande inondation, et tout

(*) Les *Sauteux* ont reçu ce nom des voyageurs, parce qu'une partie de la nation sauvage ainsi nommée habitait et habite encore les environs du *sault* Sainte-Marie. Le nom sauvage de la nation est *Odjiboué*.

(†) Mastodontes.

fut délayé pêle-mêle dans les eaux : le Grand-Tigre et le Grand-Bison périrent. Le Grand-Lièvre, lui, s'était retiré au-dessus des nuages, et il ne s'occupait plus de son œuvre.

Midjikine, la Grande-Tortue, vint alors, et, après s'être promenée dans le grand lac et en avoir fait trois fois le tour, elle alla chercher le castor et se l'associa pour reconstruire le monde.

Quand tout fut remis en ordre, le Grand-Lièvre vint visiter la terre qui s'était de nouveau couverte d'arbres, de plantes et d'animaux utiles. Il trouva cela beau. Pour montrer que tout cela lui appartenait, il prit une branche de *mascouabina* et une branche de *pinbina* et il se mit l'une dans l'oreille droite et l'autre dans l'oreille gauche : c'est pour cela qu'il est toujours représenté avec deux branches à la place des oreilles (*).

Depuis ce temps-là, il y a toujours eu une grande froideur entre *Kitchéouab* et *Midjikine*. Les jongleurs qui parlent au Grand-Lièvre ne sont pas écoutés de la Grande-Tortue, et ceux qui parlent à la Grande-Tortue ne sont pas entendus du Grand-Lièvre.

Dans la *Fête de Médecine* dont je vais vous parler, il devait y avoir lutte de puissance entre le jongleur *Ouabouss*, Le Lièvre, qui parlait à son patron, et *Miskouadèz*, La Tortue, qui parlait au sien.

Les deux jongleurs étaient assis par terre l'un devant l'autre, et les Sauteux étaient assis en rond autour d'eux. Pour commencer la cérémonie, un des sauvages chanta la *chanson de la médecine* en battant la mesure avec son *Chi-*

(*) Cette figure d'un lièvre ayant deux branches d'arbre pour oreilles se voit souvent découpée ou peinte sur les ustensiles des sauvages.

chikois (*) et les autres firent chorus : *oh ! hi ! ha ! ha !*

Quand la médecine fut prête, un des jongleurs fit un signe de la main, pour faire cesser le chant. Il se fit un grand silence, et tous les sauvages se penchèrent en avant, le coude sur le genou et le menton dans la main droite.

—La corde de Bois-Blanc est forte, dit d'abord Ouabouss, et on ne peut pas la casser !

—La peau du Bison est épaisse et solide, repliqua Miskouadèz, il est impossible de la déchirer.

Les anciens, assis ensemble avec les chefs, se regardèrent les uns les autres ; puis, faisant un signe de tête, ils dirent tous :

—C'est juste.

Tout le monde se leva. On apporta des perches et des peaux de chevreuil, pour construire deux *loges*. Les deux loges faites, ayant chacune environ dix pieds dans tous les sens, on apporta une longue corde d'écorce de bois blanc et une longue lanière de peau de bison passée.

Les deux jongleurs se placèrent debout, les jambes serrées l'une contre l'autre et les deux bras allongés et rapprochés du corps. On les garrotta alors depuis le col jusqu'aux pieds, avec force tours et force nœuds, puis on les déposa, couchés sur le dos, un dans chaque loge, et la *couverte* qui servait de porte à chaque loge fut soigneusement rabattue.

Il y avait un silence parfait. Au bout de quelques minutes, on entendit de sourds gémissements dans chaque loge ; puis les deux loges se mirent à *frémir*, puis à *s'agiter*. Enfin, à l'ex-

(*) *Chichigouane* est le vrai mot sauvage ; il désigne un instrument de musique qui sert à battre la mesure. Cet instrument, fait de bois, de peau desséchée ou de corne, se compose d'un manche et d'une portion renflée creuse remplie de petits

piration d'environ dix minutes, les deux jongleurs sortirent tout couverts de sueur et visiblement fort fatigués.

On enleva les peaux et les perches des deux loges, et on examina la *corde* et la *lanière* qui occupaient la place des jongleurs : elles avaient conservé exactement la forme qu'elles affectaient sur le corps des deux hommes, et les tours et les nœuds qu'on avait faits étaient intacts.

Chacun reprit alors la position qu'il occupait d'abord dans le cercle. Les anciens se regardèrent, comme la première fois, et le chef principal dit :

—*Kitchéouab* a fait le monde, et *Midjikine* l'a refait. Ceux qui leur parlent sont forts !

Et tous les Sauteux répondirent avec gravité :

—C'est vrai !

Ce fut ensuite de nouveau le tour des jongleurs de parler :

—Le Serpent à sonnettes tue, dit Ouabouss, on ne revient pas de sa morsure !

—Le Petit-castor (*) est poison, reprit Miskouadèz, on meurt quand on l'avale !

osselets, de petits cailloux ou de plomb à tirer. Soit qu'il ait été imaginé à l'imitation des grelots de la queue du serpent à sonnettes, soit qu'après son invention les sauvages aient remarqué sa ressemblance avec cet objet, on a donné à l'instrument de musique le nom du serpent à sonnettes, *Chichigoué*, en y faisant entrer la terminaison *gane* qui dans les langues algonquines, caractérise presque toujours un nom d'ustensile.

(*) Les Bois-brûlés appellent *petit-castor* un insecte qui vit principalement sur l'eau, dans les mares et les flaques. Les gens s'accordent à dire que c'est un poison violent, et que ceux qui ont le malheur d'en avaler deux ou trois en meurent. Aussi quand les bois-brûlés prennent de l'eau dans les petites mares stagnantes à l'obscurité, ont-ils le soin de la couler avant de boire.

Les anciens, après s'être regardés, dirent :

—C'est juste !

On apporta alors un grand cassot d'écorce recouvert d'un morceau de peau, et une tasse à moitié pleine d'eau.

Ouabouss prit le cassot et enleva le couvert ; un serpent à sonnettes laissa voir sa tête : le jongleur le saisit aussitôt de la main gauche et, se levant, il alla le montrer aux sauvages assis en rond, en répétant de temps en temps :

—C'est un serpent à sonnettes !

—Oui, c'est un serpent à sonnettes, répondaient les uns après les autres les sauvages.

Ouabouss retourna au milieu du cercle, et présenta la main droite au serpent, qui la mordit, en s'y attachant. Le jongleur montra à l'assemblée le serpent suspendu à sa main par ses crochets enfoncés dans les chairs, puis il secoua la main ; le serpent tomba mort, et Ouabouss s'assit de nouveau tranquillement sur la terre.

Miskouadèz se leva à son tour, fit le tour du cercle, montrant aux sauvages sa tasse contenant douze petites bêtes qui couraient sur l'eau : le jongleur répétait de temps en temps :

—Ce sont des petits-castors !

—Oui, des petits-castors, répondaient les sauvages.

Il retourna à sa place, avala l'eau et les insectes, montra le dedans de la tasse vide à tout le monde, et s'assit.

Il se fit un grand et assez long silence, à la suite duquel les chefs et les anciens se regardèrent un instant ; puis le chef qui présidait dit :

—*Kitchéouab* et *Midjikine* sont puissants. Il ne fait pas bon de les irriter.

Le chef regarda encore les anciens, puis il ajouta :

—Le poison ne tue pas tout de suite, il faut attendre.

Les Sauteux se retirèrent alors dans leurs cabanes. Pendant toute la journée et une partie de la nuit, ils surveillèrent les deux jongleurs ; mais ceux-ci ne ressentaient aucun effet de leur audacieuse action.

Le lendemain matin tous les sauvages étaient décampés (*), à l'exception des deux sorciers qui laissèrent la place, de fort mauvaise humeur, dans l'après-midi, allant chacun de son côté.

Je suis bien sûr que l'un des deux n'aura pas manqué de *ficher la torquette* (†) à l'autre ; mais pour ma part je n'en ai plus entendu parler.

(*) Un brusque départ de cette sorte, dans les assemblées délibérantes des sauvages, équivaut à la *question préalable* résolue dans la négative dans les parlements constitutionnels.

(†) *Ficher la torquette*, en langage de voyageur appliqué à la cabale sauvage, veut dire jouer un vilain tour, donner un sort, une maladie ou la mort même.

XVIII

LA CONTESTE.

Je vous ai dit que j'étais engagé pour cinq ans à la Compagnie du Nord-Ouest et que pendant ces cinq années-là j'ai parcouru bien du pays. Oui, bien du pays, depuis la Baie d'Hudson jusqu'aux Montagnes Rocheuses à l'Ouest, et depuis la Rivière-Rouge jusqu'au grand lac des Esclaves au nord.

A l'expiration de mon engagement, la compagnie me proposa un second marché pour quatre ans, avec des gages presque doubles de ceux que j'avais auparavant. Comme je voulais emporter un peu d'argent pour m'établir, j'acceptai.

C'était justement au commencement des difficultés entre la *Compagnie du Nord-Ouest* et la *Compagnie de la Baie d'Hudson.* C'était à qui des deux compagnies aurait les hommes les plus capables et les plus entendus, et les Canadiens étaient portés sur la main. La Compagnie du Nord-Ouest qui les avait déjà, les garda presque tous. On s'attendait qu'il y aurait du tapage et les Canadiens n'aimaient pas à se diviser : au reste le *Nord-Ouest* payait bien son monde.

Cette chicane entre ces deux compagnies de traite s'appelle *la conteste ;* tous les vieux voyageurs connaissent ça. La conteste a fini par un grand procès ; puis les deux compagnies se sont réunies et n'en ont plus fait qu'une.

La conteste a commencé à peu près dans le même temps que *la dernière guerre avec l'Amérique ;* mais elle a duré plus longtemps : à preuve c'est que de vieux officiers et soldats de Bonaparte qui ont servi pendant la guerre contre les Américains, ont été engagés par *Le Milord* (*) pour venir s'emparer des forts du Nord-Ouest ; on les appelait *les Meurons.*

Je vous assure que nous avons eu de rudes temps à passer durant *la conteste* ; ça serait trop long de vous raconter tout ce que j'ai vu ; mais je vais tâcher de vous en donner une petite idée.

Toute la chicane venait de ce que la Compagnie de la Baie d'Hudson voulait faire dans les pays d'en haut, ce que la Compagnie des Postes du Roi faisait sur les côtes du Nord ; elle voulait empêcher tout le monde, excepté elle, de traiter avec les sauvages.

Avant l'arrivée de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les pays d'en haut, il n'y avait jamais eu d'*habitants* dans ces endroits : la population se composait des différentes nations *sauvages*, des *hommes libres* et des *engagés.* Les *hommes libres* étaient de vieux voyageurs mariés à des sauvagesses ; ils vivaient de leur chasse et du prix de l'ouvrage qu'ils faisaient de temps en temps pour *le Nord-Ouest.* Ce sont les des-

(*) *Le Milord* est le nom par lequel tous les vieux voyageurs de ce temps-là désignent Lord Selkirk, acquéreur d'une partie des droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson et fondateur de la colonie d'Assiniboïa sur la Rivière-Rouge.

cendants de ces *hommes libres* qu'on nommait et qu'on nomme encore aujourd'hui *métis* ou *bois-brûlés*. Les *engagés*, comme le nom le dit, étaient les voyageurs employés par la compagnie pour un temps fixe. Puis il y avait encore parmi les blancs les *bourgeois* des postes, les *interprètes* et les *commis* ; mais eux aussi étaient des engagés. Le plus grand nombre des bourgeois et des commis étaient écossais ou anglais ; mais presque tous les interprètes et voyageurs étaient canadiens.

La Compagnie de la Baie d'Hudson, elle, employait des gens de toutes sortes de nations, mais surtout des Ecossais, des Irlandais, des Anglais et des Bostonnais : elle comptait aussi parmi ses employés quelques Canadiens, qui avaient bien de la misère avec ces voyageurs de nouvelle espèce qu'on appelait *les pigeons*. C'en était des voyageurs que ces *nouveaux déballés* ; ça ne connaissait ni les bois ni les rivières ; le moindre petit rapide leur faisait peur ; ils faisaient *portage en descendant comme en montant*... une vraie compagnie pour notre Benn dont je vous ai parlé.

Voyez-vous, il n'y a que cela qui a soutenu la Compagn e du Nord-Ouest et a forcé l'autre compagnie à la prendre en société ; si le Nord-Ouest n'avait pas eu les Canadiens pour elle, elle n'aurait pas pu lutter seulement pendant six mois ; parce que *Le Milord* était bien plus riche et bien plus puissant que les associés du Nord-Ouest,

Les Canadiens et les brûlés étaient donc pour le *Nord-Ouest*, et les sauvages aussi ; mais on ne pouvait guère compter sur ceux-ci. Ils s'apercevaient bien que ni l'une ni l'autre des compagnies ne s'occupaient de leurs intérêts, que toutes les deux cherchaient à faire le plus de profit

possible avec eux. Tous seraient même restés parfaitement neutres, s'ils n'avaient pas vu les gens de la *Baie d'Hudson* commencer à faire des arpentages et à cultiver la terre ; ce qui leur fit appréhender qu'on voulût s'emparer de leur pays.

La Compagnie de la Baie d'Hudson ne pouvait pas soutenir la concurrence, pour la traite, avec notre compagnie, qui avait les meilleurs hommes et les plus habiles interprètes ; aussi son plan était-il d'avoir des soldats et de s'emparer des forts et des canots chargés, attendu qu'elle se prétendait la seule maîtresse.

La Baie d'Hudson avait bâti un fort sur la Rivière-Rouge : là elle avait des canons et des soldats ; elle avait, de plus, fondé une colonie dans cet endroit qu'elle nommait la colonie d'Assiniboya. Il y avait là au bout de deux ans une quarantaine de familles écossaises et irlandaises. C'est au fort en question que résidait le gouverneur du territoire de la Baie d'Hudson.

Les bois-brûlés et les sauvages n'aimaient pas ces colons, qu'ils appelaient *les jardiniers*.—Ce pays-ci, disaient-ils, est fait pour les chasseurs ; on n'a pas besoin de *jardiniers* dans les prairies et les bois des pays d'en haut.

Il n'y avait pas deux ans que le gouverneur de la Baie d'Hudson était à la Rivière-Rouge qu'il s'était déjà emparé de plusieurs canots du Nord-Ouest : il avait même réussi à gagner, par son argent, quelques commis du Nord-Ouest ; mais pas des Canadiens, Dieu merci. Voici ce que fit l'un de ces traîtres.

Notre compagnie avait un poste sur la rivière à la Souris ; ce poste contenait dans ce moment-là des provisions pour un parti de canotiers qui devait passer par là dans le cours de la saison. Le poste était gardé par des Canadiens sous les

ordres d'un nommé Pritchard. Le gouverneur de la Rivière-Rouge, ayant gagné ce Pritchard, envoya une troupe de ses gens pour s'emparer du fort ; les Canadiens étaient bien disposés à se défendre ; mais avant l'attaque, Pritchard avait caché les munitions, et ils ne purent tirer un seul coup de fusil. Quand donc les canots du Nord-Ouest arrivèrent en ce lieu, ils trouvèrent que le poste était occupé par leurs ennemis ; mais, comme il fallait livrer leurs armes et leurs pelleteries, mourir de faim ou bien s'emparer du fort, ils déclarèrent qu'ils étaient déterminés à mourir en combattant, si on ne leur livrait pas les provisions qui leur étaient destinées : alors le commis de la Baie d'Hudson leur remit les provisions.

Enfin, c'est ainsi que les choses allaient ; mais le sang n'avait pas encore coulé : on faisait la guerre aux provisions et aux ballots de pelleteries ; il était clair, cependant, que ça ne pouvait pas durer longtemps ainsi ; les oreilles commençaient à chauffer aux canadiens et aux brûlés ; on était exposé à mourir de faim, puisque les voyageurs du Nord-Ouest comptaient entièrement sur les approvisionnements des forts, pour vivre durant les longs voyages qu'ils faisaient.

La première rencontre où il y eut du sang de répandu eut lieu à la rivière aux Anglais. Je ne pourrais pas vous dire combien il y avait d'hommes de chaque côté, parce que je n'y étais pas, et que chacun racontait les choses à sa façon. Toujours est-il qu'un parti de nos voyageurs Canadiens se trouva, je ne sais comment, à camper tout près d'un parti de la Baie d'Hudson. Les gens du Milord, faisant mine de bonne humeur, vinrent se mêler aux Canadiens, puis finirent par leur engendrer chicane et par les atta-

quer avec des bâtons et des pierres ; mais ils n'y firent pas leur affaire ; car nos gens, s'armant à la hâte comme ils purent, ne mirent pas grand temps à les repousser. Il y eut des yeux pochés et des égratignures des deux côtés dans cette première échauffourée ; mais ce n'aurait pas été grand'chose, si le commis de la Baie d'Hudson n'avait ramené ses gens, armés cette fois de fusils, pour s'emparer des effets du Nord-Ouest.

Les gens de la Baie d'Hudson, pressés comme des voleurs, tirèrent toutes leurs armes de loin, sans faire d'autre mal à nos gens que quelques blessures, dont un homme mourut cependant. Là-dessus, les Canadiens se mirent à courir sur leurs ennemis pour ne pas leur donner le temps de recharger leurs fusils et de tirer à petite distance : arrivés à moyenne portée, ils firent une décharge générale qui tua le commis de la Baie d'Hudson, deux autres hommes, et en blessa plusieurs ; tous les autres prirent la fuite, et les gens du Nord-Ouest ne furent plus inquiétés de ce côté-là.

Enfin les choses en étaient venues aux extrémités ; chacun sentait qu'il allait se passer des événements sérieux, et l'on se préparait à ce qu'on voyait venir. C'était justement la dernière année que j'ai passée dans les pays d'en haut.

La Compagnie du Nord-Ouest avait un poste à la Rivière-Qu'appelle, à l'entrée du pays de *grosse chasse*, et c'était là qu'on amassait la plus grande partie des provisions de *pémican* que les canots emportaient dans les voyages. On eut vent que le gouverneur de la Baie d'Hudson faisait des préparatifs pour s'emparer de tout le pémican et de toutes les pelleteries du fort Qu'appelle. Imaginez alors quelle aurait été la situation des deux ou trois cents voyageurs qui

comptaient sur cet approvisionnement pour vivre.

Les employés du Nord-Ouest, alarmés de ce qui se passait, demandèrent au *bourgeois* de ce district, M. Alexandre MacDonell, de prendre des mesures pour prévenir les malheurs qui menaçaient.

Le bourgeois, pour répondre à cette sommation des voyageurs, fit venir pendant l'hiver autant d'hommes qu'il put des postes les plus voisins et les moins exposés ; puis, au printemps, il partagea tout son monde en deux partis, l'un devait garder le poste de la Rivière Qu'appelle, et l'autre maintenir les communications entre ce poste et le lac Ouinipeg.

Au mois de Juin je faisais partie d'une expédition de cinquante hommes composée de Canadiens, de brûlés et de sauvages, commandée par un commis écossais, M. Grant, et un interprète canadien, M. Boucher.

On avait ordre d'éviter *la colonie* de la Baie d'Hudson, de rallier en route les convois du Nord-Ouest et de leur prêter main forte au besoin. Au lieu de faire tout le trajet par eau, comme c'était l'usage auparavant, on devait en faire une partie par terre, pour éviter *la colonie* et le fort qui commandait la rivière.

Pour ne pas nous rapprocher de trop près de l'établissement du Milord, nous avions fait un détour, bien avant d'arriver vis-à-vis de la colonie. M. Boucher marchait le premier avec vingt-cinq hommes ; M. Grant venait à environ un quart de lieue en arrière avec les vingt-cinq autres.

Les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient eu connaissance de notre marche, et en avaient informé leur gouverneur, M. Semple.

Arrivés à la hauteur du fort à peu près, nous

vîmes venir à notre rencontre une troupe armée. Nous marchions presque sans ordre et dispersés ; mais à cette vue tous les hommes furent rappelés auprès de notre chef, M. Boucher, qui dépêcha de suite un messager vers M. Grant, et nous dit à nous :—Je vais aller voir ce que nous veulent ces gens-là ; restez tranquilles ici jusqu'à ce que je revienne pour vous donner des ordres, à moins qu'on ne tire sur moi ; dans ce cas vous viendrez à mon secours.

M. Boucher s'avança seul avec un sauvage sauteux, qui avait mis sa couverte en manteau sur son dos pour montrer qu'il ne s'avançait pas pour combattre. Quand ils furent à peu près à mi-chemin entre les deux troupes, M. Boucher fit signe à celui qui commandait les gens de la Baie d'Hudson de venir comme lui sans ses hommes. Il fut compris ; car nous le vîmes venir accompagné de deux hommes à la rencontre de notre capitaine.

Je ne sais pas ce qu'ils se dirent ; mais au bout de quelques minutes, nous vîmes un des trois mettre la main sur M. Boucher, comme pour s'emparer de lui. M. Boucher, qui était un maître homme, n'eut pas de peine à se dégager, et aussitôt il tourna le dos à ses adversaires pour revenir vers nous.

Nous remarquâmes, en ce moment, que les trois hommes de la Baie d'Hudson gesticulaient avec violence en parlant ensemble, et que le reste de leur troupe marchait vers eux. Puis nous vîmes deux d'entre eux mettre en joue, les amorces brûlèrent, et nous entendîmes les deux coups de fusil. M. Boucher fut blessé légèrement à l'oreille et l'autre balle perça la couverte du Sauteux, comme nous l'apprîmes plus tard.

Au bruit de cette détonation, nous nous élançâmes au secours de M. Boucher, qui s'était

retourné vers ses agresseurs, en nous faisant signe d'accourir. Le Sauteux, lui, s'était débarrassé de sa couverture, et, prenant son temps pour bien viser, il avait tiré son coup de fusil, qui renversa blessé le chef des gens de la Baie d'Hudson et rien moins que leur gouverneur, M. Semple. La chute de M. Semple avait été saluée par un cri de joie féroce poussé par le sauvage ; mais presqu'au même instant, nous recevions une décharge qui nous tua un bois-brûlé et blessa quelques-uns de nos gens. Après nous être avancés encore un peu, nous fîmes halte et ripostâmes par une volée générale, sous laquelle nous pûmes voir tomber plusieurs de nos ennemis.

—Les couteaux ! cria alors M. Boucher, et nous mîmes nos couteaux dans les canons de nos fusils (*), en reprenant notre course vers les hommes de M. Semple.

Nos sauvages hurlaient comme des loups, et nous entendions les cris de nos gens de la bande de M. Grant qui venaient à notre aide : c'était une scène que je n'oublierai jamais.

Nous n'eûmes pas la peine de faire usage des couteaux ; la troupe de la Baie d'Hudson, affaiblie par notre décharge et entendant les cris de nos camarades, se retira promptement en arrière et déposa ses armes.

Au moment où nous arrivions au milieu des tués et des blessés, le Sauteux dont j'ai parlé, lequel avait pris le temps de recharger son fusil,

(*) Les voyageurs et les autres hommes de l'Ouest, n'ayant pas de bayonnettes, faisaient usage pour les combats corps à corps, à l'instar de nos anciennes milices, d'un couteau, dont le manche de bois s'adaptait au fusil en s'introduisant dans le canon.

vint au gouverneur Semple qui se soutenait à moitié assis avec sa main droite, et lui tira à bout portant une balle dans la tête en disant : "—Tiens, chien, c'est toi qui es la cause de tout cela ! " Puis, allant ramasser sa couverte, il s'enfonça dans la prairie, nous laissant glacés d'horreur à la vue d'un pareil acte de vengeance.

Il y avait cinq morts, en comptant le gouverneur Semple, et neuf blessés du côté de nos adversaires, sur environ trente hommes qu'ils étaient. Nous avions tiré à petite portée en visant : c'est qu'il n'y avait pas de badinage, il fallait donner ou recevoir la mort. Nous avions, nous, un tué et six blessés ; mais parmi ceux ci un seul hors de combat.

Nous nous laissâmes de suite, profondément tristes des deux côtés. Après avoir enterré notre camarade, marqué d'une petite croix le lieu de sa sépulture et prié pour le repos de son âme, notre troupe continua son voyage vers le fort Qu'appelle.

Ce fut ma dernière expédition dans le Nord-Ouest ; car je repartis de suite pour revenir au lac Ouinipeg, et de là descendre en Canada avec les canots de retour de cette saison. Le bruit de notre victoire d'Assiniboïa s'était répandu dans tout le pays d'en haut et avait jeté les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans la terreur ; ils s'écartaient des lieux où nous devions passer, et nous n'entendions presque plus parler d'eux dans le *Grand-Ouest ;* mais il n'en fut pas ainsi lorsque nous arrivâmes au fort William.

Je faisais donc partie d'un convoi de vingt canots qui emportaient au fort de la Kaministikoïa le reste des pelleteries de l'année ; ce n'étaient pas des grands canots comme les *maîtres-canots* avec lesquels on va du fort William à Lachine, des canots de six brasses qui portent

jusqu'à quatre tonneaux de charge (marchandises et provisions) et douze hommes d'équipage ; mais c'étaient des canots bien plus petits, ce qu'on appelle des *canots-du-nord*, faits pour *hanter* les petites rivières et pour passer partout. Voici comment les voyages étaient organisés : on partait du Canada avec les maîtres-canots qu'on laissait au Fort pour prendre les canots du nord, et, en descendant, on reprenait les grands canots pour traverser les grands lacs et les grandes rivières.

Ainsi que je vous l'ai dit, notre voyage jusqu'au fort William ne présenta rien d'extraordinaire ; mais à notre arrivée, nous ne fûmes pas peu surpris de voir en face du Fort, sur l'autre côté de la rivière, un immense campement surmonté du pavillon anglais, avec des canons braqués sur les constructions de la Compagnie du Nord-Ouest.

C'était le 12 Août 1816, et le Milord venait d'arriver, un petit moment avant nous, avec plusieurs canots et douze bateaux, montés par un certain nombre de guides et de voyageurs, des soldats anglais et cent vingt soldats français du régiment des *Meurons*, armés jusqu'aux dents et munis de canons, comme je viens de vous l'indiquer. Ils étaient venus par les lacs, en passant par Katarakoui, Niagara, le Détroit et Makinâ ; car, voyez-vous, le Haut-Canada commençait déjà à être pas mal établi dans ce temps-là, et on abandonnait petit à petit les canots et les vieux chemins de portage, pour se servir *des voiliers* sur les grands lacs... Par exemple, on ne parlait pas encore de bateaux à vapeur, et celui qui nous aurait dit alors qu'il y aurait bientôt des bâtiments allant sans rames ni avirons, contre vents et courants, aurait passé pour un

drôle de corps, à moins de parler du navire enchanté navigué par *la-main-blanche* (*).

Pour en revenir au Milord, il avait bien avec lui deux cents hommes, décidés à tout confisquer ce qui appartenait au Nord-Ouest, au profit de la Baie-d'Hudson. Le Milord avait pour commandants deux anciens officiers de Bonaparte, le capitaine d'Orsonnens et le lieutenant Fauché ; je ne les connaissais pas avant d'arriver au fort William ; mais je les ai bien connus après. Il n'y avait pas longtemps qu'ils avaient pris terre sur les bords de la Kaministikoïa que, traversant de notre côté, ils vinrent dans le fort faire prisonniers les bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, et s'emparer, *au nom du Roi*, de tout ce qui se trouvait dans l'endroit. Or, imaginez qu'il y avait là environ six cents ballots de pelleteries, prêts à être expédiés en Canada, et presque toutes les marchandises pour la traite de l'année, sur le point de partir pour l'Ouest. Notre convoi était le dernier attendu et nous nous trouvions là réunis près de cent canots, tant du Nord que du Canada, et environ cinq cents engagés, bourgeois, commis, interprètes, guides et voyageurs.

Mais, me direz-vous, comment se fait-il qu'étant presque trois contre un, vous vous êtes laissé tondre ainsi comme des moutons sans vous défendre ?—Attendez un peu ; d'abord, ce n'était pas notre affaire, mais celle des bourgeois... Je vous prie de croire que si on nous eût mis les armes à la main, il y avait là des gens capables de s'en servir : les Canadiens n'ont pas peur de la poudre ; mais il paraît que le Milord, qui parlait *au nom du Roi*, avait *des papiers !...* Pour *piquer*

(*) Conte de fee intitulé " Le fils du pêcheur " ou " *La main blanche.* "

au plus court, je n'ai jamais bien compris cette affaire-là ; le fait est que nos bourgeois ne firent aucune résistance. Au reste, l'ennemi avait des canons et des bayonnettes, et il ne faudrait pas vous imaginer que le fort William était comme la citadelle de Québec ! C'était tout simplement un amas de maisons, de cuisines et de magasins entourés d'une palissade en pieux debout.

Quand donc le Milord se fut emparé de tout, nous nous trouvions, nous autres, quasiment comme prisonniers ; on ne voulait pas permettre de faire partir les pelleteries pour le Canada, ni les marchandises pour l'Ouest ; mais on expédia sur Montréal, quelques jours après la prise du fort, quatre canots, conduits par des Iroquois, emmenant douze bourgeois et employés du Nord-Ouest prisonniers, avec une escorte de soldats sous les ordres du lieutenant Fauché. Ces canots portaient vingt personnes et plus, chacun avec les provisions du voyage et un gros *drigail* (*) : à voir cet équipement-là, tous les voyageurs étaient bien contents de ce qu'on n'avait pas voulu prendre de Canadiens pour former les équipages. Aussi, comme je l'ai appris depuis, ces canots ne purent se rendre sans accidents ; l'un d'eux chavira et M. Kenneth Mackensie, un de nos anciens bourgeois, se noya avec huit autres personnes.

Pour nous, commis, guides, interprètes et voyageurs, nous étions à rien faire et sans savoir ce qui allait advenir de tout cela. Il y avait de temps en temps des rencontres entre les voyageurs et les soldats désarmés, dans les environs du Fort : je vous réponds que les soldats s'en

(*) Mot populaire qui signifie un amas de meubles, ustensiles, armes, bagages, formant un tout fort embarrassant.

faisaient donner des *ramasses ;* c'était la seule consolation qu'on pouvait se procurer de s'être ainsi laissé dépouiller sans tirer coup ; au surplus, c'étaient presque toujours les soldats qui commençaient.

Dans une de ces bagarres, un meuron, qui avait été battu par un voyageur, en conserva un tel dépit et une telle haine qu'il tua cet homme. On *étouffa* l'affaire, afin d'éviter le bruit, et le Milord, comprenant alors qu'il ne pouvait ainsi garder, ensemble dans le même lieu, des centaines d'hommes oisifs et appartenant à deux partis, sans qu'il en résultât de graves désordres, concerta avec les commis du Nord-Ouest restant le départ des marchandises pour le haut et des pelleteries pour le bas. Je faisais partie du convoi de retour, qui suivit l'ancienne route.

Je n'ai pas besoin de vous dire si j'étais *fier* d'abandonner un pays si tourmenté. Il vous serait, en effet, difficile de comprendre l'acharnement avec lequel ces deux compagnies se faisaient la guerre. J'ai appris depuis, dans le temps, qu'il y avait eu encore des meurtres, puis des procès qui ont duré plusieurs années dans le Haut-Canada, à Montréal et à Québec. J'ai même assisté, deux ans après mon retour, à Québec, au procès d'un meuron du nom de Reinhard, qui fut condamné pour meurtre d'un des officiers du Milord (*)

(*) Toutes les aventures, les péripéties, les suites et le dénouement de cette lutte entre la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson sont consignés dans un grand nombre de brochures, publiées dans le temps. Ces brochures sont des récits, des plaidoyers, des apologies et des compte-rendus de procès criminels, qui renferment des contradictions à désespérer la critique la plus habile et la plus patiente.

Nous laissâmes le fort William aux derniers jours d'Août, et dans les premiers jours d'Octobre nous arrivions à Montréal, sans autre rencontre que celle d'un canot à la chute du Grand Calumet, tout près de l'endroit de la tombe de Cadieux, dont je vous ai parlé. Ce canot était monté par des explorateurs qui étaient allés examiner les chutes et les rapides de l'Outaouais, pour voir si ces chutes étaient praticables pour la descente du bois. Car il est bon de vous dire qu'à cette époque-là on n'avait pas encore fait de bois au-dessus des *Chaudières ;* puis, c'était pas comme à présent, les cages n'étaient pas si grandes et n'étaient pas gréées comme aujourd'hui ; au cas de retard, on les attachait au rivage avec des cordes de bois blanc ou d'écorce de cèdre, et il fallait attendre le bon vent sur les lacs. Aujourd'hui il paraît qu'il y a des remorqueurs partout, que les *cages* portent des chaînes et des ancres comme les navires, et qu'on en voit qui sont grandes comme de *moyennes îles.*

Ici notre vieux conteur, le père Michel, interrompit le fil de son histoire, pour entamer un bout de conversation et se reposer un peu.

Dame, dit-il, je vous parle de ces choses-ci, pour en avoir comme ça entendu dire un mot, par ci par là ; car vous seriez peut-être surpris si je vous disais que, depuis ce temps-là, je ne suis jamais allé plus haut que Québec. Mais, dites donc, docteur, est-ce vrai qu'on amène du *bois carré* à Québec du fond du lac Huron ?

—Oui, père Michel, répondis-je, du fond du lac Huron. Vous n'auriez pas cru cela quand vous campiez sur ces bords éloignés et solitaires ?

—Mais, racontez-moi donc un peu : Comment s'y prennent-ils ? allons, donnez-nous une idée de ces travaux qui chargent tous les ans à

Québec ces centaines de navires qui passent et repassent ici devant nos yeux ? De mon temps, il y avait bien quelque chose ; mais ce n'est plus comparable à ce qui se fait à présent.

J'expliquai au père Michel et à son auditoire du chantier les merveilles de cette immense exploitation forestière des vallées des grands lacs et de l'Outaouais. Le lecteur de ces articles ne sera pas fâché, sans doute, que je change un peu la forme de mes descriptions d'alors, pour en faire le chapitre suivant de cette esquisse. Après ce chapitre, qui tient lieu de la conversation du chantier, je donnerai de nouveau la parole au père Michel, qui finira le récit de ses aventures.

XIX

LES HOMMES-DE-CAGES.

Jusqu'ici j'ai surtout parlé, dans cette étude, des forestiers cultivateurs, de ces jeunes gens qui travaillent, dans les chantiers voisins des établissements agricoles, une partie de l'année, et qui, le reste du temps, sont occupés sur les terres de leurs parents ou sur leurs propres terres ; mais il est une classe d'hommes qui consacrent tout leur temps à l'exploitation forestière qui se fait loin des centres de population. Ces travailleurs, que le peuple a appelés *hommes-de-cages*, du nom donné aux immenses trains de bois particuliers aux grandes rivières de notre pays, ces travailleurs passent toute l'année à préparer et à convoyer le bois d'exportation. De bonne heure l'automne ils *montent aux bois*, et là, jusqu'à la saison du printemps ils abattent les grands arbres, les équarrissent, et les amènent aux rivières ; à la fonte des glaces, ils confient les pièces de bois aux courants, les réunissent en *cribes*, *drames* et *cages*, s'établissent dessus, et, conduisant leurs demeures mobiles à travers les mille et mille difficultés de la route, ils flottent ainsi sur les eaux du Saint-Laurent

et de ses grands tributaires pendant des semaines et des mois, jusqu'à ce qu'ils atteignent les *foulons*, ou dépôts de bois, de la vaste rade de Québec.

Déjà j'ai décrit les *camps* des chantiers au milieu des grands bois ; cette description convient à tous, à cette exception près que le poële des *camps* dont j'ai surtout parlé est remplacé, dans les chantiers de l'Outaouais et des grands lacs, par la *cambuse*, cadre de charpente grossière, élevé de quelques pouces au milieu du logis, et rempli de terre. C'est sur cet âtre qu'on allume le vaste brasier dont la fumée s'échappe par une ouverture ménagée dans le toit et qui sert à la cuisine et au chauffage. La vie et les allures des bois sont les mêmes partout ; mais il me reste à donner une idée de la besogne des forestiers *cageurs* et *flotteurs*.

Cette vie des hommes-de-cages prête bien à des descriptions ; elle ne manque certainement pas de pittoresque ; mais c'est, en fin de compte, une assez triste existence, pleine de dangers de toutes sortes, et surtout de dangers de l'ordre moral Sous ce dernier rapport, cependant, le sort de ces malheureux travailleurs a été amélioré, depuis que de bons religieux, les pères Oblats se sont fait une mission de les aller visiter dans leurs chantiers, de les accompagner dans leurs voyages, et de les surveiller aux endroits où les occasions de mal leur font courir les plus grands périls.

Ces hommes de Dieu parcourent les bois, en suivant les divers chemins de chantiers. Voyez-les, au soir d'une journée de pénible voyage à travers les neiges, descendre de voiture et franchir en se courbant la porte d'un camp de chantier ! entendez-les s'enquérir de l'état des tra-

vailleurs, sonder leur dispositions, leur distribuer le pain de la parole divine, les inviter à s'approcher du tribunal où les péchés sont remis !

Après l'instruction et la prière en commun, les pères disent leur bréviaire, tandis que les travailleurs examinent leur conscience ; puis on dresse le confessionnal, et le temps propice du repentir et du pardon commence.

Savez-vous comment s'établit le confessionnal dans le camp d'un chantier ? voyez. Deux alênes ou deux fourchettes ont fixé aux deux parois du camp, dans un coin, une *couverte* qui, tombant comme un rideau, fait de ce coin une petite pièce à part, au fond de laquelle s'établit, dans l'angle étroit, sur un siège de chantier, le ministre de Dieu. Chaque pénitent vient à son tour *soulever la couverte* et s'installer à genoux près du prêtre. La couverte, en retombant, dérobe aux regards ces deux hommes autour desquels toutes les idées du monde font silence, pour ne les laisser occupés que de la présence d'un Dieu offensé mais plein de miséricorde.

Puis le matin, un quart de lard ou de farine mis sur ses jables reçoit l'autel portatif qui suit partout le missionnaire ; l'homme de la prière y attache le crucifix qu'il porte à sa ceinture. De l'armoire qui constitue le tombeau de cet autel le prêtre retire les vases sacrés, les ornements, les espèces saintes du sacrement ; le divin sacrifice commence, et bientôt fait monter jusqu'au ciel, du sein de la vaste forêt, de l'humble et rude demeure des chantiers, l'encens de la grande propitiation, et les forestiers reçoivent dans la sainte communion leur Sauveur et leur Dieu.

Ah ! toi surtout, peuple travailleur, qui peux

tant mériter, n'oublie jamais ce que font pour toi Dieu, ton maître, et l'Eglise, ta bonne et sainte mère ; car, autrement, ton travail ne sera qu'un sceau de réprobation !

Ce sont donc ces hommes-de-cages qui amènent au port de l'ancienne capitale du Canada, ces immenses trains de bois que vous voyez défiler sur le fleuve les uns à la suite des autres, et sans interruption depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre ; caravanes flottantes, qui donnent au Saint-Laurent une animation si singulière.

Tout le monde a vu ces *cages*, avec leurs mâts de sapin couronnés d'une petite touffe de feuillage, leurs banderolles de couleurs variées, leurs nombreuses voiles, et leurs cabanes faisant de chacune d'elles un petit village qui marche sur l'onde. Tout le monde les a vues voguer à la voile quand le vent et les courants sont favorables, dirigées par les longues rames disposées sur chacun des côtés de leur carré long, ou traînées contre le vent et le courant par un vapeur remorqueur, qui fume et pouffe à ce travail pénible.

Qui n'a pas passé des heures à voir ces trains de bois la nuit, alors que le brasier de leur vaste *cambuse* les illumine d'une étrange lumière qui se reflète dans l'eau ; alors que les hommes-de-cages, qui marchent, rament, ou dansent au son de la voix ou du violon, apparaissent dans le clair-obscur comme autant d'êtres fantastiques faisant sorcellerie sur l'eau ?

Mais étudions un peu la composition de ces trains de bois, et suivons un peu les procédés du laborieux travail de leur descente (*la dérive*) accidentée à travers les rapides et les lacs.

Les pièces de bois carré du commerce, *plançons*, une fois amené s, au moyen des travaux déjà décrits, à une grande rivière, l'Outaouais par exemple, sont réunies en radeaux plus ou moins considérables, lesquels, à leur tour, s'articulent ensemble pour former une *cage*.

Les radeaux qui constituent la *cage* sont de deux espèces, les *cribes* et les *drames*. Les premiers, plus petits et moins solides, sont faits pour les descentes comparativement moins rudes et moins périlleuses, les *drames* pour les circonstances plus difficiles. C'est ainsi que le bois, qui a dû traverser les grands lacs et les énormes rapides du Saint-Laurent, arrive à Québec en *drames* ; les mesureurs de bois ou *colleurs* et les débardeurs, qui les reçoivent au port de Québec, disent que c'est du bois *de la Rivière du Sud*. Les cages de l'Outaouais au contraire arrivent composées de *cribes* ; les colleurs et débardeurs disent alors que ce bois est venu *par la Rivière du Nord*.

Au reste, si les *cribes* et les *drames* diffèrent par leurs dimensions et le plus ou moins de solidité qu'on leur donne, la disposition des matériaux est la même ; et voici comment on les confectionne. Les pièces de bois sont amenées, à flot, les unes près des autres à se presser du mieux possible ; puis, de chaque côté de cet assemblage de plançons on ajoute deux pièces de bois rond, qu'on nomme *flottes*, lesquelles sont liées ensemble par d'autres pièces de bois de rebut équarries sur deux faces, qu'on appelle *traverses*, au moyen de grosses chevilles qui les transpercent. Sur ces *traverses* on dispose un second rang de plançons dont le nombre varie ; ces pièces du second rang se maintiennent en place par leur propre poids ; quelquefois on arrête celles des bords par des harts. S'agit-il de

la confection d'une *drame*, on ajoute à ces moyens de liaison des pièces de bois rond placées comme les traverses, qui prennent le nom de *bandages*, auxquelles on attache chaque plançon un par un ou deux par deux. selon leur grosseur, avec d'énormes harts à lien, qu'on noue par un procédé fort ingénieux qu'il serait difficile de faire comprendre à la simple lecture. Les *drames* portent, en outre, une beaucoup plus grosse charge de plançons de second rang que les *cribes*.

Les *cribes* sont faits pour passer dans les *glissoires*, construites par l'Etat sur les rivières de grande exploitation comme moyen de détourner les chutes et les rapides trop violents ; c'est pour cela que leur largeur ne dépasse pas vingt-six pieds, les glissoires ayant environ trente pieds de largeur ; la longueur des cribes n'a de limite que celle des plançons qui les composent, car les *cribes* n'ont jamais plus qu'un plançon de longueur.

Les *drames* n'ont point à passer de glissoires ; mais quelquefois elles peuvent avoir à passer par les canaux du Saint-Laurent, d'autres même par le canal Welland ; elles ont alors des dimensions réglées par les nécessités de la route qu'elles suivent. Les grandes drames ont quelquefois cent et quelques pieds de long sur quarante et quelques pieds de largeur.

Les *drames* et les *cribes* sont amenés, côte à côte et les uns à la suite des autres, pour former la *cage ;* on les lie ensemble avec de longs bâtons et de fortes harts, dont chaque train de bois est amplement pourvu pour cet objet, et encore pour être toujours en mesure de réparer les avaries qui, assez souvent, arrivent dans les rapides ou par l'action du vent et des flots.

Le cribe ainsi fait (prenons-le pour type commun) est l'élément de la cage, qu'on doit pouvoir diminuer de surface selon les exigences des endroits que l'on traverse. Sur les cribes sont distribués les objets nécessaires au voyage, câbles, chaînes, ancres, canots d'écorces ou de bois, pirogues, provisions, cabanes. Ordinairement les cabanes sont faites pour deux hommes ; longues de sept à huit pieds, hautes de quelques pieds seulement, elles sont construites d'écorces disposées sur des cerceaux, ou de planches minces fixées à une légère charpente.

Un cribe se distingue entre tous les autres dans chaque cage, c'est celui qui porte la cambuse ; on le bâtit avec plus de soin, puis on construit sur des traverses exprès placées une plateforme de planches à joints serrés, sur laquelle on dispose environ dix-huit pouces de terre retenue par un cadre de bois pour servir de foyer ; un vaste abri de planches recouvre cet âtre géant et le met à l'abri des orages. Des crémaillères de bois pendent au-dessus de ce foyer ; de grands chaudrons et de grandes poëles sont rangés autour ; ils servent à confectionner les soupes au lard et les amas de crêpes, que digèrent sans peine les vigoureux estomacs des hommes-de-cages.

Une cage contient souvent cent cribes et plus, c'est-à-dire quelquefois jusqu'à 2,500 plançons, et couvre plusieurs arpents de superficie. Ces cages sont conduites par un nombre d'hommes proportionné à leur grandeur, souvent trente hommes et plus.

Avant la construction des *glissoires* sur les chutes et les points où les rapides ne permettent pas de descendre les cribes, il fallait envoyer les plançons en liberté, et les recueillir pour refaire

les cribes au pied des rapides ; mais, aujourd'hui, les cribes auxquels il n'arrive pas d'accident se confectionnent au départ pour tout le voyage.

Supposons une cage, une fois faite, engagée dans un bon courant ; elle ira ainsi, guidée par les rames, jusqu'à ce que se présente un lac sans courant, une chute ou un gros rapide, ou que souffle un vent assez fort pour empêcher les hommes de la diriger. Si c'est le vent qui empêche la cage d'avancer, on l'accoste au rivage où elle reste alors attachée, et son équipage dort ou s'amuse jusqu'à ce qu'il plaise à messire vent, comme dirait le bon Lafontaine, de ne plus souffler si fort. Si c'est un lac sans courant, alors il faut à la cage un vent favorable ou la remorque. Dans les cas ci-dessus décrits, la cage est laissée en son entier ; mais s'il s'agit d'une chute détournée par une glissoire, ou d'un rapide trop considérable pour y engager le train tout entier, oh ! alors il faut désarticuler la cage et la passer en détail.

Dans ce dernier cas la cage est amarrée à la rive, aussi près que possible de la glissoire, ou du rapide ; on détache les cribes les uns après les autres ; deux hommes ou plus montent chaque cribe qu'ils engagent dans le courant ou dans la glissoire en le dirigeant avec leurs rames, et .....là, là, là, les voilà qui descendent, doucement d'abord, puis comme un trait, à travers les bouillons ou les replis de l'onde, à la grâce de Dieu. Le cribe est tantôt soulevé, et on dirait qu'il va être éparpillé dans l'espace, tantôt il s'enfonce, et, à l'eau qu'on voit sourdre à travers les interstices de sa charpente, on croirait que tout va être englouti, hommes et choses. Sauf de très-rares exceptions, cependant, tout arrive en bon ordre au pied du rapide ;

on arrête le *cribe* au rivage, et les hommes remontent, en *portageant*, pour aller *descendre* d'autres cribes, jusqu'à ce que toute la cage, ayant été ainsi descendue cribe par cribe, se trouve reconstituée pour continuer sa route.

Et ainsi l'on va, pendant des semaines et des semaines, portés par les courants, poussés par les vents, ou trainés par la vapeur, jusqu'à ce qu'on arrive à cette rade que Jacques-Cartier trouvait " belle en toute perfection."

Quand il s'agit du bois qui vient par les lacs Huron, Erié, Ontario, ce sont encore les mêmes procédés ; seulement au lieu de glissoires pour passer la chute de Niagara, on a le canal Welland. D'ailleurs tout le bois carré qui se fait au-dessus de Niagara ne passe pas, à beaucoup près, par le canal ; une grande partie fait portage, du lac Huron au lac Ontario, par le chemin de fer du Nord, et une partie vient en bâtiments jusqu'à la décharge de l'Ontario. Là, en face de Kingston, qu'on devrait bien appeler de son nom sauvage Katarakoui, se trouve une petite île qui se nomme l'Ile-au-jardin ; c'est là que ces bâtiments viennent décharger leur bois. Si vous avez jamais occasion de visiter cette île pendant la belle saison, vous y verrez des centaines d'hommes-de-cages occupés à *cager* ce même bois pour la descente, et, de temps à autre, vous verrez partir pour Québec d'immenses trains de bois de près de deux arpents de large sur plusieurs arpents de long quelquefois, montés d'une quarantaine d'hommes, qui vont sauter les rapides du Saint-Laurent et notamment le saut Saint-Louis, le plus terrible qu'il soit possible à une *drame* de traverser (*).

(*) Les trains de bois venant de l'Outaouais descendent par

Les *drames* sont préparées pour cet effet, et on élève au milieu une espèce de petite estrade, sur laquelle montent les hommes une fois lancés dans les terribles courants, afin d'éviter le danger d'être emportés par l'eau qui balaye la surface des radeaux. C'est quelque chose de terrifiant que de voir s'engager ces hommes dans ce passage dangereux : ils sont là d'abord qui rament avec force, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sur l'ordre du gui le iroquois qui leur sert de pilote ; puis, lorsque le radeau est engagé dans le chenal, les efforts de l'homme devenant impuissants, on retire les rames, et, s'abandonnant à la merci des grandes eaux, les hommes-de-cage montent à l'estrade et s'y cramponnent, pendant que tout est précipité dans le gouffre tourmenté qui mugit et bouillonne sous leurs pieds

On amène aussi à Québec des trains de *billots* de sciage et des cages de madriers ; mais comme cette espèce de flottage n'a qu'une importance comparativement médiocre, et qu'il est, du reste, facile d'imaginer les modifications que subit ici le *cageage*, il n'est pas nécessaire d'entrer dans de plus longs détails à ce sujet.

Tous ces grands trains de bois, ces îles flottantes, avec ces troupes d'hommes qui s'agitent à leur surface, qui descendent, poussés par toutes ces forces qui les emportent, vents, courants et vapeurs,... qui s'éparpillent, quelquefois, laissant aux rivages qu'ils parcourent leurs débris d'hommes et de choses, et finissent, après leur long voyage, par aller se perdre au sein du vieux monde !... tout cela ne vous semble-t-il

la Rivière des prairies et, par conséquent, évitent le sault Saint-Louis.

pas une image des vents et des courants qui emportent, sur le fleuve du temps, les peuples, les générations et les individus vers les régions du tombeau ?

XX

LA CHAPELLE DE PORTNEUF.

Le père Michel, reprenant le fil de sa narration, continua son histoire, à dater du moment de son retour en Canada.

Tout ce dont je puis vous assurer, dit-il, c'est que j'étais un homme content, quand je me vis de retour à Lachine après neuf ans d'absence. On a bien du plaisir à raconter ces voyages-là ; mais le métier en est dur. Cela me rappelle le mot d'un voyageur à un missionnaire.

— " Mais comment pouvez-vous, disait le " prêtre, pour un autre service que celui du bon " Dieu, entreprendre de pareils travaux ? "

— " Ah ! monsieur le curé, répondit le voya- " geur, on est si heureux quand on est de retour " d'un de ces voyages ! "

Voyez-vous, c'est la nature de l'homme ! Plus on a évité de dangers, plus on a supporté de misères, plus on aime à se rappeler les années passées. Il en sera de même dans l'autre vie : plus on aura enduré de traverses, de misères et de privations sur la terre pour l'amour de Dieu, plus on aura de joie et de bonheur dans le ciel, quand le grand voyage sera fini.

Je ne mis pas plus de temps qu'il en fallut

pour descendre à Québec, et mon premier soin, en arrivant dans la Côte du Sud, fut de m'informer de Lévêque, mon ancien compagnon chaloupier ; mais Lévêque était allé s'établir à Gaspé, il y avait déjà plusieurs années. Je tâchai d'avoir, par d'autres, des nouvelles de mon pauvre commis des Postes-du-Roi que j'avais blessé d'un coup de gaffe ; mais personne ne put m'en donner... C'est que ça mène une drôle de vie, ces gens des postes : ils ne s'occupent presque pas du reste du monde, et le reste du monde s'occupe encore moins d'eux.

J'allai donc moi-même à Portneuf, et, sans trop *m'aventurer*, je reçus de la femme du vieux gardien de la maison du poste tous les renseignements que je voulais avoir. La chose était d'autant plus facile que l'histoire qu'elle me conta elle la racontait à tous les étrangers qui visitaient sa maison ; car, cette histoire, il lui semblait que c'était l'histoire de sa vie ; elle avait oublié, à cause d'elle, presque tout ce qui s'était passé avant l'époque dont il y était fait mention, et, depuis, le souvenir des évènements qui en faisaient le sujet absorbait toute son existence. Aussi pouvait-elle les aimer ces moments de sa vie, la digne femme, tant elle leur devait de mérite et de bonheur !

Je n'avais pas été cinq minutes dans la maison du poste que la bonne vieille me dit :

—Etes-vous déjà venu sur la Côte du Nord ?

—J'y suis venu quelque fois madame, lui répondis-je avec embarras.

—Avez-vous eu occasion de rencontrer M. John qui a été commis du poste ici pendant quelques années ?

—Je ne sais pas, à dire le vrai ; mais, je crois que je l'ai vu.

—Ah ! le bon garçon ! tenez, je l'aimais comme

mon enfant, et je me disais toujours : quel malheur qu'un si bon jeune homme soit protestant ! C'était un Anglais, voyez-vous.

Et sans plus d'entrée en matière, l'excellente femme commença son histoire, que je vais tâcher de vous rapporter comme elle me la conta.

" Il y aura dix ans au mois de juin prochain, imaginez-vous que M. John était parti, avec mon *garçon* et un autre engagé, pour aller visiter des montagnais *cabanés* aux Bennavalles. Sur leur chemin, ils eurent connaissance d'une chaloupe de traiteurs ; or vous n'êtes pas sans savoir que *la compagnie* ne permet pas à ces gens-là de trafiquer avec les sauvages, et, si vous saviez ce qui se passe, vous verriez bien qu'elle a raison. M. John s'en alla les trouver avec sa chaloupe ; tenez, celle que vous avez vue au bout de la maison ; on n'a pas voulu s'en servir depuis, on l'a montée là, elle y est restée et je ne veux pas qu'on y touche tant qu'il en restera un morceau. En abordant la chaloupe des traiteurs, l'un d'eux lui donna un coup de gaffe dans le ventre ; mais M. John a toujours dit qu'il ne l'avait pas fait exprès. Toujours est-il que mon garçon et l'autre engagé nous l'apportèrent mourant.

" Quand je le vis arriver, j'eus comme un pressentiment de sa mort ; ça ne m'a pas empêchée de le soigner de mon mieux, allez, et de prier pour lui.

" M. John fut d'abord bien mal, puis un peu mieux, puis enfin il tomba en langueur. Un médecin qu'on était allé chercher au Sud nous dit qu'il pourrait bien traîner encore assez longtemps, mais qu'il ne croyait pas qu'il pût jamais en revenir.

" On était à la fin de juin, et c'était dans le mois de juillet suivant que devait avoir lieu la

mission du poste, à la chapelle de Portneuf (*).

" Un bon jour, M. John me dit :

— La mère, il y a longtemps que vous me soignez avec tant de bonté que je ne sais pas ce que je pourrais faire pour vous avant de mourir, afin de vous prouver ma reconnaissance ; car vous savez que je ne suis pas riche.

—Mais je vous en prie, M. John, que je lui dis, ne parlez donc pas de cela, le bon Dieu me récompensera ; puis je me mis à pleurer, mais à pleurer à chaudes larmes !

" Qu'avez-vous donc ? me dit-il, avec son air doux et triste.

—Est-il possible, M. John, lui dis-je, en lui prenant la main dans les deux miennes, comme s'il eût été mon propre enfant, est-il possible que vous allez mourir sans vous faire catholique ? Il y a assez longtemps que vous êtes au milieu de nous pour connaître notre sainte religion. Voilà qu'on va avoir la visite d'un prêtre ; pensez-y donc. Si vous voulez sincèrement vous convertir, le bon Dieu vous conservera bien jusque-là.

—Vous êtes bonne, la mère, qu'il me dit en manière de politesse, mais tous les catholiques ne sont pas bons comme vous... Cependant, je ne dis pas, ajouta-t-il, que c'est la faute de votre religion ; je respecte toutes les religions.

—Pourtant, M. John, il n'y a qu'une seule bonne religion. Notre-Seigneur n'est pas venu sur la terre pour établir quinze ou vingt reli-

(*) Portneuf est un très bel endroit, situé à environ quatorze lieues plus bas sur le fleuve que l'embouchure du Saguenay. La chapelle dont il est question ici est pittoresquement placée sur la côte qui domine l'entrée de la rivière Portneuf et le cours du Saint-Laurent ; cette chapelle est une relique des anciennes missions montagnaises.

gions, mais une seule ; les autres sont faites par les hommes, et si vous aviez la bonne, vous ne diriez pas qu'elles sont toutes bonnes, comme je vous l'ai entendu répéter quelquefois.

Il n'y a qu'un bon Dieu, qu'un Sauveur et qu'une religion, soyez-en sûr. Mais tenez, je vous fatigue, que j'ajoutai ; je ne vous dis plus rien, je remets tout entre les mains de la sainte Vierge.

" Depuis ce moment-là, je ne sais pas, mais j'étais plus joyeuse, et pourtant lui, il était plus triste.

" Le temps de la mission arriva ; c'était M. Le Courtois qui était notre missionnaire dans ce temps-là, je lui fis mention de mon cher malade et je lui demandai de venir le voir et de lui parler de son salut. M. Le Courtois me dit comme ça :—J'irai voir votre malade, la mère, j'ai toujours coutume d'aller lui rendre visite, d'ailleurs ; mais il vaut mieux que ce soit vous qui lui parliez de religion, à moins que lui-même ne m'en parle. Continuez à le bien soigner, à l'entretenir de la grande affaire de l'éternité ; mais, surtout, priez pour lui : je vais prier moi aussi, et, durant la mission, je vais recommander aux prières une personne qui a besoin de grâces toutes particulières, ce sera lui. Voyez-vous, la mère, ajouta-t-il, le salut vient de Dieu, et c'est par la prière qu'on obtient tout.

" M. Le Courtois vint voir M. John qui lui demanda s'il n'avait pas quelques livres sur la religion à lui prêter. Notre missionnaire lui dit qu'il n'avait avec lui que son bréviaire ; mais que s'il désirait connaître la religion catholique il ne pouvait pas avoir de meilleur livre que mon petit catéchisme. Il lui offrit alors les soins de son ministère, en lui disant qu'il ne devait demeurer que le jour du lendemain à

Portneuf pour sa mission, mais qu'il prolongerait son séjour s'il était disposé à se faire catholique et s'il se croyait en danger de mort prochaine.

" Jugez de la peine que je ressentis, quand j'entendis M. John dire au prêtre qu'il croyait toutes les religions bonnes et n'avait pas l'intention d'abandonner la sienne, ajoutant qu'il ne demandait des livres que pour s'amuser et s'édifier.

M. Le Courtois me fit venir avant de partir et me dit de ne pas me décourager, d'aller tous les jours à la chapelle dire un chapelet pour le pauvre jeune homme ; il ajouta :—Je m'en vais de suite à Chicoutimi, dans quelques jours je serai de retour à Tadoussac ; s'il y a besoin, vous m'enverrez chercher.

" Tous les jours j'allais dire mon chapelet à la chapelle, dans l'après-midi. Un bon jour, il y avait un navire de mouillé tout près du *banc*, à cause du calme : des hommes du bord, des Anglais, étaient venus à terre avec leur chaloupe. Ils entrèrent dans la chapelle ; puis, après avoir visité le poste, ils se disposaient à se rembarquer, lorsqu'au moment de partir un d'entre eux prit de sa poche un pistolet, et tira un coup dans une des fenêtres de l'église qui donnait sur l'autel, puis rejoignit ses compagnons, en riant avec eux de sa belle action.

" J'étais dans l'église, à genoux près des balustres, dans le moment ; j'entendis le coup de feu et un bruit comme celui d'une vitre que l'on frappe : ne pouvant m'expliquer cela, je sortis pour en connaître la cause : en mettant le pied hors de l'église, je me trouvai face à face avec mon mari et un sauvage qui avaient été témoins de l'action du scélérat.

" On se mit tout de suite à visiter la cha-

pelle, pour voir s'il n'y avait pas quelque dommage de causé. Eh bien ! monsieur.....ah ! tenez c'est encore visible, vous pouvez aller le voir !.....la balle, une balle jolimement grosse et tirée à quelques pas seulement, n'avait pas traversé le double châssis ; elle avait fait son trou rond dans la première vitre et n'avait seulement pas fêlé la vitre de la seconde fenêtre ; elle était tombée amortie entre deux ; on la retrouva sur la tablette du châssis.

" Ah ! c'était un miracle ; dame, il ne faut pas en douter. Rien de plus pressé pour moi, arrivée à la maison, que de dire cela à M. John. D'abord il s'écria, en parlant de l'Anglais qui avait tiré le pistolet :—Le misérable !—puis il ajouta :

—Est-ce bien certain, la mère, ce que vous dites là ?

—Mais, monsieur John, que je lui dis, croyez-vous que je voudrais vous mentir, moi qui ai fait mes dévotions il n'y a pas huit jours, dans le temps de la mission ?

—Il faut que je voie cela tout de suite, la mère !

" D'abord j'eus frayeur de sa proposition, lui qui n'avait pas vu l'air depuis plus d'un mois ; mais je me *rafinai* bien vite et je me dis en moi-même :—Vaut mieux sauver son âme que son corps !

—C'est bien, monsieur John, que je lui dis alors, je vais envoyer mon garçon chercher des hommes : on va vous préparer votre fauteuil avec des couvertures, et ils vous porteront : le temps est beau, ça ne vous fera peut-être pas de mal.

" Ce qui fut dit fut fait. M. John alla voir cela lui-même, il se fit élever sur sa chaise, il questionna mon mari, examina tout, regarda la

balle : puis il se fit porter dans la chapelle, où il resta quelque temps à regarder le tableau et l'autel sur lequel était le crucifix.

" Quand nous fûmes revenus à la maison—car vous comprenez bien que j'étais avec lui et que, lorsqu'il était dans la chapelle en face de l'autel, je priais derrière lui—quand nous fûmes revenus, il nous remercia presqu'en pleurant, puis il me dit :

—La mère, ayez la bonté de ne laisser entrer personne ; je suis un peu fatigué, je voudrais rester seul pendant que vous allez faire votre ouvrage, je sonnerai la clochette si j'ai besoin.

" Je le laissai, voyant bien qu'il voulait rester seul pour réfléchir. Quand il eût été assez longtemps tout seul, je me décidai à aller lui porter son bouillon, sans attendre qu'il sonnât. Il prit ce que je lui apportais, puis il me dit de m'asseoir près de lui

—Croyez-vous bien fermement à tous les enseignements de votre religion, la mère ? me dit-il.

—Sans doute, lui dis-je, et s'il fallait souffrir toutes les misères, toutes les privations, la mort même pour la religion je le ferais de grand cœur.

—Mais, il y a pourtant bien des points difficiles ; et comment pouvez-vous éclaircir tout cela, vous, dont l'éducation se borne à savoir lire ?

—Mais pensez-vous donc, que le ciel n'est fait que pour les savants ? Je n'ai pas besoin de rien éclaircir, ni vous non plus, M. John ; l'Eglise enseigne, et moi je crois ; elle me dit ce qu'il faut faire, et je fais de mon mieux pour suivre ses ordonnances.

—Vous êtes bien heureuse, la mère, qu'il me dit

—Oui, M. John, je suis bien heureuse, en effet, et il ne tient qu'à vous de l'être autant.

" Il resta pendant quelque temps sans dire un mot, la tête basse, tandis que moi je le regardais, en même temps que je priais notre bonne sainte Mère pour lui.

—Je n'en ai pas pour longtemps dans ce monde, reprit mon pauvre malade, et je voudrais bien être heureux dans cet autre monde où je vais bientôt aller. La mère, il faut que vous acheviez de m'enseigner votre catéchisme ; je l'ai déjà lu plusieurs fois ; puis nous verrons ce qu'il faudra faire.

" En entendant cela, le cœur me vola de joie ! Puis j'eus un moment de tristesse, en pensant que je n'étais pas beaucoup capable, moi, pauvre ignorante, d'instruire un homme d'éducation comme M. John ; mais je me rappelai les paroles de notre missionnaire : " Le salut vient de Dieu et on obtient tout par la prière : " je me sentis réconfortée.

" Pendant dix jours j'enseignai le catéchisme et les prières à mon pauvre malade. Au bout de ce temps, il commença à décliner vite, enfin un jour il me dit :

—La mère, il faut envoyer chercher un prêtre, je veux mourir catholique.

" En un moment tout le poste était sur pied pour gréer la grande chaloupe. Il fallait aller à Tadoussac, et, si M. Le Courtois n'y était pas, traverser au Sud. L'apparence du temps était terrible ; il se préparait une tempête de Nord-Est :—C'est égal ! que nous nous dîmes tous ; on s'expose pour gagner de l'argent, on peut bien s'exposer pour sauver une âme !

" Quand la chaloupe sortit de la rivière, je la regardai, puis je regardai le temps !... Ça touche tout de même, allez, quand c'est son

mari et son enfant qui partent ainsi pour aller affronter la mer et les vents.

" Il y avait dans le moment une goëlette qui tournait les bancs pour entrer : elle venait se mettre en havre à Portneuf. Je vis la chaloupe passer à raser la goëlette, puis en faire le tour, puis s'en revenir avec elle.

" Je ne comprenais pas ce que cela voulait dire ; mais voici ce qu'il y avait. En passant près de la goëlette, mon mari avait vu sur le pont la soutane et les rabats d'un prêtre. Il s'était informé si c'était bien un prêtre et si la goëlette faisait havre à Portneuf ; comme on lui dit que oui, il était revenu bien content, comme vous pouvez imaginer, de cette bonne rencontre de la Providence du bon Dieu.

" C'était un missionnaire qui s'en allait au Cap Breton : il avait avec lui tout ce qu'il fallait pour officier. Il demeura trois jours avec nous, et pendant ces trois jours, mon cher monsieur, mon pauvre malade fut baptisé, reçut le Saint-Viatique, l'extrême-Onction ; il mourut comme un saint et fut enterré en terre sainte !

" On a tous pleuré cette fois-là ; mais on a pleuré de joie, je vous assure, et de bien bonne raison ; car tous les royaumes de la terre ne pèsent pas un grain de sable à côté d'une mort comme celle qu'a faite monsieur John ! "

XXI

LA-BONNE-SAINTE-ANNE-DU-NORD.

Quand le père Michel eut terminé le récit de la sainte femme du poste de Portneuf, il essuya de grosses larmes et garda quelque temps le silence, pour se remettre de son émotion ; puis il reprit :

J'allai prier sur la tombe de monsieur John, et je me dis à moi-même :—J'ai fait vœu d'aller à la Bonne-Sainte-Anne si le bon Dieu daignait sauver celui que j'avais blessé. Je ne pensais alors qu'à son existence terrestre ; mais Dieu m'ayant accordé plus que je ne lui avais demandé, en sauvant son âme, je n'en suis que plus obligé d'accomplir mon vœu.

Je me rendis en chaloupe jusqu'à la Malbaie, et de là, à pied, jusqu'à Sainte-Anne où j'eus le bonheur de remplir un devoir qui, depuis neuf ans, occupait ma pensée !

Je m'arrête ici, ajouta le vieux conteur, je vous ai raconté à peu près tout ce qui s'est passé de remarquable durant ma vie : depuis ce temps-là j'ai vécu tranquillement et sans aventures comme vous savez.

Voici ce que nous conta le père Michel dans la cabane du chantier.

Pour moi, ses derniers mots m'avaient transporté dans la paroisse de Sainte-Anne, et je

voyais se dérouler devant moi tout ce qui s'est passé dans cet endroit depuis le temps de nos ancêtres.

Comme c'est touchant de voir dans cette église placée si paisiblement à l'ombre de cette belle côte de Beaupré ces tableaux, ces bâtons, ces béquilles et ces autres objets, laissés là par les pèlerins de toutes les parties du pays et suspendus aux murs, aux colonnes, aux corniches de cette maison de prière !

Que de douleurs du corps, que de peines de l'esprit. que de déchirements du cœur, sont venus dans cet endroit trouver un remède ou des consolations ! Quels souvenirs des maux de la terre et quelles suaves pensées du ciel n'évoque pas l'aspect de ce modeste sanctuaire !

Ne vous semble-t-il pas voir défiler devant vous la longue procession de ceux qui ont franchi depuis deux siècles le seuil de cette demeure de la *Bonne-Sainte-Anne ?* Ils sont venus à pied, en voiture, en canot, par terre et par eau, à travers la neige, de dix, de vingt, de cent, de deux cents lieues !

Voyez cette pauvre mère qui presse sur son sein son enfant malade ! Voyez cette fille qui conduit par la main sa mère aveugle, ce père qui soutient son enfant infirme, ce fils qui porte dans ses bras son père paralytique !

Voyez cette femme qui vient demander le retour d'un époux absent, ce mari qui vient supplier la guérison d'une épouse depuis longtemps malade.

Voyez ce pénitent qui s'avance pieds nus ! Voyez cet autre qui vient de même remercier Dieu d'une faveur signalée, obtenue par l'intercession de la patronne des affligés ; cette personne qui demande la paix pour sa maison ;

cette autre, la fin des égarements d'un être, malgré tout, tendrement aimé !

Voyez ce voyageur échappé d'un péril imminent, ce matelot sauvé du naufrage, ce milicien qui revient des combats : ne vous semble-t-il pas remarquer sur leurs figures hâlées et leurs habits en désordre la trace des orages, de l'eau de mer et de la poudre ?

Ils viennent de tous les points : les uns soutenus ou portés sur des mains aimées ; les autres seuls, s'aidant de leurs jambes de bois ; d'autres enfin courbés sous le poids des douleurs qu'ils portent.

Les uns demandent, supplient ; les autres remercient ; les uns sont tristes, mais d'une tristesse résignée ; d'autres sont joyeux, mais d'une joie calme et recueillie.

Ils passent sans cesse ; leur nombre est immense, mais cette réunion de tant de douleurs n'a point de clameuses lamentations, et ce concours de tant de joies n'a pas de bruyants éclats ! Ils sont par milliers, mais ils seraient par millions que la paix de cet asile n'en serait point troublée ; car les seuls bruits qu'on entende dans le silence de ces lieux sont les chants de pieux cantiques et le doux murmure de la prière.

—Mais quels sont donc ceux-là, qui tranchent sur les autres par leurs traits et leurs costumes ?

—Ce sont les premiers enfants du sol, les membres des tribus sauvages converties à la foi !

Remarquez-vous au milieu d'eux ces deux nobles vieillards ? C'est le chef des micmacs et sa femme. Ils sont venus seuls dans leur canot d'écorce, malgré la distance. Ils sont âgés, et, cependant, ils sont partis sans se munir de provisions ! De Ristigouche ici, ils ont demandé leur nourriture à l'aumône, de poste en poste.

Ils ont jeûné tous les jours, durant ce long voyage, et prié continuellement.

Savez-vous ce qu'ils viennent demander à Sainte-Anne ?

Ils viennent la prier de leur permettre d'établir à Ristigouche un pèlerinage à la bonne Sainte-Anne, et de vouloir bien aider leur tribu du secours de son intercession dans l'exécution de ce projet.

Ils représentent que les micmacs viennent bien de temps en temps à la bonne Sainte-Anne-du-Nord, mais que tous ne peuvent pas venir : ils demeurent si loin ! tous cependant voudraient invoquer leur bonne patronne dans une église portant son nom. Eux sont venus cette fois pour et au nom de la nation entière demander cette faveur !

Sainte Anne a exaucé les Micmacs, comme elle en a exaucé bien d'autres :

Au reste, si elle n'obtient pas toujours tout ce que nous demandons, parce que nous ne demandons pas toujours ce qui nous convient le mieux, du moins elle console toujours.

Heureux ceux qui croient !

FIN.

Eusèbe Senécal & Fils, imp.-éditeurs, 6, 8 et 10, rue S. Vincent, Montréal.

TABLE DES MATIÈRES.

Au lecteur 5
I.—LES CHANTIERS, LA FORÊT . . 11
I.—La montée aux chantiers 11
II.—Le camp d'un chantier 19
III.—François-le-veuf 25
IV.—Le Père Michel 33
V.—Une digression 37
VI.—La cuisine au chantier 44
VII.—La rentrée au camp 47
II.—HISTOIRE DU PÈRE MICHEL . 51
I.—Un compérage 51
II.—Le follet de la mare-aux-bars . . 62
III.—Le feu de la baie 71
IV.—Le passeur de Mitis 78
V.—L'entr'acte 86
VI.—Ikès le jongleur 89
VII.—Le passage des Murailles . . . 102
VIII.—Les chaloupiers 107
IX.—Les missionnaires 113

X.—Les postes du roi 122
XI.—Un vœu 128
XII.—Ajournement 133
XIII.—Le noyeux et l'hôte à Valiquet . 148
XIV.—La ronde des voyageurs 158
XV.—Cadieux 165
XVI.—Un échange 177
XVII.—Le Grand-Lièvre et la Grande-Tortue 192
XVIII.—La conteste 198
XIX.—Les hommes-de-cages 214
XX.—La chapelle de Portneuf 225
XXI.—La Bonne Sainte Anne du Nord . 235

LF.
T117f
189471
Author Taché, Joseph Charles
Title Forestiers et voyageurs.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 13 21 08 08 010 8